N^os 9-10 1939 Novembre-Décembre

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

AVIS. Le dixième numéro de 1939, qui sera évidemment envoyé à tous les abonnés, devant contenir la première partie des tables générales (1914-1939), ce numéro de novembre achève l'année courante ; il est indiqué comme n^os 9-10 pour novembre-décembre, en vue d'assurer l'uniformité des collections de la N.R.Th.

LE LINCEUL DE TURIN ET L'ÉVANGILE DE SAINT JEAN.

(*Suite*)

3. Ἀλόη, *aloès médicinal ou bois d'agalloche ?*

Saint Jean nous apprend que Nicodème apporta pour l'ensevelissement de son Maître environ cent livres d'un mélange de myrrhe et d'aloès, μίγμα σμύρνης καὶ ἀλόης ὡς λίτρας ἑκατόν (XIX, 39), et que le corps du Sauveur fut entouré de linges avec ces aromates, ἔλαβον οὖν τὸ σῶμα τοῦ Ἰησοῦ καὶ ἔδησαν αὐτὸ ὀθονίοις μετὰ τῶν ἀρωμάτων (XIX, 40).

Que sont ces aromates ?

La myrrhe, σμύρνα (hébr. *môr*) ne présente pas de difficultés. C'est une résine odoriférante, dont il est souvent question dans l'Ancien Testament (*Ex.*, XXX,23 ; *Ps.*, XLV,8 ; *Cant.*, III,6 ; IV,6,14 ; V,1,5,13 ; *Eccl.*, XXIV,15). Notons en passant, — cette remarque a son importance, — que dans tous les passages bibliques elle est citée parmi les parfums les plus exquis. Il n'en est jamais fait mention pour ses propriétés médicinales vraies ou supposées (1).

L'aloès, au contraire, soulève un problème fort délicat. Le

(1) Au sujet de ces propriétés, fort diverses, depuis celle d'échauffer et d'astreindre et de provoquer le sommeil jusqu'à celle d'ôter l'éblouissement des yeux, cfr Dioscoride (vers 50 après J.C.), *De medicinali materia*, I,66. M. Vignon lui attribue en outre une vertu antiputride (cfr *Le Saint Suaire...*, p. 74 n.). Celle-ci toutefois n'est mentionnée pour la première fois qu'au IX^e siècle. Encore faudrait-il savoir de quelle espèce de myrrhe il est question : « la grasse et odoriférante » ou celle qui est « sèche et sans odeur ». Pour l'évangéliste, c'est avant tout un aromate (*Jean*, XIX,39).

mot lui-même s'applique à deux familles de plantes tout à fait distinctes : l'aloès pharmaceutique, de la famille des liliacées (sect. *Aloinae*), comprenant plusieurs espèces, dont le suc amer et nauséabond était employé comme médicament dans l'antiquité (2), et l'agalloche (*aquilaria agallocha*) l'ἀγάλλοχον, le ξυλαλόη ou bois d'aloès des Grecs, l'*agaloucoun* des Syriens, qui est un bois de senteur, originaire des Indes (3).

De quoi s'agit-il dans saint Jean ?

Tous les auteurs, anciens et modernes, qui touchent la question, nous disent : *le bois d'agalloche*. Pourquoi ? Nous nous le demanderons plus tard. Bornons-nous à observer en ce moment l'unanimité des réponses (4). Dom Calmet, encore une fois, exprimait l'opinion commune, lorsqu'il faisait observer : « L'aloès dont il est parlé ici (*Jean*, XIX,39) est une liqueur qui découle d'un arbre aromatique, à peu près comme la myrrhe, et fort différente de l'aloès dont on se sert en médecine, et qui est tirée d'une plante » (5).

Cette opinion est formellement contredite par M. Vignon. On sait le rôle que joue l'aloès officinal dans la théorie vaporographique ou aloético-ammoniacale. Aussi M. Vignon n'hésite-t-il pas à déclarer : « Si saint Jean avait par erreur dénommé ἀλόη ce qui aurait été dans sa pensée de l'agalloche, rien ne subsisterait de notre thèse. Et l'on sait que nulle autre théorie n'est en vue » (6). Depuis que ces lignes furent écrites, l'état de la question a changé. Abandonnée au Congrès de Turin, la théorie vaporographique est remplacée actuellement

---

(2) *Ibid.*, III,22 : « Toute la plante, très amère au goût, flaire une forte odeur... L'aloès a la vertu de restreindre, de sécher, de provoquer le sommeil, d'épaissir les corps et de lâcher le ventre... Séchée et pulvérisée, elle consolide les plaies, elle serre et cicatrise les ulcères ».

Bref, suivant Dioscoride, qui représente les idées courantes au premier siècle, un astringent et un purgatif. Pas un mot au sujet des prétendues vertus antiputrides, dont il sera question plus tard.

(3) *Ibid.*, I,21 : « L'agallochon est un bois originaire de l'Inde et de l'Arabie, semblable au bois du thuya... L'agallochon est odoriférant, astrictif au goût, avec aucune amertume ; on s'en lave la bouche avec sa décoction, pour faire bonne haleine. Broyé en poudre, il s'applique sur tout le corps pour en garder la sueur. Les parfumeurs s'en servent à défaut d'encens ». En résumé : un aromate.

(4) Elle avait déjà été signalée dans une brochure sans nom d'auteur, mais facilement identifiable : *Le Saint Suaire de Turin et l'aloétine*, Le Mesnil-Germain (Calvados), 15 septembre 1902.

(5) *Commentaire littéral* sur Jean, XIX,39.

(6) *Le Saint Suaire...*, p. 71.

par plusieurs autres essais d'explication par contact direct (7). L'aloès officinal, supposé à priori, sans discussion, reste cependant au départ de toutes les recherches (8).

La détermination de ce que l'évangéliste avait en vue, lorsqu'il mentionnait l'aloès parmi les aromates dont le corps de Jésus fut enveloppé, reste donc de première importance.

En faveur de l'opinion commune : ἀλόη = ἀγάλλοχον ou bois d'agalloche, on observe ceci :

L'agalloche ou ἀγάλλοχον (ind. *aghil,* skr. *aguru,* hébr. *'ahâlîm* et *'ahâlôth*) (9) désigne toujours un arbre aromatique ou une poudre provenant de cet arbre (10), mentionnée généralement dans les listes de parfums : nard, cinnamome, myrrhe, etc. Il apparaît notamment quatre fois dans l'Ancien Testament (*Nombres,* XXIV,6 ; *Psaume,* XLV,9 ; *Proverbes,* VII,17 ; *Cantique,* IV,14), voici dans quel contexte :

1. *Nombres,* XXIV,6 (*Oracle de Balaam* : description des tribus d'Israël) :

---

(7) Cfr P. Scotti, *La sacra sindone di Torino e le recenti ricerche scientifiche,* dans l'*Osservatore Romano,* 16 juin, 1939 ; et F. Trossarelli, *op. cit.,* pp. 523-25.

(8) *Ibid.*

(9) Pour l'étude étymologique du mot, cfr E. Boisacq, *Dict. étym. de la langue grecque,* Paris, 1938. « Ἀγάλλοχον (Diosc.) : *bois d'aloès amer.* N'est pas emprunté à l'hébreu, mais à l'indien (dial. *aghil* = skr. *aguru aloès,* littér. *le non lourd,* avec influence de ἀγάλλω ». Cfr dans le même sens : Böhtlingk et Roth (*Sanskrit Wörterbuch,* S. Petersbourg, 1855, I,27), au mot *aguru* : « Nicht schwer, leicht. Name verschiedener Pflanzen : Amyris Agallocha, Aquilaria ovata, Agallocha » ; I. Löw, *Arameische Pflanzennamen,* Leipzig, 1881 : « *Aquilaria agallocha, aghil, aguru,* ἀγάλλοχον, ʿoud (arabe) ».

(10) Pour l'identification du grec ἀγάλλοχον (*agalloche*) avec l'hébreu *'ahâlîm* ou *'ahâlôth* cfr Gesenius-Buhl (*Hebräisches und Aramäisches Handwörterbuch*) Leipzig, 1921 : « 'Ahâlîm ou 'Ahâlôth : Aloeholz, ἀγάλλοχον der Griechen, das wohlriechende, kostbare Holz eines auf den Bergen v. Cochinchina, Laos, Assam häufigen Baumes, d. *Aquilaria Agallocha Roxburgh* ». Cette identification, que M. Vignon (*Le Saint Suaire...,* p. 76) approuve sans réserve, est fondée sur la ressemblance des mots, ressemblance telle qu'elle a suggéré longtemps l'hypothèse de l'origine hébraique de ἀγάλλοχον (Cfr *Thes. l. gr.* au mot ἀγάλλοχον). Voir G. E. Post, dans *Dict. of the Bible* (Hastings), au mot *Aloès, Lign-Aloes* (Edinburgh, t. I, p. 69) : « The similarity of 'ahâlôth to ἀγάλλοχον is sufficient to establish a strong probability in its favour, and in the absence of any other probable candidate it may be received with a fair measure of confidence ».

Qu'elles sont belles tes tentes, ô Jacob,
Et tes demeures, ô Israël
.....
Comme des jardins au bord d'un fleuve,
Comme les *'ahâlîm* que Jahvé a plantés,
Comme les cèdres, au bord d'un fleuve.

2. *Psaume* XLV (*Vg.* XLIV),9 (Les vêtements du roi) :

La myrrhe et l'*'ahâlôth*
Et la casse s'exhalent de tous tes vêtements.

3. *Proverbes,* VII,17 (La couche de la courtisane) :

J'ai parfumé ma couche
De myrrhe, d'*'ahâlîm* et de cinnamome.

4. *Cantique des cantiques,* IV,14 (Description de l'épouse) :

L'odeur de tes parfums vaut mieux que tous les aromates
.....
C'est un jardin fermé, que ma sœur, mon épouse,
Une source close, une fontaine scellée,
Un jardin où croissent les grenadiers avec ses plus beaux fruits,
La cypre et le nard et le safran,
La canelle et le cinnamome et tous les arbres odorants,
La myrrhe et l'*'ahâlôth* et toutes les plantes embaumées.

Dans les trois derniers passages, le sens est clair. *'Ahâlîm* et *'ahâlôth* désignent certainement un parfum, l'agalloche, comme la *môr* représente la myrrhe, et le *qinnâmôn* le cinnamome. Le texte des *Nombres* est moins évident. On y voit les *'ahâlîm* mis en parallèle avec les cèdres. Ce sont donc vraisemblablement des arbres fameux. Par suite d'une confusion orthographique (11) facilement compréhensible, la *Septante* et la *Vulgate* traduisent σκηναί et *tabernacula* : « comme les tentes que Jahvé a fixées ». On ne peut donc guère recourir à ce premier passage pour élucider le problème.

Mais comment les traducteurs ont-ils rendu *'ahâlîm* et *'ahâlôth* dans les trois autres passages ?

---

(11) Au lieu de lire אֲהָלִים, le traducteur a lu אֲהָלִים. C. Vercellone (*Variae lectiones Vulgatae latinae Bibliorum,* Romae, 1860) dénonce cette erreur, en raison du contexte : « Hebr. legit נָטַע plantavit unde verbum quod proecedit כְּאֲהָלִים recentiores interpretes non de tabernaculis, sed de quodam odoriferae arboris genere, veluti de aloe intelligunt ».

Les traducteurs grecs de la Septante (II^e siècle avant J.C.) varient suivant les cas. Ils nous donnent οἶκος *maison* pour *Proverbes,* VII,17, ce qui résulte manifestement d'une mauvaise lecture de l'hébreu, et στακτή pour *Psaume* XLV,9. Στακτή, litt. *ce qui coule goutte à goutte* désigne couramment l'essence de myrrhe la plus recherchée (Cfr Basil. *in Ps.* 44 : Ἡ δὲ στακτὴ καὶ αὐτὴ σμύρνης ἐστὶν εἶδος τὸ λεπτότατον, « l'espèce de myrrhe la plus fine). Ce n'est pas l'ἀγάλλοχον, mais quelque chose d'approchant ([12]). Quant à *Cantique,* IV,14, les manuscrits ne sont pas d'accord. La plupart contiennent simplement la transcription contractée du mot hébreu, en lettres grecques, ἀλώθ ; mais le *Sinaïticus* (non le moindre) a ἀλόη. Dans ces conditions le texte original est incertain. Le moins que l'on puisse dire est que pour le copiste du *Sinaïticus* (IV^e-V^e siècle) l'équivalence entre *'ahâlôth* et ἀγάλλοχον allait de soi.

Cet indice, relativement tardif, serait négligeable s'il était isolé. Il ne l'est pas. La traduction du *Sinaïticus* est en effet partagée par la version grecque d'Aquila ([13]), la favorite des rabbins. Aquila était un Juif ou un prosélyte, originaire du Pont ; il vivait dans le premier tiers du II^e siècle ([14]). Le soin extrême avec lequel il s'était appliqué à retraduire la Bible mot à mot, lui valut les faveurs de la tradition talmudique, qui ne tarit pas d'éloges à son égard ([15]). Suivant saint Jérôme, il aurait été le disciple de R. Akiba ([16]). Son œuvre, dont nous ne possédons plus malheureusement que les éléments conservés par

(12) Cfr Dioscoride, *op. cit.,* I,61 : « Στακτή, lat. *stacte,* Off. *styrax liquida* : « La Stacté est l'Oingt qui se tire de la myrrhe fresche, pilée et mise (en l'infusion) dans l'eau, puis espreincte au pressoir. Cette liqueur est moult odoriférante et précieuse, et fait par elle-même l'onguent, dit Stacté. Celuy est le singulier, qui n'ha nulle compaignie d'huylle, et celuy lequel, en une petite quantité, ha une grande vertu ». (trad. de D. Martin Mathee, Lyon, 1559).

(13) Cfr F. Field, *Origenis hexaplorum fragmenta,* Oxonii, t. II, 1875, p. 418 : ואהלות. Et *xylaloë.* LXX : ἀλώθ. Aqu. : καὶ ἀλόη. Sy. καὶ θυμίασμα.

(14) Cfr E. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes,* Leipzig, t. III, 1909, pp. 435-439.

(15) *Talm. jer. Megilla* I, 11 fol. 71c : « Aquila, le Prosélyte, traduisit la Thora au temps de R. Eliezer et de R. Josua ; ils le louèrent en lui disant : Tu es le plus beau entre les fils de l'homme ».

(16) *Comment. in Jes.* VIII,11 ss. : « Aquibas quem magistrum Aquilae proselyti autumant ».

Origène, était reçue dans les synagogues, alors que la *Septante* en était exclue. C'est un témoin de premier ordre. En traduisant *'ahâlôth* par ἀλόη il suivait probablement l'opinion des rabbins palestiniens de son temps. Cette même opinion s'exprime semblablement dans les *targumim,* ou traductions paraphrasées de la Bible, en araméen palestinien (17). Le Targum de *Nombres,* XXIV,6 voit certainement dans les *'ahâlîm* des parfums (*bassâm*). Celui de *Proverbes,* VII,17, traduit ce même mot, comme la *Peschittô* syriaque, par *kourqemâh,* de κρόκος (*crocus sativus* L) ou *safran* (18). En revanche, les *'ahâlôth* de *Psaume* XLV,9 et de *Cantique* IV,14 sont rendus par *'aloui'* et par *alouawan,* dérivés de ἀλόη (19). Une forme analogue *'aloui'* figure aussi dans la *Peschittô,* à propos du *Cantique.* La *Peschittô* pour les livres protocanoniques de l'Ancien Testament était terminée au IIe siècle. Elle est vraisemblablement l'œuvre de Juifs résidant dans le royaume d'Adiabène. Les *targumim* sont beaucoup plus récents. Mais ils nous renseignent fidèlement sur l'esprit du judaïsme et sur la langue palestinienne. Dans le cas présent, ils nous apprennent le sens que les Juifs de Palestine attachaient à l'ἀλόη des Grecs, et comment ce petit mot, employé pour désigner l'aromate *'ahâlôth* (= ἀγάλλοχον), reçut la coloration sémitique qui lui valut de passer dans le *Talmud de Jérusalem* (20).

L'équivalence entre ἀλόη et l'agalloche, attestée à différentes époques en palestinien à partir des débuts du IIe siècle, était donc vraisemblablement admise à l'époque de Jésus. L'apparition simultanée du même mot avec le même sens, dans Aquila, dans les *targumim,* dans la *Peschittô,* dans le *Talmud de Jérusalem,* rend très probable une aussi haute antiquité.

Les anciennes versions latines montrent que l'interprétation des Palestiniens était partagée en d'autres régions. Si l'on exclut la traduction de *Nombres* XXIV,6 *tabernacula* (=σκηναί) et de *Psaume* XLIV,9 *gutta* (= στακτή), manifestement inspirée de la *Septante,* sans doute par l'intermédiaire de la vieille ver-

(17) Pour les targumim, nous suivons B. Waltonus, *Biblia sacra polyglotta,* Londres, 1607.
(18) Cfr I. Löw, *op. cit.,* p. 215.
(19) Cfr J. Levy, *op. cit.,* p. 81 et M. Jastrow, *op. cit.,* p. 67.
(20) *Talm. Jer. Keth,* VII, 31d.

sion latine, nous constatons que *'ahâlîm* (*Proverbes* VII,17) et *'ahâlôth* (*Cantique* IV,14) sont rendus par *aloè* dans la *Vulgate* de saint Jérôme. La vieille version latine préhiéronymienne utilisée par ce dernier, remonte à la première moitié du IIe siècle. Elle suivait la *Septante*, qu'elle reproduit textuellement à propos de *Nombres*, XXIV,6 *tabernacula*, de *Psaume* XLIV,9 *gutta*, de *Proverbes*, VII,17 *domus*. Pour *Cantique* IV,14, elle nous donne *aloè*, comme les Palestiniens et saint Jérôme, et surtout comme la leçon du *Sinaïticus* dont elle semble attester l'ancienneté (21).

Au total, l'emploi de *aloès* pour signifier *'ahâlîm* ou *'ahâlôth*, c'est-à-dire un bois de senteur, qui ne peut être que le bois d'agalloche (ἀγάλλοχον ou ξυλαλόη), est établi par le *Sinaïticus* et par la version d'Aquila, en grec ; par les *targumim* et le *Talmud de Jérusalem* en palestinien ; par la *Peschittô* en syriaque, par la version latine préhiéronymienne et par la *Vulgate*, en latin. Aquila et l'ancienne latine prouvent à l'évidence que cet emploi était reçu au début du IIe siècle. Les *targumim* et le *Talmud de Jérusalem* attestent qu'il était passé dans la langue palestinienne.

Les aramaïsmes, on le sait, — et M. Levesque vient de le rappeler —, abondent dans le quatrième évangile. Lorsque saint Jean parle d'aloès, il y a donc d'excellentes raisons de penser qu'il vise, non l'aloès officinal, étranger à la Bible comme au Talmud, mais l'*'ahâlîm* ou l'*'ahâlôth* de l'Ancien Testament, autrement dit l'ἀγάλλοχον. Tel est l'avis de la quasi-unanimité des auteurs qui se sont occupés de la question. Leur opinion devient une certitude dès que l'on prend la peine d'interroger le contexte. Comme dans la liste des parfums de *Psaume* XLV (*Vg.* XLIV),9, de *Proverbes*, VII,17, de *Cantique* IV,14, l'aloès y apparaît en effet associé à la myrrhe. De cette myrrhe comme de cet aloès, apportés par Nicodème (XIX,39), l'évangéliste dit expressément (XIX,40) que ce sont des *aromates*.

Malgré cette convergence, dont il serait difficile d'exagérer la force démonstrative, M. Vignon soutient que « en fait d'aloès, on ne connaissait du temps de saint Jean que la plante médici-

(21) Cfr Sabatier, *Bibliorum sacrorum latinae versiones antiquae seu Vetus Italica*, Paris, 1751, t. II, p. 381-2.

nale ainsi nommée sans confusion possible ». Il conclut : Si saint Jean avait dénommé ἀλόη, — du mot désignant l'aloès vrai, — ce qui aurait été dans sa pensée de l'agalloche, « il se serait lourdement trompé ».

Ce n'est point ce qui ressort de l'étude objective et complète du mot. Mais M. Vignon ne mentionne ni Aquila ni la vieille latine ; du *Sinaïticus* cité en note, de la *Vulgate,* de la *Peschittô* et des *targumim,* il se borne à déclarer qu'ils ont tous commis la même erreur (22) ; quant au parallélisme entre la myrrhe et l'aloès de Jean XIX,39 et la myrrhe et l'*''ahâlîm* de l'Ancien Testament, et à l'équation *myrrhe* et *aloès* (XIX,39) = *aromates* (XIX,40), il ne prend pas la peine de s'y arrêter.

En revanche, nous nous voyons opposer un fait tenu pour capital. La poudre tirée de l'aloès passait alors en chirurgie tout comme la myrrhe pour un antiputride, ce que l'agalloche n'était à aucun titre : si bien qu'un recours de la part de Nicodème au mélange d'aloès médicinal et de myrrhe allait de soi, le but étant de retarder la corruption (23). C'est sur ce fondement que toute la démonstration est construite. C'est pour cela que l'aloès de Jean ne pourrait être que l'aloès officinal.

Une telle base est inconsistante.

L'aloès était-il considéré en Palestine, au temps du Christ, comme un antiputride ? Non seulement nous n'en savons rien, mais rien ne nous autorise à le présumer. Sur la vertu antiputride de l'aloès, Dioscoride n'a pas un mot. Le premier texte que M. Vignon allègue à l'appui de sa thèse est de Mesué « et autres de la secte Arabesque tenus par plusieurs centaines d'années pour les Aigles, Paragons, et superintendans qu'on se proposait à suivre » (24). Jean Mesué écrit à peu près ceci : « Aloe praeservat a putrefactione ita quod et cadavera et proprie mixtum cum myrrha. Mixtum vero cum sanguine draconis et myrrha, sanat ulcera putrida mala » (25). Médecin d'Haroun-al-

(22) *Le Saint Suaire...*, pp. 72 s. : « Quant à la faute que renouvelle ici la Vulgate en traduisant une fois de plus par *aloe,* saint Jean n'en aura toujours pas eu connaissance. Il aura ignoré aussi les fautes, pareilles, de la version syriaque du II^e^ siècle sans doute et du Targum chaldéen... ainsi que celle du Sinaïticus, à quoi le P. Renié nous a rendus attentifs ».

(23) *Ibid.*, pp. 72 ss.

(24) *Les six livres de Pedacion Dioscoride,* Lyon, 1559, p. 1.

(25) Texte cité par P. Vignon (*op. cit.*, p. 74), d'après *Opera Joannis Mesué,* Lugduni, 1478.

Raschid et de six autres Califes, il mourut à Bagdad en 855. Bien que son opinion sur les propriétés de l'aloès puisse dériver de l'Evangile de saint Jean, nous ne songeons pas à mettre en doute sa compétence. Mais enfin Mesué vivait à la cour des Califes, huit siècles après le Christ. Sommes-nous en droit de prêter son opinion aux Juifs palestiniens du début de notre ère ?

Supposons qu'ils la partageaient. Comment, dans ce cas, n'a-t-elle point laissé de trace dans le Talmud ? La seule explication d'un tel silence serait que l'embaumement des Juifs n'était pas appelé à retarder la putréfaction. Sur le chapitre de l'ensevelissement des morts chez les Juifs, nous possédons d'assez bons renseignements. Une des meilleures sources, la plus souvent citée en la matière, est sans doute saint Jean lui-même. Mais Maimonide ([26]), qui rassemble les données de la tradition, nous apprend en outre qu'après avoir fermé les yeux et la bouche des morts, on lavait leur corps, on l'oignait d'essences parfumées, et on l'enroulait dans une toile blanche avec les aromates ([27]). C'est bien ce que semble décrire l'évangéliste. Dans tout cela où voit-on percer d'autres soucis que celui de combattre la mauvaise odeur ?

La question des aromates : aloès officinal ou bois d'agalloche se pose dès lors très clairement. Capable de désigner l'un ou l'autre, le mot ἀλόη ne saurait être déterminé que par l'usage palestinien et par le contexte. Or tous deux concordent en faveur de l'agalloche : l'usage (attesté par les anciennes versions), en mettant ἀλόη en relation avec l'*ahâlôth* de la Bible ; le contexte en désignant expressément la myrrhe et l'aloès comme aromates. En faveur de l'aloès officinal, que saint Jean rejette, puisque cet aloès n'est pas un aromate, nous sommes réduits au contraire, à deux conjectures. Nous devons supposer que l'aloès officinal était tenu pour antiputride, et que l'embaumement avait pour but de retarder la putréfaction. Malgré la longue

(26) Rabbi Moïse Maimonide, né à Cordoue en 1135, mort au Caire en 1204. C'est un témoin assez récent. Mais sa connaissance de l'antiquité juive lui donne, en fait d'archéologie palestinienne une valeur non négligeable. Elle est cependant bien dépassée par les archéologues modernes comme Krauss ou Benzinger.

(27) *Semahoth,* IV,1. Texte cité par E. Levesque, dans *Dict. de la Bible,* II, 1899, p. 1728.

digression que M. Vignon consacre aux médecins arabes ([28]), — *magni passus extra viam !* — ces suppositions sont gratuites.

Au terme de cette longue et sèche étude philologique, nous retrouvons, sur tous les points inutilement contestés, l'interprétation commune et traditionnelle :

1. *Enveloppé du linceul, le corps de Jésus fut étroitement lié, au moyen de bandelettes ou autres linges remplissant le même office ;*
2. *Sur sa tête avait été placé un linge plus petit, ou suaire, qui se trouva, enroulé à part, dans le tombeau vide ;*
3. *La myrrhe et l'aloès, répandus dans les linges et sans doute aussi sur la couche funéraire, étaient tous deux des aromates bien connus : le premier une résine, l'autre un bois de senteur, l'« 'ahâlôth » des Hébreux, l'ἀγάλλοχον ou le ξυλαλόη des Grecs.*

Le seul doute tolérable (si léger d'ailleurs que normalement il ne pourrait entrer en ligne de compte) concernant la position du σουδάριον ou suaire loyalement reconnu, cette interprétation, point par point, est d'une solidité à toute épreuve.

III. SAINT JEAN ET LES SYNOPTIQUES.

L'accord de saint Jean et des *Synoptiques* soulève un nouveau problème.

Allant au plus court, les derniers se sont contentés d'une brève notice sur la mise au tombeau ; ils ne nous parlent que du linceul σινδών, parce que parmi les linges de la sépulture c'était le plus important. Saint Matthieu et saint Luc disent dans les mêmes termes que Joseph d'Arimathie enveloppa le corps de Jésus dans un drap : ἐνετύλιξεν αὐτὸ σινδόνι, sans préciser la manière. Mais Marc, dont ils dépendent sans doute, écrivait plus rudement ἐνείλησεν τῇ σινδόνι, ce qui suggérait l'idée exprimée par ἔδησαν de Jean, XIX,40. Tout comme δέω (*Jean*, XIX,40), le verbe ἐνειλέω s'emploie en effet couramment pour signifier « lier » des prisonniers, « emmailloter » des enfants,

(28) *Op. cit.*, pp. 73-76.

« immobiliser » quelqu'un dans un filet, etc. (29). Il y a longtemps que l'on a vu dans la substitution de ἐντυλίσσω à ce verbe malsonnant un souci pieux d'éviter à propos du Sauveur une expression pénible (30).

Le quatrième évangéliste ajoute cependant à sa façon (31) deux autres détails : les aromates, le suaire. Le tout, appuyé par la remarque καθὼς ἔθος ἐστὶν τοῖς Ἰουδαίοις ἐνταφιάζειν : *suivant la manière d'ensevelir pratiquée chez les Juifs,* est illustré par la description de Lazare sortant du tombeau. C'est un ensevelissement définitif. La quantité énorme d'aromates apportés par Nicodème et le soin avec lequel le corps du Sauveur fut entouré de linges, conformément à la coutume juive, cadrent difficilement avec l'hypothèse d'une disposition provisoire, que rien d'ailleurs ne justifie (32).

---

(29) Cfr Moulton and Milligan, *op. cit.,* p. 219.

(30) Ed. A. Abbott (*Johannine Vocabulary,* London, 1905) suggère : « Matthew and Luke may have objected to the word (especially when applied, as by Mark, not to *body* but to *him*) as being unseemly, because it is used of fettering prisoners, swathing children hand and foot, holding people fast in a net, entangling them in evil or in debt, and generally in a bad sense ». Texte cité par Moulton and Milligan, *loc. cit.*

(31) Cfr M. J. Lagrange, *Le Réalisme historique de l'Evangile selon saint Jean,* dans *Revue Biblique,* t. XLVI, 1937, pp. 321-341.

(32) L'idée d'une disposition provisoire ne ressort en tout cas nullement du verbe ἐνταφιάζειν, employé pour désigner l'œuvre accomplie par Joseph et par Nicodème, *conformément à la coutume juive.* Sans doute, à côté du sens premier *enterrer, ensevelir,* ἐνταφιάζειν peut avoir comme sens second *préparer à la sépulture* (cfr *Thes. l. graecae* : « Non *sepelire* vert. esse apud Greg. sed *pollingere* »). Le R. P. Vaccari a fait observer que ce même verbe *pollingere* se lit dans le codex *Bobbiensis* de la vieille latine (IV^e^-V^e^) au lieu du *sepelire* de la *Vg.* (cfr F. Trosarelli, *op. cit.,* p. 522). Il en conclut, nous dit-on, que le grec ἐνταφιάζω de *Jean,* XIX,40 signifie un ensevelissement préparatoire à l'ensevelissement définitif. Soit. Mais que veut dire : *préparer à la sépulture* ? Le *Thesaurus* nous répond : Aromatis et sim. condire, adeoque ἐνταφιάζειν prius esse ordine ὑάπτειν ». En somme, il s'agit de faire la toilette du mort avant de l'enterrer ou de l'incinérer. *Pollingere* lui-même ne suggère rien d'autre. Suivant A. Ernout et A. Meillet (*Dict. étym. de la langue grecque,* Paris, 1939, p. 925), il signifie « laver les cadavres et les préparer pour le bûcher ». Si préparation il y a, cette préparation vise donc la sépulture proprement dite (inhumation on incinération) et non une nouvelle toilette du mort. L'hypothèse d'un double ensevelissement, au sens d'une double toilette funéraire, ne pourrait reposer sur ἐνταφιάζω qu'à la faveur d'un jeu de mot.

Jusqu'à preuve du contraire, nous penserons enfin qu'avant d'avoir été enveloppé dans le linceul, le corps sanglant du divin crucifié fut lavé. M. Vignon invoque la Mischna à propos de la fameuse mentonnière. Pourquoi la révoquer sur cet autre point où son témoignage est aussi formel qu'il est permis de le souhaiter ?

On objecte à notre interprétation de Jean la proximité du Sabbat et l'épisode des saintes femmes d'après les *Synoptiques*.

Les *Synoptiques*, comme saint Jean lui-même, insistent sur la proximité du Sabbat. Ils insinuent qu'on avait dû se presser. Donc, nous dit-on, la sépulture effectuée par Nicodème et Joseph d'Arimathie n'était que provisoire. Celle que les saintes femmes se proposaient de faire, au contraire, devait être définitive. Donc encore, dans le premier cas, ni lavage ni onction. Fort bien. Mais pourquoi fallait-il se presser ? Parce que la Loi interdisait le transport des corps et des objets nécessaires à l'ensevelissement le jour du Sabbat (33). Elle permettait cependant de faire pour les morts tout ce qui était prescrit : *on pouvait les oindre de parfums et les laver* (34). Concluons à notre tour : pour qu'ils vinssent à primer le repos sabbatique, ces soins expressément mentionnés devaient donc être tenus pour indispensables. Dans ces conditions, le transport du Sauveur une fois effectué, comment supposer qu'ils aient été omis ?

Et la visite des saintes femmes au matin de Pâques ?

Restées à distance pendant l'ensevelissement, elles avaient regardé le monument et comment avait été placé le corps de Jésus (35). *Elles étaient assises,* dit saint Matthieu, en face du sépulcre (36). Le Dr. Willam a rendu compte de ces mots un peu étranges, d'une façon très vraisemblable. «Les mœurs encore en usage aujourd'hui, au moment des enterrements, observe-t-il, nous expliquent ces paroles qui nous surprennent. En effet, ce n'est pas l'usage que les femmes assistent à la sépulture. Elles

(33) *Schabbat,* XXIII,5.

(34) *Schabbat,* XXIII,5 : « On peut faire tout ce qui est requis pour un mort ; on peut l'oindre de parfums et le laver ». Cette prescription est confirmée par les Actes à propos de l'ensevelissement de Tabitha, dont il est dit (IX,37) : « Or il arriva en ces jours-là qu'étant tombée malade, elle mourut. Après l'avoir lavée on la déposa dans une chambre haute ».

(35) *Matthieu,* XXVII, 61 ; *Marc,* XV, 47 ; *Luc,* XXIII, 55.

(36) *Matthieu,* XXVII, 61.

attendent, en quelque endroit libre, en dehors du cimetière, que les hommes reviennent. Mais en revanche, les femmes purent aller avant la sépulture examiner le tombeau et elles se mirent d'accord pour revenir après la fête et apporter des aromates, afin de compléter et d'achever l'œuvre des hommes » ([37]). Quoi qu'il en soit, nous les voyons se diriger vers le saint sépulcre, le matin du troisième jour, portant des aromates et de l'huile parfumée ([38]). Leur intention, dit saint Matthieu, était de *visiter le tombeau,* θεωρῆσαι τὸν τάφον. Nous avons vu dans cette indication une allusion à la coutume palestinienne de visiter les morts trois jours durant après le décès. Pendant ces trois jours, le tombeau restait ou pouvait être ouvert ; le corps du défunt demeurait accessible aux parents et aux amis ([39]).

Marc toutefois précise : les femmes achetèrent des parfums *afin de l'oindre,* ἵνα ἀλείψωσιν αὐτόν ([40]). Des onctions étaient donc prévues. Nous leur devons l'hypothèse du double ensevelissement, que, par une rencontre singulière, défenseurs du Saint Suaire et adversaires de la Résurrection s'accordent généralement à retrouver dans les textes évangéliques ([41]). Ἀλείφω cependant a de soi, comme ὀθόνιον, un sens fort large ([42]). Naturellement, puisqu'il intervient d'ordinaire à propos de palestres ou de bains, il désigne le plus souvent l'onction pratiquée sur tout le corps. Il pouvait néanmoins signifier, aussi régulièrement, des onctions moins étendues. Rappelons-nous les exemples de l'Évangile : la pécheresse oignant les pieds du Sauveur (*Luc,* VII,18) ; Jésus reprochant à son hôte de ne lui avoir pas oint la tête (*Luc,* VII,46), ou recommandant à ses disciples de

(37) *La vie de Jésus dans le pays et le peuple d'Israël,* Paris, 1934, p. 477.

(38) Strictement parlant, le mot ἀρώματα signifie des plantes ou des poudres aromatiques, comme la myrrhe et l'aloès dans le récit de saint Jean. Mais *Marc* (XVI,1) dit expressément que les aromates des saintes femmes étaient destinés à oindre le corps de Jésus. Il ne peut donc s'agir ici que d'huile parfumée. Saint Luc (XXIII,56) et la version *Syr.*[a] ont exprimé ceci clairement, le premier en parlant d'une préparation d'aromates et d'huile parfumée,la seconde en traduisant le grec ἀρώματα par *huile et aromates,* ce qui équivaut à de l'huile aromatisée.

(39) Cfr *La sépulture de Jésus,* Paris, 1937, pp. 75 ss.

(40) *Marc,* XVI, 1.

(41) Cfr *La sépulture de Jésus,* pp. 73 ss.

(42) Il suffit pour s'en convaincre d'un simple regard sur le *Thes. ling. gr.,* complété pour l'époque hellénistique par Preisigke, *op. cit.*

se oindre la tête lorsqu'ils jeûnent (*Matthieu*, VI,17). Bref, tous les cas connus du Nouveau Testament. Même alors le verbe ἀλείφω était employé sans déterminatif. On pouvait dire *oindre quelqu'un* alors que l'huile n'était répandue que sur une partie du corps. C'est ainsi que saint Marc nous montre les Apôtres faisant des onctions sur les malades (VI,13), et que Marie, la sœur de Lazare, qui parfuma les pieds de Jésus (*Jean*, XII,3), est représentée comme la femme qui avait oint le Seigneur : ἦν δὲ Μαριὰμ ἡ ἀλείψασα τ. Κύριον μύρῳ (*Jean*, XI,2).

Sollicité par tous ces exemples, j'avais pensé que l'onction de Jésus projetée par les saintes femmes n'*exigeait* rien d'autre que de faire couler un peu de parfum sur la dépouille vénérée ([43]). Le Rév. Père Renié n'est pas de cet avis. Il a bien voulu me répondre : « Le verbe ἀλείφειν n'est jamais employé autrement que pour signifier *oindre, frotter d'huile, enduire*, sinon dans des sens nettement métaphoriques (encourager, se préparer à la lutte du stade) qui ne sont pas de mise ici » ([44]). Sans doute. Mais *oindre* n'implique pas de soi l'action de frotter. Nous lisons dans la *Septante* (*Genèse*, XXXI, 13) ἐγώ εἰμι ὁ θεὸς ὁ ὀφθείς σοι ἐν τῷ τόπῳ ᾧ ἤλειψάς μοι ἐκεῖ στήλην « Je suis le Dieu qui t'est apparu à l'endroit où tu as oint en mon honneur une stèle ». Il s'agit de la vision de Béthel (*Genèse*, XXVIII,10-22). Or, voici ce que l'on trouve à cet endroit : καὶ ἔλαβεν τὸν λίθον ὃν ἔθηκεν ἐκεῖ πρὸς κεφαλῆς αὐτοῦ καὶ ἔστησεν αὐτὸν στήλην, καὶ ἐπέχεεν ἔλαιον ἐπὶ τὸ ἄκρον αὐτῆς : « Il prit la pierre... il la dressa pour en faire une stèle et il versa de l'huile sur son sommet ». Les verbes ἀλείφω *oindre* et ἐπιχέω *verser sur, répandre*, sont employés ici l'un pour l'autre. On pouvait *oindre* au moyen d'une simple effusion d'huile aromatisée. Lorsque les Juifs oignaient la tête des personnes qu'ils voulaient honorer, sans doute ne faisaient-ils pas autre chose.

Pour mettre d'accord la sépulture définitive du quatrième

(43) *La sépulture de Jésus*, p. 78.

(44) Cfr *Cahiers thomistes*, mai 1937, p. 275 : « Je n'arrive pas à me persuader qu'il faille entendre dans un sens très large le verbe ἀλείφειν, oindre : les saintes femmes ne se proposaient pas simplement d'asperger de parfums le corps du Maître ». M. Vignon (*Le Saint Suaire*, p. 63, n. 1) partage ce même sentiment : « Traduire le verbe ἀλείφειν littéralement, c'est là ce que le P. Braun refuse (?) de faire ».

Évangile avec la description de l'ensevelissement d'après les Synoptiques, il ne faut, on le voit, ni atténuer ἀλείφω ni « refuser de le traduire littéralement ». Il suffit de l'entendre dans son acception littérale la plus générale, quitte à demander des précisions au contexte et aux passages parallèles. Ces précisions, le contexte de *Marc* et les endroits parallèles de *Matthieu* et de *Luc* ne les fournissent pas. Malgré tout ce que l'on a voulu en tirer (45), la présence des femmes au Calvaire pendant l'inhumation de Jésus, et l'attention avec laquelle elles observent où et comment le divin corps est déposé, ne nous renseignent pas sur la nature exacte de leur projet. Il était donc nécessaire de s'en tenir à saint Jean, qui décrit l'ensevelissement comme définitif. L'onction projetée par les saintes femmes, d'après les trois premiers Évangiles, ne pouvait plus être dès lors qu'une onction partielle, conforme au sens correctement exprimé par ἀλείφω, et non une onction totale équivalant à un second ensevelissement. L'idée d'un double ensevelissement définitif est contradictoire. Lorsqu'on ensevelit un mort avec les minuties décrites par Jean, ce n'est pas pour recommencer trois jours après.

Tout considéré, nous pouvions donc songer, sans faire aucune violence aux Synoptiques, je ne dis pas « à quelques vagues aspersions » (46), mais à une effusion sur la tête et sur les cheveux du Seigneur, accompagnée du geste naturel de la main étendant le liquide répandu. Réclame-t-on plus ? On pensera alors, si l'on veut, que les saintes femmes auront voulu compléter quelques détails de la toilette funèbre, mais non que l'ensevelissement rituel n'avait pas encore été accompli. Les textes ne suggèrent rien de pareil. Si nous cherchions à en tirer davantage, prenons-y garde, nous dresserions l'une contre l'autre la tradition joannique contre la tradition synoptique, au risque de compromettre leur autorité sacrée (47).

IV. LE LINCEUL DE TURIN ET L'EVANGILE DE SAINT JEAN.

L'interprétation commune du récit de saint Jean doit donc être maintenue intégralement. L'ensevelissement de Jésus dans

(45) Cfr P Vignon, *ibid.*, pp. 61 ss.
(46) J. Renié, dans *Revue Apologétique*, t. LXIV, 1937, p. 306.
(47) Ce que font en général les adversaires de la Résurrection. Cfr *La Sépulture de Jésus*, pp. 73 ss.

un linceul lié de bandelettes, l'identification de l'aloès avec l'ἀγάλλοχον ou bois d'agalloche, la distinction entre le linceul et le suaire placé sur la tête sont hors de doute. Sur tous ces points saint Jean est formel, et les Synoptiques ne le contredisent pas.

Comment ces données se concilient-elles avec l'authenticité du Linceul de Turin ? A vrai dire, ceci ne relève plus de l'exégèse. Le texte de Jean étant fermement établi, s'il devait être mis en défaut par la vénérable relique, il nous resterait à appliquer la règle de saint Augustin, rappelée dans l'encyclique Providentissimus Deus : « ne aliquid temere et incognitum pro cognito asserant » ([48]). Mais l'authenticité du Saint Suaire est-elle prouvée ? On le répète dans les moindres feuilles religieuses de la chrétienté, avec une assurance faite pour nous désarmer.

Ses origines historiques sont pourtant aussi mystérieuses que jamais. Avant le milieu du XIV[e] siècle, tout n'est encore que conjecture. Elle n'apparaît certainement pour la première fois que dans le mémoire de Pierre d'Arcis, évêque de Troyes, envoyé à Clément VII peu avant 1389, on sait en quels termes : *Reperit fraudem et quomodo pannus ille artificialiter depictus fuerat, et probatum fuit etiam per artificem qui illum depinxerat* ([49]). Ce n'est pas de nature à nous édifier ; et pour dissiper nos appréhensions, il ne suffit vraiment pas de mettre en cause les aveux dont l'évêque se fait fort de donner la preuve ([50]),

---

(48) *In Gen. op. imperf.*, IX, 30 (cfr *Ench. bibl.*, n. 106).

(49) U. Chevalier, *Le Saint Suaire de Turin*, Paris, p. 6. Sur l'authenticité du document que l'on a cherché à discréditer, cfr U. Chevalier, *Autour des origines du Suaire de Lirey avec documents inédits*, Paris, 1903, p. 9 ss. En résumé, la double copie sur parchemin, conservée dans le volume 154 de la Collection de Champagne, constitue la minute originale. Pour en avoir l'évidence, il suffit de lire le titre de la pièce, inscrit (probablement de la main de l'évêque) en tête de l'acte B : « Veritas panni de Lireyo, qui alias et diu est ostensus fuerat et de novo iterum fuit ostensus, super quo intendo scribere domino nostro Pape in forma subscripta et quam brevius ».

(50) Cfr P. Vignon, *op. cit.*, p. 9 : « On aurait, finit-on par dire, obtenu l'aveu d'un peintre, auteur de ces images... Nous ne donnerons à ce litige qu'une place volontairement modeste, l'intérêt n'étant plus là : voir dans le Suaire une toile peinte est maintenant hors de question ». Et p. 109 : « Juridiquement, que valaient alors les « aveux » ? Et que valent-ils pour nous ? Rien, puisque le Suaire n'est pas un objet peint ». Le R. P. Renié (*op. cit.*, p. 152) n'est pas tout à fait du même avis. Suivant le Prof. Cognasso (cfr F. Trosarelli, *op cit.*, 523-525),

ni de déclarer l'argument irrecevable pour la seule raison que le Suaire n'est pas une toile peinte. La bulle pontificale de Clément VII (6 janvier — 6 février 1390), et les documents officiels qui lui font suite, jusqu'au milieu du XV[e] siècle, ne sont pas plus rassurants. Il n'y est jamais question que de peinture ou représentation du Suaire. Les chanoines de Lirey obtiennent-ils l'autorisation d'exhiber le Linceul, c'est à la condition d'éviter les démonstrations capables d'alimenter la croyance populaire à une véritable relique. Lors des ostensions, au moment où l'affluence des fidèles est la plus grande, ils sont tenus de faire entendre « alta et intelligibili voce, omni fraude cessante, quod figura seu representacio praedicta non est verum Sudarium Domini nostri Jhesu Xpisti, sed quaedam pictura seu tabula facta in figuram seu representacionem Sudarii, quod fore dicitur ejusdem Domini nostri Jhesu Xpisti » ([51]).

Certes l'empreinte saisissante laissée sur le linge vénéré à Turin, son étonnant réalisme, son caractère impersonnel et presque sculptural, assurément étranger à la peinture médiévale, demeurent un mystère. A défaut des expériences radiographiques, chimiques et microscopiques souhaitables, nous devons nous contenter des impressionnantes photographies du Chevalier

---

qui reconnaît l'authenticité des documents, Clément VII aurait simplement cherché une solution moyenne entre la requête des chanoines et l'opposition de l'évêque.

(51) Cfr U. Chevalier, *Autour des origines du Suaire,* p. 35. Les mêmes expressions reviennent à satiété dans les documents postérieurs, reproduits in-extenso, pp. 36-46. On complétera la série par deux autres pièces :

1. Le reçu, délivré aux chanoines de Lirey en 1418, par Humbert de la Roche, gendre de Geoffroy II de Charny, en échange du drap précieux confié à ses soins : « Ung drap ou quel est la figure ou représentation du Suaire Nostre Seigneur Jesucrist, lequel est en ung coffre armoyé des armes de Charny » (cfr U. Chevalier, *Le Saint Suaire de Turin,* p. 9).

2. La description du chroniqueur Corneille Zantflied, à l'occasion de l'ostension faite à Chimay en 1449 : « Quoddam linteum, in quo egregie miro artificio depicta fuerat forma corporis Domini nostri Jesu Christi, cum omnibus lineamentis singulorum membrorum, tamquam ex recentibus vulneribus et stigmatibus Christi pedes et manus et latus videbantur rubore sanguinolento intincti » (cfr U. Chevalier, *op. cit.,* p. 10).

G. Enrie. Peuvent-elles suppléer à l'absence des analyses (52) ?

Plusieurs questions viennent à l'esprit. La photographie, nous dit-on, a démontré que le Linceul n'est pas une toile peinte. En éclairant fortement le tissu à une lumière rasante, l'opérateur aurait certainement discerné à l'œil photographique des traces de matière colorante (53). Sans doute, si la toile est exposée à l'endroit. N'avons-nous pas des raisons d'en douter ? Ceci, en tout cas, est certain. D'après la description des Clarisses de Chambéry, chargées de restaurer le linge après l'incendie de 1532, la main gauche est croisée sur la main droite. « Du costé de la main gauche, disent-elles, laquelle est très bien marquée et croisée sur la droite, dont elle couvre la blessure » (54). Chose curieuse, le Suaire de Besançon, détruit sous la Convention,

---

(52) On est surpris, chaque fois qu'on parle du Suaire, de rencontrer l'opinion de personnes persuadées que l'authenticité a été prouvée par les analyses spectrales, chimiques ou autres. Il n'en est rien. M. P. Vignon le dit assez clairement dans son dernier livre. La grande faveur obtenue par les hommes de science en 1931 avait été « de voir le Suaire librement pendant des heures, tandis que Giuseppe Enrie le photographiait retiré de son cadre, et mis sans aucun verre à portée de leurs mains. Défense leur était faite cependant de le toucher » (*Le Saint Suaire,* p. 11). Le R. P. Trosarelli (*op. cit.,* p. 526) nous apprend en outre que l'interdiction était motivée par la crainte d'endommager le Suaire, les photographies étant jugées suffisantes. Le R. P. Renié (*op. cit.,* p. 54) exprime à ce propos des regrets trop justifiés. Ils sont partagés par le Dr. Belot (*op. cit.,* p. 633) en ces termes : « Nous pourrions éclaircir singulièrement ce troublant problème si la Commission du Suaire de Turin, qui comprend des chercheurs de toutes catégories, était autorisée à étudier directement ce Suaire, au lieu de discuter sur des photographies certes très belles, mais prises dans des conditions non scientifiques.

La première recherche serait de radiographier le Suaire ; si la silhouette est une peinture, la radiographie le dira, car à l'époque où le Suaire aurait pu être fabriqué, on utilisait des peintures opaques aux rayons X.

Puis la photographie en lumière infra-rouge et en lumière ultra-violette ferait apparaître des images caractéristiques si les taches rosées sont du sang ou des liquides organiques. Enfin et surtout, en recueillant un fragment des dépôts qui sont sur le Suaire, on saurait, par l'examen microscopique leur nature : sang, débris cellulaires, poils et sécrétions diverses ».

(53) Cfr G. Enrie, *Le Suaire de Turin révélé par la photographie,* Paris, 1936, pp. 79 ss.

(54) Cfr U. Chevalier, *Autour des origines du Suaire de Lirey,* Paris, 1903, p. 49. Le document est reproduit en entier, d'après une copie modernisée du XVIII[e] siècle, passée du cabinet du chanoine Ducis dans celui de M. l'abbé Bouchage, aumônier à Chambéry.

copie probable du Linceul de Lirey (55), présentait la même particularité. On peut s'en assurer, en consultant les anciennes gravures et peintures reproduites dans *le Linceul du Christ,* en 1902 (56). Et si l'image du Christ, imprimée sur le Suaire de Turin, est vue par transparence, ne serait-on pas en droit de faire une part plus grande aux surprises de l'inversion, bien connues des graveurs ? Il existe des raisons de penser que le Suaire n'est pas une toile peinte. Soit. Mais une empreinte directe et retouchée (comme le mémoire de Pierre d'Arcis le laisse penser), sur un moulage à faible relief ? Questions sans doute insolubles aussi longtemps que l'on ne sera pas autorisé à regarder de l'autre côté (57).

Que penser, enfin, des observations médicales de docteurs Barbet (58) et Hynek (59) ?

Le Rév. Père de Jerphanion note à leur propos : « Délibérément, nous évitons de nous arrêter sur toute une série de développements par où l'on nous montre comment, sur le suaire, des empreintes et traces de toutes sortes répondent aux moindres circonstances de la passion et de l'ensevelissement du Christ. D'une part, ces traces sont très incertaines. D'autre part, il y a tant d'inconnu sur la manière dont le Seigneur a été torturé, flagellé, crucifié et enseveli, qu'il ne semble pas très difficile, parmi les multiples hypothèses proposées, d'en trouver une qui cadre avec ce que l'on croit lire sur le suaire » (60). La remarque est très juste, surtout en ce qui concerne la Passion.

---

(55) Cfr P. Vignon, *Le Linceul du Christ,* Paris, 1902, p. 134 : « Le Saint Suaire, postérieur à 1349, antérieur à 1375, c'est la copie du Saint Suaire de Lirey ».

(56) Cfr *op. cit.,* pp. 133, 143, 144.

(57) « Et pourquoi n'a-t-on point profité également de l'occasion offerte (en 1931) pour photographier aussi le tissu à l'envers, puisqu'en 1902 certains controversistes attribuaient le caractère négatif des images au fait que l'étoffe aurait été renversée lorsqu'elle fut doublée, soit par les Clarisses de Chambéry (1534) soit par la princesse Clotilde (1868) » ? (cfr J. Renié, *op. cit.,* p. 54).

(58) *Les cinq plaies du Christ,* Paris, 1937.

(59) *Der Martertod Christi im Lichte der modernen medizinischen Wissenschaft, Golgotha,* 1935 : *Wissenschaft und Mystik,* Karlsruhe, 1936 ; *Die Geheimnisse des göttlichen Antlitzes,* Karlsruhe, 1936.

(60) *Le Saint Suaire de Turin,* dans *Orientalia Christiana periodica,* vol. IV, 1938, pp. 566 s.

Contentons-nous d'un seul exemple.

On sait que d'après le Linceul la plaie des mains est marquée au niveau du poignet « exactement sur le carpe, massif osseux de deux rangées d'osselets » ; les clous auraient traversé l'espace de Destot, entre les deux rangées, écartant les quatre os qui limitent cet espace. Dans ces conditions, ils pouvaient supporter un poids énorme. Comme les expériences tentées dans la paume d'un bras fraîchement amputé prouveraient au contraire que, plantés à cet endroit, les clous auraient rapidement déchiré les tissus de la main, l'indication serait d'une exactitude parfaite. Les clous ne pouvaient être enfoncés que dans le poignet (61). D'où la précision rigoureusement exacte du suaire.

Qu'on me permette pourtant ces réflexions.

A supposer que les expériences du docteur Barbet soient décisives, au point de vue de la résistance comparée du carpe et du métacarpe (62), et que la localisation de la plaie dans le poignet soit conciliable avec les textes évangéliques où il est question de la blessure des mains au sens ordinaire du mot (63), et avec la stigmatisation de plusieurs saints, était-il nécessaire que les clous fussent en mesure de supporter le poids du corps ? Chez les Romains, la croix était d'ordinaire pourvue d'une pièce de bois *sedile,* qui passait entre les jambes du supplicié, d'où l'affreuse expression *aequitare crucem* (64). Le docteur Bar-

---

(61) Cfr P. Barbet, *Recherches anatomiques sur les cinq plaies du Christ,* dans *La Vie Spirituelle,* t. LIX, avril 1939, pp. 2 s.

(62) Les expériences du Dr. Barbet ont été contestées par le Dr. Eskenazy (*Le Saint Suaire de Turin,* thèse de médecine), Paris, 1938.

(63) *Luc,* XXIV, 39, 40 ; *Jean,* XX, 20, 25, 27.

(64) Cfr sur ce point U. Holzmeister, S. I., *Crux Domini atque crucifixio* (quomodo ex archaeologia romana illustrentur), Romae, 1934, pp. 8 s. : « Tertium quoque lignum crucis seu *cornu* auctores Christiani Antenicaeni describunt. Justino teste (*Dialogus,* 91,12 s.) *crucis lignum, quod medium est infixum, sicut cornu eminet, in quo insident crucifixi.* Irenaeus (*Adv. haer.,* 2, 24, 4) tradit : *Et ipse habitus crucis fines et summitates habet quinque, duos in longitudine et duos in latitudine et unum in medio, in quo requiescit, qui clavis affigitur.* Tertullianus (*Ad nationes,* 1, 12) loquitur de hoc *sedilis excessu* seu cornu et ita imaginem de *cornibus unicornis,* quam perperam *Deut,* 33, 17 invenerat, in Christo impletam videt : *unicornis autem mediae stipitis palus* (*Adv. Marc.,* 3, 18). De hoc cornu intellegenda sunt verba Senecae (*Epist. morales,* 101,1-3) : *hanc vitam mihi, vel acuta si sedeam cruce, sustine* etc. — Auctores censent tale cornu ideo adhibitum fuisse, ut vita doloresque crucifixi protraherentur. Medici enim asserunt hominem sine tali fulcro pendentem mox sensibus destitui vitamque cito amittere. »

bet rejette l'hypothèse du chevalet comme celle des cordages, parce qu'il conclut à un affaissement du corps. Cette conclusion serait elle-même établie par l'angle que l'avant-bras aurait fait avec la verticale, d'après une grosse coulée de sang. Très bien. Mais comment prouver que les taches carminées qui représentent le sang, sont réellement du sang ? Imaginons un colorant quelconque disposé artificiellement sur le Linceul, et les conclusions ayant trait à la position des bras pendant la crucifixion, à l'affaissement du corps, à l'absence de *sedile* et de cordages, par conséquent aussi à la nécessité où les bourreaux se seraient trouvés d'enfoncer les clous dans le carpe et non dans la main proprement dite, croulent par la base. De même que les photographies les mieux réussies ne sauraient remplacer les analyses décrites par le docteur Belot, de même les expériences maintes fois répétées, ne pourront jamais suppléer à l'ignorance de cette donnée première.

*

* *

Je m'excuse de multiplier les objections. Elles concourent à montrer les obscurités qui continuent à entourer le sujet. Lorsqu'on s'en est rendu compte, comment ne serait-on pas surpris d'entendre proclamer que la question de l'authenticité est définitivement tranchée ([65]) ?

Le R. P. Renié prête à M. Cordonnier le propos suivant : « Si saint Jean ne vous paraît pas d'accord avec le Suaire, comme le Suaire est un fait, cela prouve qu'il faut corriger votre exégèse » ([66]). Cela est vite dit. Mais d'après quels principes ? En torturant les textes à tous les points sensibles, et en leur faisant dire ce que l'on veut qu'ils signifient ? Saint Jérôme avait déjà mis en garde contre ce danger. « Sola Scripturarum ars est, écrivait-il à saint Paulin, quam sibi omnes passim vindicent... nec scire dignantur, quid Prophetae, quid Apostoli senserint, sed ad sensum suum incongrua aptant testimonia ; quasi grande sit et non vitiosissimum dicendi genus, depravare

(65) Cfr P. Scotti, *La Sacra Sindone di Torino e le recenti ricerche scientifiche*, dans l'*Osservatore Romano*, 16 juin 1939.
(66) *Rev. Apol.*, t. LXIV, 1937, p. 150.

sententias et ad voluntatem suam Scripturam trahere repugnantem » (67).

Si l'on se refuse à ce parti désespéré, tout en conservant comme point de départ l'hypothèse de l'authenticité, il faudra en tout cas, pour aboutir à des résultats concluants, se conformer de plus près au sens réel de l'Evangile : *Teipsum evangelio, non evangelium tuo accommoda sensui* (68). Les recherches scientifiques, qui se poursuivent à propos du Linceul, s'autorisent volontiers de méthodes précises. On me pardonnera de réclamer, pour l'interprétation du seul récit évangélique quelque peu circonstancié que nous possédions sur la question, une même rigueur technique et un égal souci d'objectivité.

F.-M. BRAUN, O. P.
professeur d'exégèse du N.T. à l'Université de Fribourg (Suisse).

---

(67) *Epist. 53 ad Paulinum presb. 7* CSEL vol. LIV, p. 453 (texte cité par le R. P. Vosté, dans *De divina inspiratione et veritate Sacrae Scripturae,* Romae, 1932, p. 148).

(68) Cajetanus, *In Matth.* V, 31-32 (texte cité par le R. P. Vosté, *op. cit.,* p. 147).

ESSAI SUR LA NATURE DE L'UNITÉ RELIGIEUSE

(*Suite*)

L'Eglise, organisme surnaturel vivant.

Les assertions précédemment développées (1), relatives à la nécessité de l'existence d'un don de Dieu, don d'une foi divine et aussi d'un centre de vraie foi en ce que nous pouvons appeler le « Corps de la foi », ne sauraient occasionner de surprise ou soulever d'objections chez ceux pour qui la croyance à la vie spirituelle et surnaturelle est une croyance à une vie réelle, et pour qui le Corps visible de cette vie dans le monde est une nouvelle création de l'homme dans le Christ, Corps dont les membres, nés par régénération et établis dans une relation divine, sont déiformes.

Si donc on croit à la réalité de cette dignité divine du Corps des fidèles, de ce grand Mystère, l'Eglise de Dieu, en qui Dieu, par le souffle de l'Esprit-Saint, tire de la « poussière » de l'humanité déchue une nouvelle et divine humanité dans le Christ, il semble alors bien étrange que Dieu ait pu omettre de placer dans la nature de ce Corps un quelque chose qui soit, pour ainsi dire, la « clé » de la coordination et l'unité de ce Corps. Ce serait bien étrange puisque, dans la création naturelle, on constate l'universalité d'une prévoyance analogue pour l'auto-conservation de toute créature vivante.

Il n'est évidemment pas légitime de dire que l'analogie avec la création des organismes naturels vivants offre une preuve décisive de ce que doit être la nature d'un Corps qui, lui, est surnaturel. Mais dans le cas qui nous occupe l'analogie est de celles que l'on peut suivre. Sur cette conception biologique de la nature de l'Eglise, — organisme renfermant, sous l'influence d'un principe central d'auto-identité, un riche développement et une différenciation des fonctions organiques, — nous avons

(1) Au début de cette seconde partie, nous rappelons à l'attention du lecteur notre remarque d'octobre, p. 936 n. 2, pour qu'il veuille bien en tenir compte dans le jugement de quelques rares formules de cet exposé, imprécises ou moins rigoureuses théologiquement (*Note de la Direction*).

non seulement l'autorité de saint Paul, mais encore l'autorité de Notre-Seigneur lui-même : « La lampe du corps, c'est l'œil. Si donc l'œil est simple, tout le corps sera lumineux ».

La différenciation des fonctions implique, selon saint Paul, une subordination. Toutes les fonctions du corps ne sont-elles pas subordonnées à l'œil dans la question souveraine du discernement, du point de vue visuel ? Ne doit-il pas y avoir, d'après cette analogie, un « œil simple » de la foi dans le Corps qui *vit* par la foi, un vivant organe de foi qui ne faillira pas lorsqu'il faudra discerner entre ce qui est « *de* » foi (et donc une partie de la vraie réponse de l'homme à la révélation de Dieu) et ce qui ne l'est pas, un organe capable d'être la lumière des hommes en proclamant cette foi vraie qui est « vie », et en dissipant les ténèbres de l'erreur qui est « mort » ?

Toutefois, plus nous comprenons que la vie de l'Église doit être vue comme une extension de l'Humanité Sainte du Verbe Incarné et une participation de l'humanité à la vie de la Trinité Sainte, plus nous devons nous attendre à ce que sa nature soit transcendante à celle des corps physiques et à celle des sociétés avec lesquelles elle offre des analogies, tels, par exemple, les États, les partis politiques, et même, devons-nous ajouter, les « écoles de pensée » en matière religieuse.

Ce n'est pas par manque d'égards envers de tels corps que nous affirmons du Corps du Christ qu'il dépasse absolument tous les autres. Car l'Épouse du Christ, tout comme son Maître, « séjourne » en ce monde, afin de rallier les hommes en l'amitié de Dieu, « pendant qu'il en est temps ». Sa « conversation » est dans le ciel d'où elle attend la venue du Christ. Ces autres corps sont dans le monde, comme en faisant partie, et, quand le Christ viendra, ils finiront en même temps que le monde, mais elle, l'Église, héritera alors de toutes choses.

De certains projets œcuméniques d'unité religieuse.

Quand donc nous nous intéressons à la nature de l'Église et particulièrement à son unité, il n'est pas raisonnable que des conceptions d'unité ne dérivant que de la considération de corps temporels et n'ayant pas spécifiquement Dieu pour centre viennent entraver et restreindre notre conception de l'unité de l'Église. Et cependant ceci arrive fréquemment. C'est le cas, par exemple, de certains de ces projets d'unité religieuse

que l'on appelle « œcuméniques » et qui semblent basés sur des notions d'unité tirées de la conception d'un gouvernement démocratique. Ils portent, assez curieusement, dans leur désignation, la marque de leur origine, puisqu'on les appelle couramment : organisations « mondiales ».

Un peu plus d'honnêteté, si nous pouvons ainsi dire, un peu plus de sens commun, et même un peu plus de sens de l'humour devraient intervenir en cette question. Car si Dieu, le Tout-Puissant, laisse les hommes libres de créer parmi eux toutes sortes de groupements, d'en disposer les constitutions, de régler les chartes d'identité, de liberté et d'unité interne qui les régissent, n'est-ce pas aller un peu « loin » que de ne pas Lui reconnaître une entière liberté dans la manière de faire et de conserver sa personnelle et splendide nouvelle création ?

Et si, en outre, au moyen de cette nouvelle création humaine, il lui a plu de « contracter une alliance » pour son Fils unique, et non seulement, pour Sa plus grande gloire, d'orner l'épouse du Christ des grâces sans nombre départies à ses saints, mais encore de la couronner de la gloire d'une auto-identité et d'une unité impérissables, gloire qui est sa chasteté, et cela par des moyens qui ne sont peut-être pas immédiatement évidents pour la manière humaine de penser, qui donc est en droit de Lui dire : Que faites-vous ?

Car il ne s'agit pas ici des cités du monde, mais de la cité de Dieu, son trésor particulier, cité qui lui est chère à l'égal de son Fils unique qu'Il « donna » pour elle afin de « se donner » Lui-même. Si Dieu, comme Il le fait dans les âmes fidèles, s'est réservé une citadelle de vraie foi à l'intérieur de cette cité, la vraie foi étant le principe vital de tous ceux qui habitent là, il est alors étrange que quelques-uns de ceux envers qui s'exerce cette bonne et miséricordieuse providence divine puissent s'étonner de l'action de Dieu.

Peut-être est-ce principalement à cause d'un manque de perspective que l'on prend cette attitude. En fait, elle trahit souvent un oubli de concentrer son attention sur les principes, de préférence aux détails d'organisation. Quand nous essayons d'examiner cette question de l'infaillibilité du point de vue de la religion comprise comme une vie, — l'infaillibilité étant le moyen de conserver cette vie, — ce ne sont pas l'organisation effective et la procédure qui nous intéressent tout d'abord. Ceci relève

de la question, relativement subsidiaire, de l'organisation ecclésiastique. Ce n'est pas *de* cette organisation que l'infaillibilité découle, mais c'est *à travers* elle. Ainsi que dans tous les corps en général, c'est la vie qui, dans l'Eglise, engendre et forme « l'ordre », et non l'ordre qui produit la vie. C'est toujours la caractéristique de la vie, qu'elle soit naturelle ou surnaturelle, de développer graduellement une organisation convenable du corps qu'elle anime. Lorsque la vie se développe, elle adapte l'organisme à ses propres besoins. Il peut se faire que des organes hors d'usage soient appelés à disparaître lorsque des organes nouveaux seront nécessaires.

L'infaillibilité et le développement organique.

Du point de vue de l'infaillibilité et de la disposition organique pourvoyant à son fonctionnement, l'importance de ce principe est simplement celle-ci : si, aux diverses périodes de son histoire, nous trouvons, comme c'est un fait, l'infaillibilité agissant par des formes différentes de l'organisation de l'Eglise, ce n'est pas à la suite d'une déviation quelconque de cette vérité, — à savoir que la révélation de Dieu se trouve dans la foi infaillible de l'Eglise et nulle part ailleurs, — mais c'est parce que la foi de l'Eglise est graduellement arrivée à saisir plus parfaitement et plus pleinement la révélation et, de même que dans les autres formes de vie, à adapter en conséquence les organes appropriés de son Corps. Ainsi, ce sont seulement ceux pour qui la vie de l'Eglise est quelque chose de statique (en dépit du fait que la vie n'est nulle part statique) et sa foi comme « ce qui était » au lieu de la considérer comme « ce qui est », qui peuvent élever devant l'infaillibilité quelque objection, par exemple pour ce motif qu'en 1938 elle se présente sous une forme d'organisation de l'Eglise qui n'était pas connue du temps des Apôtres.

Parmi les œuvres de Dieu, dans la nature où tout est généreuse prodigalité, mouvement incessant, ordre parfait et charme infini, il n'est rien qui puisse donner une apparence de vérité à cette idée étrange que la révélation de Lui-même, en son Fils, puisse être une chose si vide qu'elle aboutisse, en quelque point du temps, par exemple à la date du Concile de Nicée, à l'arrêt de la vitalité et du pouvoir de pénétration de la foi divine, et cela faute d'un intérêt sans cesse nouveau. S'il avait ainsi nourri

l'œil de la foi, nous devrions dire qu'Il a régalé l'œil de la science avec une générosité disproportionnée. Si donc le Corps qui aspire à toujours plus de lumière par son œil simple de foi divine, avait, en fait, cessé, depuis, disons, 1500 ans, de dire qu'il trouve un intérêt nouveau dans la révélation de Dieu, il serait raisonnable de conclure qu'il a cessé de regarder. En fait, l'Église proclame exactement le contraire — car elle proclame avoir tant vu que son propre organe de vision s'est modifié *en* regardant et *parce qu'il* regardait. La chose vraiment étrange est que cette revendication même soit traitée « d'obscurantisme » par quelques-uns.

La Révélation est un jaillissement de lumière créatrice.

Ces objections contre l'infaillibilité, élevées en partant de cette supposition que l'infaillibilité n'est rien autre que la présomption de l'autorité ecclésiastique à s'arroger de nouveaux pouvoirs, sont donc, au fond, basées sur une conception imparfaite de la nature de la révélation divine. Elles paraissent l'envisager comme un ensemble de mots vides de sens, sans avoir égard à ce fait que tous les mots humains sont des symboles et que la révélation n'est jamais venue dans le monde de cette façon. La vérité, c'est que la révélation divine est essentiellement un jaillissement de lumière créatrice dans l'ordre surnaturel, jaillissement ayant sa source dans l'acte pur de la Divinité. Cette lumière brilla tout d'abord sur les traits de Jésus-Christ, au jour de la Transfiguration ; maintenant elle resplendit partout, mais, seul, le Corps des fidèles peut l'absorber. Dans ce Corps, elle est le principe non d'une existence languissante, mais d'une vigueur enrichissante jusqu'à la vie éternelle.

Et comme, dans ce Corps, par l'union sacrée de la foi divine et de la divine révélation — union dans laquelle la révélation est le principe qui donne, et la foi le principe qui reçoit et conserve, — des formes innombrables et toujours nouvelles de sainteté, de pouvoir sans limites, se manifestent parmi les saints, ainsi, dans ce même Corps, est amené à la lumière, le rendant ainsi toujours plus neuf et plus beau, ce qui, tiré du dépôt primitif, est implicite en cette vérité. Non seulement l'Église prêche l'Évangile, mais en elle, comme dans la vie de ses saints, comme dans l'exercice de son autorité lorsqu'elle enseigne, l'Évangile est écrit par le Saint-Esprit, le Doigt de

Dieu. Il y a deux développements parallèles : d'une part, le développement incessant de la révélation elle-même et, d'autre part, l'enrichissement correspondant de la vie organique dans le Corps. Ainsi, ce qui semblerait à une observation superficielle comme une sur-élaboration ou même une invention gratuite, n'est en réalité que l'inévitable effet extérieur de l'invisible générosité divine, informant, et nous pourrions presque dire transfigurant, le Corps « d'adoption » qui croît toujours et en sainteté et en vérité.

S'il y a dans tout ceci une cause d'étonnement, elle ne repose certainement pas dans le fait que la divine Providence ait placé une infaillibilité de foi dans ce Corps afin de neutraliser les risques nombreux et évidents auxquels est exposée la fragilité humaine, qui reçoit sans relâche cette exubérance de vie « toujours plus abondante ». Vraiment, il y aurait bien davantage sujet de s'étonner s'il n'en avait pas été ainsi. En ce cas, la raison aurait dû demander comment il se fait que le Corps de la foi, étant donné la faiblesse des membres qui le constituent, ait pu soutenir le poids de cette divine générosité, et comment il fut capable de conserver en ces vases d'argile toute cette prodigalité de l'Esprit de vérité. On ne porte pas si aisément de si grands dons. « Personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres. Autrement, les outres se rompent, le vin se répand et les outres sont perdues. Mais on met le vin nouveau dans des outres neuves ».

L'infaillibilité de l'autorité enseignante n'est qu'un exemple d'infaillibilité.

Il peut s'élever une autre cause d'objection contre la notion d'une autorité enseignante infaillible, si l'on ne réalise pas que le principe d'infaillibilité est un principe général, d'une très large application dans l'économie du salut. Quand ce sont les questions de réunion qui dominent, il est aussi inévitable de concentrer l'attention sur l'infaillibilité de l'autorité enseignante qu'il est facile d'oublier qu'il n'y a là qu'un exemple d'infaillibilité. Il est même possible de supposer, comme quelques-uns le font, que le principe d'infaillibilité a été inventé tout exprès pour justifier l'existence, en histoire, d'une forme particulière de l'ordre ecclésiastique. Quelquefois aussi, ceux même qui croient à la nécessité d'une autorité enseignante infaillible com-

me fondement de l'unité ne replacent pas toujours leur opinion dans le cadre qui lui convient.

Du principe général de l'infaillibilité organique.

Ce que véritablement l'on entend par infaillibilité, en général, c'est simplement ce fait que Dieu est fidèle. Ni Dieu ne permet que la foi de ses serviteurs soit éprouvée au delà de ce qu'ils peuvent porter, ni jamais il ne les laisse sans accès auprès de sa divine assistance. Ceci est admis volontiers lorsqu'il s'agit de la grâce surnaturelle. C'est pourquoi les choses naturelles, par ailleurs capables, étant donné les besoins pressants de la vie corporelle, de l'emporter sur l'âme spirituelle, sont désignées, de par la volonté de Dieu, pour être les véhicules normaux de la grâce et même pour servir de garanties réelles et de signes effectifs de son authenticité. Ainsi, partout où se trouve une foi justificatrice, c'est Dieu qui ouvre un accès infaillible vers sa grâce, par le moyen des choses faibles et faillibles. La vie du corps nous tire, en effet, si fortement vers le bas, qu'il est difficile de voir comment, si ce n'est par l'opération d'un principe sacramentel, il serait possible à l'âme d'entretenir, de soutenir son propre développement qui est, lui, tout dirigé vers le haut. Ce qui naturellement était un obstacle devient, par le principe sacramentel, un moyen d'assistance.

Ce principe est, évidemment, plus clairement illustré lorsqu'il s'agit des sacrements officiellement institués, dont l'efficacité est expressément garantie contre toutes sortes de défaillances, qu'elles viennent de l'infirmité de la matière ou de quelque déficience du ministre. Mais le principe lui-même n'est d'aucune manière restreint aux sacrements institués. On le retrouve partout et en toutes choses ; il ne se limite pas aux seules choses bonnes, puisqu'il s'étend à celles qui sont mauvaises, par exemple la maladie, et à celles qui, par définition, sont hostiles, telle la persécution. Toutes ces choses, pour les fidèles, sont autant de moyens infaillibles d'obtenir l'assistance divine en ce qui intéresse leur perfection spirituelle.

Donc, lorsqu'on prétend que les affirmations d'infaillibilité en ce qui concerne l'autorité enseignante de l'Eglise, introduisent quelque trait étranger et nouveau dans l'économie du salut, on peut répondre que, loin d'être valable, cette objection affirme le contraire de la vérité. Car, en ce sens qu'elle est environnée

de toutes parts de moyens d'accès vers l'assistance divine, il n'est pas une âme fidèle dont on ne puisse dire qu'elle est comme « bercée » par l'infaillibilité. Tous les sentiers de Dieu sont miséricorde et vérité pour les âmes fidèles, parce que Dieu Lui-même est fidèle.

Il est raisonnablement nécessaire, si nous pouvons ainsi parler, que les dons excellents et parfaits de l'assistance divine soient transmis aux âmes en cette intégrité parfaite et cette efficacité avec laquelle « ils descendent » du « Père des Lumières ». Par conséquent, il doit y avoir une mise en action de la fidélité de Dieu, que nous appelons infaillibilité, et qui préserve ces dons du contact corrupteur avec l'agent par lequel ils sont transmis. La prière même, qui semble être le moins transmis de tous les moyens d'accès à l'aide divine, ne fait pas exception. Car c'est Dieu qui exauce la prière de la foi, non selon la faillible intention de l'âme chrétienne qui prie, mais selon l'intention parfaite de Jésus-Christ. Il fait que l'intention faillible devienne un moyen infaillible d'accéder à son propre Cœur.

Et alors c'est un fait qui semble très remarquable qu'on admette si largement, pour la grâce divine, que ses canaux doivent être infaillibles et que, par ailleurs, on méconnaisse si largement la nécessité parallèle et tout aussi souveraine de l'infaillibilité pour les canaux de la vérité divine.

La grâce sanctifiante et la vérité sanctifiante.

Personne ne niera que la grâce et la vérité ne soient des dons également excellents, également parfaits, ni qu'ils ne soient les formes principales de l'assistance divine nécessaire à l'exercice de la foi divine. La grâce sanctifiante est nécessaire pour l'exercice sincère de la foi divine. La vérité sanctifiante est nécessaire si l'on veut exercer la foi envers Dieu Lui-même, tel qu'Il s'est révélé. Dieu ne peut être adoré en esprit s'Il n'est pas aussi adoré en vérité. Et comment sera-t-il adoré en vérité s'il ne conserve pas l'accès à la vérité par l'entremise de l'autorité à laquelle Il a Lui-même donné mission d'enseigner, avec la même fidélité et la même jalousie qu'Il met à conserver l'accès à la grâce sanctifiante par l'entremise du même ministère ?

L'appel de beaucoup de « fils » à adorer Dieu en esprit et en vérité devient une moquerie de la faiblesse humaine, si ceux que l'on appelle à être « fils » ne peuvent savoir, avec une certitude divine, qui est Celui qu'ils sont appelés à adorer. *Sans la vérité, la grâce n'aurait pas de sens, tout comme sans la grâce, la vérité n'aurait pas de but.* Posséder la connaissance de Dieu par la vraie foi, c'est, en effet, déjà posséder la vie éternelle, et cela d'une manière qui n'attend que la mort pour être changée en vision actuelle dans la lumière de gloire, lorsqu'aussi la vie de la grâce deviendra la vie glorifiée. « La vie éternelle, c'est de Te connaître, Toi, et Jésus-Christ que tu as envoyé ».

« *Faire sa volonté* » *précède normalement* « *l'intelligence de sa doctrine* ».

L'économie du salut par Jésus est un édifice merveilleux de la sagesse divine, d'une rare magnificence et d'une impénétrable finesse de conception. Elle déborde l'étendue de toute intelligence humaine qui cherche à la comprendre. Elle n'a pas été conçue pour être saisie par une intelligence finie, mais pour être contemplée et pénétrée par la foi, divinement illuminée. On ne peut séparer la grâce et la vérité, pas plus qu'on ne sépare l'amour de la connaissance. Ceux qui livrent leur cœur à l'amour du Christ sont conduits, par cet abandon, dans les riches pâturages de la connaissance du Fils de Dieu. « *Faire sa volonté* » *précède normalement* « *l'intelligence de sa doctrine* ». *Notre-Seigneur est d'abord la voie, puis la vérité, enfin la vie.*

Dans l'action invisible de l'Esprit de vérité pour l'extension de la vie du Verbe Incarné parmi les chrétiens, nous trouvons partout, sans cesse entrelacés, l'infaillible assistance du Dieu Tout-Puissant et le libre vouloir et le libre raisonnement de la fragilité humaine. Le progrès dans l'amour et dans la connaissance de Dieu n'est pas mesuré par une limitation de la volonté libre, ni par une restriction des droits de la raison, bien qu'il puisse paraître commencer par cela, mais il se mesure par la libération de la raison et de la volonté. La grâce libère la volonté de la servitude de l'amour-propre, et la vérité « qui vous délivrera » émancipe l'esprit de l'amour trop absorbant ou de l'obsession douloureuse de ses propres notions. A mesure que l'amour d'adoration prend la place de l'amour-propre, le cœur

se rapproche de son véritable objet qui est Dieu, et à mesure que la vraie foi triomphe des spéculations privées, l'intelligence s'avance graduellement vers le véritable objet de sa contemplation qui est aussi Dieu. L'expérience des « petits », de ceux qui sont dociles à la révélation, les conduit, comme à Nazareth, au cœur même du grand mystère devant lequel abdique l'intelligence des anges.

Comment s'apprend l'amitié avec Dieu.

De plus, si la religion est une amitié avec Dieu, elle s'apprend, comme l'amitié en général, bien plus par la vie que par la logique, — ceci ne voulant pas dire qu'elle ne soit pas une relation logique, car aucune relation de vie ne peut être plus logique que la relation du Verbe Incarné de Dieu avec le Père Eternel, et telle est la relation à laquelle les baptisés participent.

Mais l'amitié ne se base pas seulement sur la parenté ; elle se base aussi sur la dissemblance de ceux qu'elle unit ; et si, par l'expérience, cette dissemblance s'avère plus profonde qu'elle ne le paraissait tout d'abord, l'amitié elle-même devient un moyen plus fructueux grâce auquel les amis peuvent s'enrichir l'un l'autre. Ceux qui ont été les plus fidèles amis de Dieu en cette relation divine de vie humaine sont ceux qui ont le mieux connu ce qu'est l'infinie dissemblance entre Dieu et l'homme. Ils ont compris ce que c'est que d'être toujours faillibles et combien infailliblement accessible est le secours divin. Leur égalité devant Dieu, puisqu'il doit y avoir une égalité en amitié, est l'égalité graduellement réalisée entre leur faiblesse et sa puissance. Ils tendent de plus en plus vers l'équilibre parfait et définitif de cette amitié en apportant lentement, et souvent comme à regret, avec peine, cette pleine confession de cette fragilité en laquelle, vis-à-vis de Dieu, ils excellent sans mesure, tandis que Dieu, dans son infaillible fidélité, apporte sans mesure une évidence toujours nouvelle de sa grâce et de sa vérité, grâce et vérité toujours accessibles et pleinement suffisantes.

Et comme la dissemblance finale entre Dieu et l'homme est celle qui distingue l'Etre du néant et le Tout du rien, de même, suivant la raison, l'acte final et parfait de l'amitié de l'homme envers Dieu doit être le total abandon de la Créature à Celui de qui elle vient. Cet acte est le dernier défi de la fragilité à

l'égard de l'infaillibilité dans la longue rencontre de l'amitié. Cependant même cet acte est le produit de la grâce et de la vérité divines. Par l'assistance de la grâce divine, il est un acte parfait de cet amour d'estime qui est la loi de l'amitié ; et, en même temps, par l'illumination de la vérité divine, il est une reconnaissance parfaite, dans la sphère de la réalité, de la « position » logique. Tant que cet acte n'a pas été fait dans l'âme et par l'âme, comme un jour il fut fait pour elle sur la Croix, l'amitié ne peut être scellée. Tous les autres actes de la créature peuvent être rétractés, mais non cet acte d'abandon de sa vie. « En vérité, en vérité, je vous le dis : si le grain tombe en terre et ne meurt, il reste seul ; mais s'il meurt il porte beaucoup de fruit ».

Le total abandon.

Suivant les maîtres de la vie spirituelle, ce total abandon est le sommet de la perfection en cette vie. Cela découle de cette vérité que l'assistance divine est, sans limite, infaillible en sa correspondance à la fragilité humaine ; mais l'étendue selon laquelle il lui est possible d'opérer effectivement est strictement limitée par la volonté de l'homme.

Tout comme la fidélité de Dieu à pardonner le péché présuppose l'aveu de ce péché (I. *Jean.* 1. 9), ainsi sa fidélité à secourir, en général, la fragilité, présuppose la reconnaissance de cette fragilité. Et l'exercice de la foi divine peut seul conduire à la sincérité d'un tel aveu et d'une telle reconnaissance, car seul il conduit à reconnaître que le péché et la faiblesse détruisent ou diminuent la divine relation de l'âme. Tout aveu sincère est fait sous cette forme : « C'est contre Toi seul que j'ai péché », car cette forme montre le péché comme contredisant la relation divine. Et, pareillement, l'appel le plus profond lancé par la faiblesse est l'appel de l'amour « désespéré », de l'amour qui désespère de jamais payer de retour la bonté de l'Ami des pécheurs. « Que vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour tous les dons que j'ai reçus de vous ? »

Ainsi la valeur infinie et l'opération parfaite de la fidélité de Dieu se trouvent liées aux nécessités de la vie intérieure des chrétiens ; et c'est pour les besoins des âmes, en ce qui concerne la grâce et la vérité, que l'infaillibilité réside dans le Corps de la foi.

Si donc, par la fidélité de Dieu, il est ouvert dans le Corps de la foi une porte donnant un infaillible accès à la vraie foi, une porte à laquelle toute âme dans le besoin peut mendier sa vie avec la certitude d'être nourrie, il est d'un intérêt vital pour toute âme chrétienne de savoir où la trouver. Qu'y a-t-il de plus essentiel à la vie que de savoir où trouver ce qui peut véritablement l'alimenter ? Cette question de l'infaillibilité n'a d'aucune manière la sécheresse d'un sujet académique que des savants exposent ou qui est controversé dans les écoles. Loin de là : ce qu'il implique réellement est à la fois simple et de souveraine importance, à savoir : Dieu ne peut être parfaitement adoré, dans le Corps divinement relié à Lui-même qu'Il a formé en son Fils, s'il n'existe, à l'intérieur de ce Corps, un facile accès au secours indispensable qu'il doit donner à la fragilité humaine pour qu'elle vive cette relation, et si tous les membres de ce Corps, tous ceux pour qui cet accès fut ouvert, ne recourent à lui.

La nature de l'Eglise et la spiritualité individuelle des âmes sont deux questions liées.

Peut-être a-t-il pu paraître déconcertant d'essayer d'illustrer la nature de l'Eglise en se référant aux intérêts spirituels des âmes prises individuellement. On peut se demander ce que ces deux sujets ont à faire l'un avec l'autre. Mais ces deux théories (celle de la nature de l'Eglise et celle de la spiritualité des âmes) dépendent entièrement de la conception que l'on se forme de la religion elle-même. La religion en tant que vie surnaturelle, vécue dans cette divine relation que constitue la foi divine, est véritablement, en fait, basée sur la régénération des âmes, une à une. Mais il n'y a pas de régénération des âmes sans leur incorporation dans le Corps Mystique du Christ. Ce Corps est le seul lieu de repos, le seul « home » terrestre de la vie spirituelle, et, s'il n'est pas encore entièrement visible comme tel, ce n'est pas parce qu'il ne devrait pas l'être.

Ce Corps à travers toute la Bible, dans les deux Testaments, est très vivement et fortement distingué du monde et mis en contraste avec lui. Il est dit, dès l'origine, en parlant du « prince » de ce monde, que Dieu mit une « inimitié » entre sa « race » et « la race de la femme ». Après la Pentecôte, le mot même qui désigne ce Corps, Ecclesia, exprime simplement cette vérité,

ayant littéralement le sens d'un « appel ». Il signifie un appel (ou vocation) des ténèbres à la lumière, afin de n'être plus sans demeure, afin de n'être plus « étrangers » (à la relation divine préparée pour la vie humaine), mais pour être « de la maison de Dieu ».

Du point de vue de l'Église, « Ecclesia », le monde n'est qu'une contrée hostile, à travers laquelle ceux qui en ont été retirés par le don de la foi divine, ont à voyager, comme pèlerins se rendant à la maison de leur Père, de même qu'Abraham, le père des croyants, se rendait à la Terre promise.

C'est donc cette simple, indivisible et divine conception de la religion, de l'Église, et du « peuple choisi par Dieu » pour former la « nation sainte » en un monde qui ne le connaît pas, qui rend tout à fait impossible de croire que la vie spirituelle des Chrétiens ne soit pas affectée par les théories, exactes ou erronées, sur la nature de l'Église et de son unité. L'Église est leur *propre* Corps.

Inimitié de l'Église et du « monde ».

En fait, c'est parce que l'Église et le monde sont de mortels ennemis entre lesquels il ne peut y avoir de merci, qu'à maintes reprises l'histoire a révélé l'Église dans sa vraie gloire, et précisément à ces époques où l'apparition dans le monde de nouveaux monstres du mal l'obligeait à remonter plus avant vers les infaillibles sources de sa vie.

Il semble que Dieu permette à ces monstres du mal de renaître d'âge en âge, afin qu'un nouvel encens d'adoration souffrante puisse monter de l'Église de la terre jusqu'au ciel. D'âge en âge, de nouvelles « bêtes » blessent sur terre la Femme et son Enfant et la conduisent en de nouveaux déserts, non seulement pour que de nouveaux martyrs puissent rendre témoignage de la foi ancienne et impérissable, mais aussi pour attester que, tout comme dans la Sainte Passion elle-même, ainsi dans toute passion de l'Épouse du Christ, son acte d'adoration envers Dieu est une même chose que sa paix intérieure et son unité contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront pas. Les monstres n'apparaissent pas toujours sous la forme de tyrans. Ils peuvent apparaître sous la forme d'idéologies, ou sous la peau de brebis d'un humanitarisme qui s'adore lui-même, ou même sous toutes ces formes à la fois. Mais toujours

ils apparaissent sous quelque forme qui contrefait de façon blasphématoire cette divine infaillibilité aux yeux de laquelle la fragilité humaine — on le voit bien aujourd'hui — est toujours défaillante, et qui se trouve dans l'Eglise seule. Et c'est la foi divine seule qui toujours remporte sur eux la victoire.

En des temps plus faciles, l'Eglise peut être moins consciente de la longue inimitié entre elle et le monde ; elle peut oublier pour un temps qu'elle n'a pas ici-bas de cité permanente et pas de ressources de vie, sinon en elle-même. Et à de telles époques, l'âme chrétienne peut aisément se laisser aller à regarder à la légère et comme étant pour elle de peu d'intérêt ces canaux divinement institués de l'assistance et de la direction divines. Ces canaux lui semblent alors parfois secs et vides, mais, en fait, ils lui sont toujours aussi indispensables qu'ils sont infaillibles. Ce laisser aller peut facilement arriver, — et en fait doit arriver, — à l'intérieur d'une tradition chrétienne qui pendant longtemps et officiellement fut détachée de ces canaux divinement institués. Mais en dernier ressort, et de façon plus évidente aux heures de danger, on ne trouverait nulle part aucune âme chrétienne qui ne soit absolument dépendante, consciemment ou inconsciemment, pour sa vie spirituelle et sa subsistance, des ressources inépuisables du Corps du Christ où elle a pris naissance.

La violence qu'introduit la division dans le Corps de foi.

S'il est vrai que tous les membres du Corps, en tous temps, ont besoin des ressources du Corps, il est également vrai que le Corps aussi, en tous temps, a besoin de la foi de tous ses membres. Et si le Corps est divisé parce qu'il n'y a pas une pleine unité de foi, une partie étant dans la vraie foi et une autre ne l'étant pas, c'est la foi du Corps regardé comme un « corpus » de foi qui souffre violence.

Cette violence n'est pas le violent amour des âmes ferventes qui prennent d'assaut le royaume de Dieu, ce n'est pas non plus la haine violente des infidèles, mais c'est une douloureuse violence intérieure dans le Corps de foi lui-même. Cette partie du Corps dans laquelle se trouve la vraie foi est frustrée, pour ainsi dire, de la foi sincère de ces croyants qui sont séparés d'elle, tandis que, du côté de ceux qui sont séparés, c'est la foi

sincère qui est frustrée de son véritable objet. Cette condition du Corps, en un même moment, est comparable à la pitoyable condition d'une âme instable qui, à un moment donné, possède la vraie foi mais avec peu de sincérité, et qui, à un autre moment, ayant recouvré la sincérité de sa foi, défaille alors parce qu'elle ne la dirige plus vers son véritable objet.

Dans le cas de désunion c'est donc, par conséquent, toute la foi du Corps qui souffre un incalculable appauvrissement, puisque : en tant que vraie foi, elle supporte une perte là où se trouve la sincérité sans la vérité ; et, en tant que foi sincère, elle supporte une perte là où se trouve la vraie foi, mais avec moins de sincérité que si tous les croyants avaient cette foi véritable. Et même en supposant que la sincérité des uns dans leur foi moins vraie soit plus grande que la sincérité des autres dans leur foi plus vraie, ou vice-versa, cela ne comble pas la perte totale de foi dont souffre le Corps tout entier, le Corps lui-même ne pouvant pas être « entier » si la foi n'est pas, partout en même temps, sincère et vraie. C'est donc le Corps lui-même et tous ses membres qui souffrent une diminution de vitalité, car tous vivent de la foi. Qui comptera les pertes que comporte la foi divine, en dehors du Corps de foi, dans toutes ces âmes où l'Esprit de vérité sème sans relâche la divine semence de la foi, mais où cette semence ne peut prendre racine parce qu'étant donné la confusion de tant d'appels de la foi, dans le monde, ces âmes ne savent plus lequel écouter. Et qui pourra exprimer l'injure universelle faite à la notion de foi *en tant que foi,* quand, aux yeux du monde entier, elle apparaît comme ayant perdu toute force unitive.

La désunion consiste d'abord dans le gaspillage du don de la foi divine fait au monde.

Il est alors évident que le mal réel de la désunion ne consiste pas dans l'existence de formules de foi qui soient en conflit et dans des rivalités au sujet de l'organisation de l'Eglise. Ce sont des symptômes de désunion, non la désunion elle-même. La désunion elle-même consiste dans la dissipation incalculable et le gaspillage du don de la foi divine. C'est à l'opération de la foi divine qu'il est mis obstacle ; c'est la révélation divine qui est obscurcie et déshonorée à travers le monde ; et Dieu qui n'est pas adoré.

De même que la relation divine de la vie humaine est spirituelle et en elle-même invisible, de même est invisible cet esprit du mal qui cherche à contredire et à détruire cette relation divine en dressant les uns contre les autres ceux qui, par leur naissance, ont en elle un intérêt commun. En ce monde où l'humanité, bien que destinée à être l'héritière de Dieu, est encore dans la faiblesse de l'enfance, elle ne peut incorporer parfaitement *aucun* esprit. Dans l'Église militante, ni l'unité ni la désunion ne peuvent jamais parvenir, en toute perfection de ressemblance, à ce qu'elles sont spirituellement. Jusqu'au grand jour de la résurrection, ni le ciel ni l'enfer ne sont révélés. De même qu'il ne se trouve pas sur terre un corps spirituel dans lequel les véritables réalités du « combat dans le ciel » puissent apparaître, de même, aussi, on ne peut percevoir qu'obscurément, comme à travers un miroir, les réalités spirituelles de cette condition de la chrétienté sur laquelle nous mettons cette simple étiquette : « divisée ». La foi, vraie ou fausse, ne peut être séparée de ses symboles, pas plus que l'âme ne peut être séparée du corps.

Néanmoins, quand l'unité et la désunion deviennent en elles-mêmes des sujets de considération rationnelle ou des sujets de prière, il est absolument nécessaire de séparer, dans l'esprit, toutes les notions d'unité religieuse ou de désunion d'avec les notions de leurs symboles. Tous les Credo, par exemple, ne sont pas la foi mais des symboles de la foi. L'organisation de l'Église n'est pas la vie spirituelle organique, mais le sacrement d'une telle vie. De même aussi, les théologies concordantes ou discordantes ne constituent respectivement ni l'unité de foi ni la désunion de foi, mais ne sont que des symboles de ces réalités spirituelles, tout comme les constructions rivales de l'ordre de l'Église ne sont pas des séparations entre les âmes mais des dénominations qui accentuent et tendent à perpétuer de telles séparations spirituelles.

Différence entre « symbole » et « croyance ».

Il est en effet très nécessaire de garder nettement dans l'esprit cette distinction entre les réalités et leurs symboles, sinon ce serait la tendance à oublier les réalités, et l'échec pour qui cherche à découvrir leur présence dans le monde.

Il serait, par exemple, très risqué de prendre le symbole de

la croyance de n'importe quel corps séparé, comparativement à celui de la vraie foi, comme une indication sûre de l'étendue réelle de la disparité effective de foi que la différence entre les deux symboles implique. Mais bien qu'il soit vrai qu'on ne puisse pratiquement juger de l'étendue réelle selon laquelle il il y a présentement unité ou désunion que par la disparité visible des formules de croyance, néanmoins c'est en esprit que Dieu est adoré (non *en* symboles, mais *à travers* eux), et c'est en esprit qu'il est outragé. De même que la beauté ineffable de l'unité est, en ce qu'elle implique, souverainement transcendante à la plus grande perfection possible des symboles de théologie et de croyance, parce que l'unité parmi les âmes, en leur divine relation, est en elle-même un miroir de la Majesté de Dieu, un et trine, — ainsi tout ce qui contredit l'unité dans cette relation doit être jugé, en ce qu'il implique, d'après la même comparaison aux Perfections divines.

De la symbolisation de la désunion.

Où donc trouver dans le monde un symbole pour tracer un portrait visible de ce spectacle spirituel invisible qu'est la foi divine devenue une pierre d'achoppement, non seulement parmi les croyants et les mondains, pour qui elle l'a toujours été, mais aussi parmi les Chrétiens dans le « Corps même de la foi » ?

Si cette condition spirituelle du conflit dans la Chrétienté doit être comprise comme une condition spirituelle et s'il faut, en quelque mesure, saisir sa réalité intérieure, il est nécessaire que, de quelque manière, elle soit elle-même symbolisée. De même que nous voyons partout les faits spirituels n'être jamais saisis que par leurs symboles appropriés, de même il n'est pas raisonnable de penser que ce fait spirituel puisse, sans un symbole, être porté devant l'esprit et la conscience de la Chrétienté.

Pour répondre à cette demande d'un symbole de la désunion, il n'est pas suffisant de dire que la théologie et la théorie de l'unité de toutes les communions et confessions sont déjà symbolisées. Car en aucune des communions (2) il ne se trouve une foi et un ordre qui *symbolisent la totalité de la foi et de*

(2) Qu'on veuille bien se souvenir ici que l'article est écrit par un Anglican, très attaché à son Eglise en même temps qu'extrêmement désireux de l'unité chrétienne (*Note de la Direction*).

l'ordre dans la Chrétienté. Aucune partie ne peut symboliser le tout, à moins qu'il y ait unité. Il est vrai que toutes les parties ont leurs symboles propres, mais depuis que tous ces symboles particuliers sont en conflit les uns avec les autres, aucun ne peut offrir en ses formules particulières une symbolisation adéquate de la condition d'ensemble.

Aucune formulation « symbolique » adéquate de désunion ne peut exister.

De plus, si cette condition d'ensemble doit être comprise par tous, c'est précisément le conflit lui-même, et la honte, et la pitié, et la tragédie de ce conflit, qui, plus que tout, demandent un symbole, de telle sorte que tous puissent les voir et les reconnaître. Il semblerait que trouver un tel symbole dépasse l'esprit de l'homme, puisqu'il faut trouver un symbole qui soit un symbole effectif et sous lequel résident ensemble la vérité et l'erreur, l'affirmation et la négation, l'adhésion et la contradiction. Et ce ne sont pas confusion et contradiction ordinaires, mais c'est la confusion et la contradiction sur ce plan spirituel où se trouvent liées ensemble : la foi divine, la divine relation d'amitié allant de l'homme à Dieu, l'adoration de Dieu Lui-même et la rédemption du genre humain. On peut dire que s'il était possible de trouver un symbole adéquat et reconnu véritable de cette confusion et de cette contradiction, tous se détourneraient de lui avec horreur et avec épouvante.

Par le « symbole » du Crucifix, la désunion est partout visible.

Cependant ce symbole est déjà visible partout et dans toutes les communions, car il n'est pas de communion chrétienne qui n'ait réclamé le Crucifix, ou du moins la Croix, pour son symbole. Par ce symbole, toutes les confessions proclament que la vocation chrétienne est de revivre et de réincorporer en ce monde les mystères du Christ, et spécialement les mystères de sa très Sainte Vie de soumission dans la souffrance, de sa Sainte Passion, et, s'il en est besoin, de sa précieuse Mort. Pour chercher à comprendre ce symbole, il faut nous demander ce qui a constitué la réalité intérieure de ces mystères et spécialement du mystère de la Sainte Passion. Etait-ce seulement la « contradiction des pécheurs s'élevant contre Lui », la con-

tradiction du monde, tant visible qu'invisible, à l'égard de la relation divine unissant l'Humanité Sainte au Père Eternel ? Ou bien, ne commençons-nous pas à comprendre que c'étaient aussi les agonies prévues du Corps de Foi lui-même où nous vivons, les agonies intérieures et spirituelles de maintenant, que l'Ange de l'Agonie versait dans le Calice d'amertume afin que, lorsque les temps seraient accomplis, des fleuves de miséricorde et de grâce puissent, pour guérir ces maux, jaillir du Cœur Sacré jusqu'au Calice de l'éternel salut ?

Rappelons-nous ici ce qui, toujours et partout, est vrai pour les Chrétiens : il n'y a de révélation claire du péché que par la révélation du salut en Jésus-Christ, et ce n'est que par la guérison des blessures causées par le péché qu'on réalise vraiment ce qu'il est *en tant que* péché. C'est dans la Croix que la miséricorde et la paix « se sont rencontrées » et que la justice et la paix « se sont embrassées ». La terrifiante vérité de ce qu'est le péché ne pouvait être portée par l'homme sans être tempérée par la révélation simultanée de la miséricorde de Dieu ; et la justice divine décrétant que la mort est la rançon du péché ne s'affirme que dans la Précieuse Mort dont les mérites satisfont infiniment à ce qu'elle réclame. La Croix est donc le seul symbole vrai et adéquat de l'état de ce Corps de foi divisé, duquel on peut dire : « Mes os ont été dénombrés » tandis qu'un monde dont le scandale se justifie « m'observe et me contemple ». Mais la Croix est aussi le signe vrai que c'est seulement dans la bienheureuse et simultanée révélation de la miséricorde et de la paix que sont déclarées la vérité et la justice.

En la Croix est révélée la voie de l'Unité.

En ce signe, seul capable de peindre à vif la terrible vérité sur les schismes et la justice qu'ils méritent, se révèle également la voie miséricordieuse qui conduit, par la pénitence et la prière, à l'unité et à la paix. De même que c'est dans le Corps souffrant, pris comme un tout, que le don plénier de la foi divine souffre violence, et que c'est à travers le Corps tout entier que la divine relation de la vie humaine souffre la contrainte, la tension, la dislocation, de même c'est pour le Corps entier, *agissant* comme un Corps de pénitence et de prière, que s'ouvre la voie qui conduit à la paix et à l'unité.

Le Christ, « Cœur des Chrétiens ».

Au cours de ces quelques réflexions sur l'unité religieuse à la lumière de la religion révélée, notre but a été de considérer la religion et l'unité, dans leur cadre actuel et historique, comme des relations divines de la vie humaine, comme de vivantes réalités, plutôt que de les considérer comme des concepts intellectuels dans l'atmosphère raréfiée de la pensée abstraite.

Durant ce premier chapitre de l'histoire de la religion qui va de l'Annonciation à la Pentecôte, nous contemplons la religion catholique dans le Cœur de Notre-Seigneur. Là, sous l'ancienne image et l'ancienne prophétie du buisson ardent, brûlant sans se consumer, le Saint-Esprit, feu et flamme, feu brûlant de charité, flamme lumineuse de vérité, manifeste la Divinité Une et Trine. Cette manifestation est la manifestation même de la religion.

Au Cœur du Christ, c'est le Cœur de sa Mère qui seul répond pleinement et de manière immaculée. Cette réponse est la réponse toujours virginale de la nature entière de Marie : corps, âme et esprit. Ainsi, en la religion de Jésus et de sa Mère se manifeste l'unité religieuse.

Après la Pentecôte, sous cette même image du buisson ardent, nous contemplons la même religion et la même unité religieuse, dans le même cadre, car l'Eglise une, Sainte, Catholique, Apostolique, est l'extension de la vie du Verbe Incarné ; elle est le Corps du Christ que réunit et coordonne la foi divine.

Idéalement, de la Pentecôte jusqu'à « la fin », l'Eglise des baptisés, dans la virginité de la foi, est l'Epouse du Christ. Idéalement, sa réponse à travers les âges, dans une foi vraie et sincère, sa réponse au Cœur de son divin Epoux à qui l'Apôtre des Gentils « l'unit » comme une vierge chaste, est une réponse qui reflète dans le miroir de la foi la réponse immaculée de Marie au même Cœur du Christ.

La Vierge Mère de Dieu, originellement et éternellement, est « toute pleine de gloire au dedans ». L'Epouse du Christ dans sa vraie foi reflète cette gloire. Saint Jean Eudes, désirant honorer le « mystère » de « l'unité » des Cœurs de Jésus et de Marie, donnait à Jésus ce beau titre : « Cœur de Marie ». Si dans tout le Corps de la foi il y avait une parfaite unité de foi, une unité de foi « sans tache et sans ride », il y aurait une

telle union de foi entre l'Épouse du Christ et son divin Epoux que l'Église du Christ pourrait lui donner le titre de « Cœur des Chrétiens ».

L'union des chrétiens dans la prière pour l'unité de la foi doit aspirer à la célébration d'une fête aussi glorieuse. Elle ne peut tendre vers aucun idéal moins élevé puisque ce fut pour la perfection de l'union de l'Eglise avec Lui, par la foi, que Notre-Seigneur a prié en faveur de son Église, et la prière de celle-ci, son Epouse, doit être conforme à cette divine intention.

De même que la pureté de la foi divine est le reflet dans l'Église de la flamme de vérité qui est dans le Cœur de Jésus, vraie Lumière, Lumière de Lumière, et Lumière du monde, de même aussi le feu de l'amour est, dans l'Eglise, ce feu que Notre-Seigneur vint allumer sur terre, le feu brûlant de la divine Charité. Ce feu est un feu de zèle pour la gloire de Dieu, le feu qui dévore son Cœur, et son embrasement éternel est l'adoration, l'acte unique de la religion de Notre-Seigneur et donc l'essence de la religion catholique dans l'Église. Quand nous chantons l'amour de Jésus, comme dans les hymnes incomparables de saint Bernard, c'est habituellement sous cet aspect de la Charité divine embrasant son Cœur et faisant que Notre-Seigneur devient notre Sauveur et notre Consolateur, tandis que nous sommes rendus ses frères. Mais l'ordre actuel suivant lequel procède l'action divine n'est pas de créer la religion comme un moyen de salut et de fraternité parmi les hommes ; c'est, au moyen de ce salut et de cette fraternité, de délivrer toute la création matérielle de l'esclavage du péché, afin qu'elle puisse proclamer la gloire de Dieu, en se mêlant aux chœurs des Anges. A Bethléem, le cantique angélique, « Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre » résonne déjà en réponse à la nouvelle adoration qui s'élève à la Crèche, dans le cœur silencieux du Divin Liturge, et Marie est déjà dans le ciel. L'éternel Trisagion, cette parfaite expression de l'adoration, est le cachet final de vérité qui doit sceller la création tout entière. Par cet acte éternel de louange dans l'Église, le mystère de la Majesté Une et Trine est enfin dignement adoré par la foi. Et l'ultime manifestation, par la louange de toutes les créatures, de la magnificence de la divine Charité, est l'affirmation primordiale que prononce la foi divine.

La véritable Unité n'est qu'un moyen de procurer la gloire de Dieu.

Aussi, en ce qui concerne la Réunion, ce n'est pas vers la guérison des divisions, prise comme but, mais vers la perfection de la louange dans l'unité de la vraie foi que l'action divine meut toutes choses, tant visibles qu'invisibles, avec un infaillible et irrésistible pouvoir. On ne peut éviter des conceptions peu dignes de la Réunion et des espoirs d'unité qui seraient à courte vue qu'en se rappelant que la véritable unité n'est pas une fin en elle-même, mais un moyen de procurer la gloire de Dieu. La véritable *excellence* de l'unité ne repose pas dans l'union des Chrétiens prise simplement comme telle, mais dans l'allégeance des Chrétiens au symbole de la vraie foi. Ainsi la perfection de l'unité dans la foi divine ne peut, en aucune manière être assimilée à une aggrégation de multitudes. Il y eut des temps, et il y en aura encore, où la vraie foi ne comptait que peu d'adhérents. Les étoiles « diffèrent en clarté » : ce n'est pas nécessairement la plus grande étoile qui donne la plus pure lumière.

Les dangers sur le chemin de la véritable Unité.

Avant que la Réunion se fasse, il se peut que la foi divine ait encore à souffrir un plus grand déshonneur que celui dont elle souffre maintenant. Le mouvement même d'une union de prières pour l'unité de la foi peut avoir besoin de flammes purificatrices dont, présentement, nous ne saurions concevoir l'intensité. Ce serait folie d'ignorer les nombreuses tendances qui, dans le monde, poussent à une simple agrégation des multitudes, ou bien d'ignorer les intérêts cachés qui se dressent contre une telle réorganisation des confessions chrétiennes, réorganisation capable de mettre en péril l'utilité séculaire du « statu quo ». Il y aura beaucoup « d'allants et de venants », et les multitudes sont aptes à se réunir pour toutes sortes de raisons. Il se peut que la vraie Réunion ne se fasse pas sans compétiteurs sur son propre terrain. Beaucoup de soldats s'enrôlèrent sous l'étendard de Gédéon, mais il fallut en renvoyer beaucoup avant qu'il fût possible, en toute *sécurité,* d'engager le combat contre les ennemis de la terre de Madian.

Ce serait folie d'ignorer ce fait probable, que la conviction

croissante de la nécessité pour les Chrétiens de s'unir, en face de tant et de si grands maux qui menacent l'existence même de la religion, que cette conviction n'implique pas de gros risques d'action inconsidérée. Un mouvement de panique (au lieu d'un mouvement de pénitence) peut conduire à des agrégations de Chrétiens sous des contrefaçons de symboles d'unité, hâtivement conçus, élaborés d'après des motifs d'opportunité plutôt que d'après les principes, non seulement distincts du symbole de la vraie foi, mais peut-être en consciente opposition avec lui.

Déjà nous entendons parler de programmes d'unité qui semblent prendre pour base un humanisme de sentiment uni à un rationalisme naturaliste. Beaucoup d'âmes sincères, blessées au cœur par les dissensions et leurs conséquences néfastes, sont incapables, étant donné leur ignorance de la solide doctrine, d'échapper à ce que de tels programmes présentent de confusion ; elles peuvent croire que c'est la « charité » qui les fait agir ; mais à quoi servirait d'ignorer le fait qu'il existe une atmosphère de religion où le mot même de charité a perdu son sens ? Il est des régions entières de la croyance chrétienne où il a cessé de « signifier » cette vertu théologale qui est un zèle brûlant pour la gloire de Dieu et l'unique fondement du véritable amour mutuel entre les frères. Il y a des leaders, en religion, sur les lèvres de qui le mot « charité », uni à celui d'unité religieuse, signifie à peine un peu plus, semble-t-il, qu'une humaine amabilité.

Peut-être n'a-t-il jamais été plus délicat que de nos jours de conserver la juste proportion entre les « droits de la vérité » et les « devoirs de la charité ». Cela devient presque impossible en face d'une certaine attitude par rapport à la vérité, mise en avant comme base d'unité, attitude qui semble prendre comme axiome que toutes les théologies, qu'elles se contredisent ou non, doivent, d'une manière ou d'une autre, être comprises en une unique structure hiérarchique, sans avoir égard à leurs relations respectives vis-à-vis de la vérité révélée.

Qui donc pourrait dire si les scissions actuelles de la chrétienté, qui, jusque là, sont des scissions à l'intérieur du Christianisme, ne se développeront pas graduellement (comme si elles impliquaient en définitive le fait d'une prévoyance toujours plus aiguë), en une scission plus profonde, en un conflit à venir,

dont actuellement nous sommes les témoins des premiers signes avant-coureurs, conflit entre la foi et l'apostasie (3).

En tous cas, il semble inévitable qu'il y ait, en principe, au moins deux « réunions ». Car il y a au moins deux mouvements vers l'unité, mouvements qui ne sont pas parallèles, mais sen-

---

(3) Toutes les craintes exprimées ici par l'auteur sont fondées et légitimes. Rappelons cependant qu'il a écrit son travail et qu'il est mort avant d'avoir pu connaître la vraie physionomie de la Conférence d'Edimbourg. Il faut, en effet, remarquer que depuis la Conférence Œcuménique de Stockholm, en 1925, où commença le grand élan du Mouvement œcuménique, celui-ci est allé se purifiant sans cesse de ce que son effort contenait de trop humain pour se diriger d'une marche toujours plus assurée vers les hauteurs où se trouve l'Unité véritable. Pour preuve, ce passage significatif extrait de l« *Affirmation d'Union au Service de Notre Seigneur Jésus-Christ, adoptée par la Conférence (d'Edimbourg), par vote debout, le 13 août 1937, « nemine contradicente »* :

« Nous sommes un dans l'obéissance que nous Lui vouons, comme au « Chef de l'Eglise, au Roi des rois, au Seigneur des seigneurs. Nous « sommes un pour reconnaître que cette obéissance l'emporte sur toute « autre que l'on voudrait nous imposer. — Cette unité n'est le fait, « ni de l'accord de nos pensées, ni de l'assentiment de nos volontés. « Elle est fondée en Jésus-Christ Lui-même, qui vécut, mourut et res- « suscita pour nous amener au Père, et qui, par le Saint-Esprit, demeure « en Son Eglise. Nous sommes un parce que nous sommes tous les « objets de l'amour et de la grâce de Dieu et que nous sommes tous « appelés par Lui à rendre témoignage à son glorieux Evangile dans « le monde entier. — Notre unité est une unité de cœur et d'esprit. « Sans doute sommes-nous divisés dans les manifestations extérieures « de notre vie en Christ, parce que nous comprenons diversement Sa « volonté à l'égard de Son Eglise. Nous croyons cependant qu'une in- « telligence plus profonde nous conduira vers une compréhension com- « mune de la vérité telle qu'elle est en Jésus. — Nous confessons hum- « blement que nos divisions sont contraires à la volonté du Christ, « et nous prions Dieu de bien vouloir, en sa miséricorde, abréger les « jours de notre séparation et nous guider, par son Esprit, vers la pléni- « tude de l'unité ».

Il semble difficile de nier que l'Œcuménisme, fait absolument nouveau dans l'histoire chrétienne, ne soit, en son fond, un fait vraiment providentiel, qui mérite notre admiration sympathique, prudente sans doute, et surtout réclame notre prière fervente. Rappelons d'ailleurs que Rome, pour la première fois, a permis à trois observateurs ecclésiastiques d'assister, en 1937, à une conférence œcuménique, celle même d'Edimbourg, sans autre limitation que de s'abstenir de prendre aucune part aux discussions ni aux votes.

Il semble même que l'on pourrait se demander s'il serait téméraire de voir en ces grandes assises chrétiennes successives : Stockholm 1925, Lausanne 1927, Oxford 1937, Edimbourg 1937, comme de premières et lointaines étapes sur la route qui conduirait vers un immense « Concile œcuménique », tel que la Chrétienté n'en aurait encore jamais connu. Ces assises en seraient les préparations préconciliaires imprévues, providentielles, inaccoutumées, mais déjà discernables ? (*Note de l'éditeur*).

siblement divergents. Le premier qui réclame l'accord dogmatique complet comme la seule vraie base d'unité, attirera naturellement ceux pour qui, en toutes communions, l'unité ne peut signifier autre chose que l'unité dans la foi. L'autre, à en juger par les tendances notées ci-dessus, semble proposer l'idéal négatif, le renversement des barrières, comme une fin en soi ; il semble prêt à accepter toute base d'unité capable d'être « mise en œuvre » et qui promette de conduire à cet idéal négatif, même à partir des plus légers fondements de vérité dogmatique.

Ceux pour qui l'unité ne peut signifier que l'allégeance au symbole de la vraie foi ne se laisseront pas facilement abuser par le simple désir d'éliminer les symptômes superficiels de désunion. Ils ne se livreront pas non plus à l'espoir déraisonnable d'un accomplissement prématuré de leurs propres désirs en une forme quelconque de réunion qui serait numériquement imposante.

Caractéristiques de la prière pour la réunion.

La prière pour la réunion dans laquelle tous peuvent s'unir aura ses caractéristiques spéciales. La base spirituelle de cette prière est le fait du baptême. La vie régénérée par une nouvelle naissance dans le corps de la foi est le bien commun de tous les baptisés. C'est donc le fait spirituel formant la base sur laquelle repose l'unité, et c'est la justification fondamentale d'un espoir de réunion. A l'intérieur de ce fait, tous sont compris comme ne formant qu'un tout. Tous sont déjà dans l'unité essentielle de vie, puisque tous sont adoptés dans la vie du Verbe Incarné. Cette unité dans l'ordre surnaturel est l'unité d'une « substance ». De même que l'unité de la race humaine repose sur la participation à la « substance » de la nature humaine, en vertu de laquelle tous ceux qui y participent sont hommes, de même il y a aussi une unité substantielle des Chrétiens par la participation de toute âme baptisée à l'Humanité sacrée du Christ. La création naturelle des âmes et leur re-création surnaturelle dans le Christ sont des actes de la Puissance divine qui ne peuvent jamais être annihilés. Le sceau de la re-création de l'homme à la ressemblance du Christ est aussi indélébile que le sceau de la première création à l'image de Dieu. Et, de toute évidence, c'est précisément cette unité réelle, substantielle et indestructible de la vie surnaturelle parmi les Chrétiens qui

forme le cadre inexorable dans lequel il convient de se placer pour bien juger le péché des schismes chrétiens, et qui rend intolérable, si ce n'est sous le signe de la Sainte Croix et dans une attitude de prière et de pénitence, la pensée que le jugement de ce péché puisse être imminent. Cette même solidarité de vie chrétienne qui enveloppe tous les Chrétiens dans ce jugement est le fond solide sur lequel tous peuvent s'unir dans une commune douleur et dans un commun espoir.

L'action spirituelle de cette prière doit être une action qui procède d'une entière sincérité aux faits, — ne voyant pas l'unité de foi là où elle n'est pas, — et qui aussi procède d'une dévotion également entière à l'idéal d'unité tel que Notre-Seigneur Lui-même l'entend dans sa prière pour l'unité. Notre prière peut être une et universelle lorsqu'elle descend les sentiers de l'humiliation et de l'impuissance humaines et lorsqu'elle s'élève vers le trône de Dieu. Son mouvement « vertical » le plus grand est libre et légitime. Mais, s'il est associé aux mouvements « horizontaux », sur le plan symbolique de la religion, comme une « transgression » purement humaine parmi les barrières qui divisent, il semblerait présomptueux. Une telle action « horizontale », comme le serait par exemple l'inter-communion, impliquerait des dangers innombrables. Elle pourrait voiler le péché du schisme sous une trompeuse apparence d'unité de foi, et cette unité serait non-existante. Elle pourrait pousser les âmes justement révoltées par les dissensions à jouir aveuglément d'une paix illusoire, et il n'y aurait pas de véritable paix. Elle tendrait certainement à souiller l'intégrité des symboles sacrés, en cherchant à réunir des symboles contradictoires sous les formes équivoques des mots. Et, ce qui est pire, elle serait encore bien plus coupable par le déshonneur inévitable qu'elle infligerait à la révélation divine, en découpant le contenu de la foi divine pour le faire tenir dans des limites posées par l'esprit de l'homme et requises par tel ou tel projet d'unité.

Il semblerait que la véritable action de cette prière dût se baser sur le fait que la Religion catholique et l'Unité sont des perfections divines du Cœur de Jésus, existant déjà dans son Cœur, y étant présentes, y demeurant pour toute éternité. *S'il en est ainsi, la vraie prière est une simple adhésion de tous à ce Cœur de Notre-Seigneur.* Autant d'âmes chrétiennes qui souffrent vraiment du schisme, autant de points d'où peuvent

partir des prières ferventes venant assiéger ce Cœur divin. Car toute vraie souffrance causée par le schisme parmi les Chrétiens est déjà une communication de la souffrance de son Cœur. Cette communication faite à ses « amis » de sa propre douleur est le fond même du mouvement véritable du Saint-Esprit vers la pénitence pour le schisme.

De plus, dans le Cœur du Christ, cette douleur est une douleur parfaite. C'est une douleur adéquate au mal, tel que Dieu le voit. C'est une douleur si profonde que seule la charité divine, si cruellement blessée par les dissensions humaines en ce qui concerne la foi, peut la mesurer. En effet, ce n'est pas Dieu qui est blessé, car Dieu est impassible. Mais c'est la perfection ineffable de la tendresse de la Charité divine dans le Cœur humain du Verbe Incarné qui reçoit la blessure « dans la maison de ses amis ». Mais comme douleur dans le Cœur de Jésus, elle a une « place », mystérieusement, en Dieu. La terrible et littérale vérité est que ce péché, comme tous les péchés des Chrétiens, n'est pas seulement commis contre Dieu, mais *en* Dieu. Car tous sont dans l'Humanité Sacrée du Fils de Dieu, laquelle est dans le Sein du Père. De même que, d'une part, « il est impossible, sans la foi, de plaire à Dieu », de même, d'autre part, il est impossible d'agir volontairement contre le don de la foi divine sans blesser le Cœur du Christ. Et donc, cette prière, simple adhésion du cœur des Chrétiens, broyé par le péché, au Cœur de Notre-Seigneur, broyé par la douleur, n'a pas besoin d'être « adressée » à Dieu, car tous sont en Dieu. La simple action de cette prière consiste, étant en Dieu, à se tourner vers Dieu. C'est l'acte de la fragilité humaine dans les bras de la fidélité divine, ne se défendant pas davantage contre l'Amour qui le tient embrassé, mais s'enfonçant en lui pour y demeurer.

L'opération effective de cette prière suit comme une conséquence de son principe d'action. Depuis l'Ascension, l'Humanité Sacrée de Notre-Seigneur est au ciel. A la droite du Père, ayant accompli toutes choses, il n'est plus, comme homme, dans le monde. Il n'a pas de contact direct avec le monde, comme aux jours de son humiliation. Sa présence dans le monde est une présence sacramentelle. Cette présence sacramentelle, comme dans l'Eucharistie, n'est donc pas une présence opéra-

tive (4), si ce n'est par l'intermédiaire des membres de son Corps mystique. En tant qu'homme, il ne peut agir sans eux. Il est le pouvoir en puissance de toute la Chrétienté, mais il est en même temps le prisonnier de tous les chrétiens. Son opération, ne s'effectuant que par l'intermédiaire de ses « amis », est strictement conditionnée, en ce qui concerne son efficacité, par la qualité de leur amitié. Son action est contingente du degré suivant lequel ceux, dont Lui seul est la vie, vivent eux-mêmes, entre eux, en Lui, et rien que pour Lui. S'ils aiment ce qu'Il aime, s'ils haïssent ce qu'Il hait, s'ils se réjouissent de ses joies et s'affligent de ses douleurs, dans cette mesure, mais pas davantage, sa Présence sacramentelle et sa puissance sont opérantes aussi bien que réelles. C'est nous, et non pas Lui, qui sommes en contact direct avec les problèmes de la réunion, mais c'est Lui, et non pas nous, qui les comprend tous. Et donc, pour cette raison, la prière d'adhésion au Cœur de Jésus dans le ciel, ou sacramentellement présent sur terre (quelles que soient la pratique de religion et la forme de dévotion sous laquelle cette prière s'exerce) est le seul moyen en notre pouvoir pour que la paix intérieure et l'unité du Cœur de Notre-Seigneur deviennent la paix actuelle et l'unité de son Église sur terre. Par cette paix et par cette unité, on veut signifier la paix et l'unité dans la vraie foi ; non cette paix et cette unité des Saints dans le ciel. C'est la paix et l'unité de foi qui appartiennent au Corps de la Foi, l'Église militante. Néanmoins nous savons, d'après les paroles de Notre-Seigneur dans sa prière pour l'unité de son Église, que sa Volonté est que l'Église de la terre, au milieu de ses luttes, soit, en tous ses membres, immaculée dans la foi, — immaculée dans la foi tout comme l'Église triomphante est immaculée dans la gloire.

Oxted, Surrey, Angleterre
1938

† Arthur SMALLWOOD.
Directeur de l'école de l'Amirauté d'Holbrook.
Décédé le 9 mars 1938.

(4) Qu'on veuille bien se rappeler, pour l'ensemble de ce passage, notre remarque, p. 936, n. 2.

POUR LES PRINCIPES.

On en appelle de plus en plus souvent, dans les discussions de politique internationale, dans la justification d'une guerre, d'une alliance ou d'une neutralité, comme à un principe absolument dernier, absolument suprême, à l'intérêt de la nation, à son avenir, à ses dangers, à ses traditions historiques.

Que cet intérêt soit une chose importante, oui ; qu'il soit la plus importante dans un ordre qui n'est pas le plus important, oui encore ; qu'il soit un principe dernier, suprême, qui seul doive régler une attitude d'homme, une attitude morale d'être humains, jamais.

Qu'on veuille bien le remarquer, en effet, la formule est exactement celle que d'autres allèguent pour s'autoriser à déchirer les traités dès qu'ils deviennent gênants, ou à écraser leur voisin quand c'est utile pour trouver leur espace vital.

Elle est la formule de l'égoïsme intégral, conscient, voulu. Cet égoïsme est aussi blâmable quand il est égoïsme national que quand il est égoïsme individuel. Il l'est même plus, car il est plus immense, et, paraissant moins vil, il est plus décevant. De l'autre, on est honteux ; de celui-ci, on arrive à être fier. L'autre n'ose pas aller jusqu'au bout de lui-même ; celui-ci est naturellement totalitaire.

Egoïsme de la nation, nationalisme, il est aussi distant du vrai patriotisme, dont il est la caricature et la négation, que l'égoïsme de l'individu est distant de la charité bien ordonnée envers soi-même.

De ce nationalisme, l'Europe meurt. C'est lui qui rend les nations incapables de se faire comprendre l'une par l'autre, sinon à coups de canons.

Car enfin, tant que les nations ne reconnaissent pas des biens supérieurs à elles, dont elles dépendent toutes, des *principes absolus* dont, en aucun cas et quoi qu'il leur en coûte, elles ne peuvent s'écarter, sur quoi pourront-elles tomber d'accord le jour où elles devront s'entendre, sur quelle base établiront-elles leurs arrangements entre elles le jour où elles feront la paix ? Il ne leur reste qu'à se battre sans fin ou à se préparer sans trêve à se battre, jusqu'à destruction universelle, si c'est là encore vivre.

La formule « Politique d'abord », que l'on a tant reprochée à l'Action française, et à bon droit, laissait au moins sous-entendre : « Morale et charité après ». Ici, on ne laisse rien à sous-entendre.

Certes, beaucoup de ceux qui mettent ce principe en avant, le corrigent ; il est impossible, dans des articles de journaux, de remonter à tout instant aux axiomes premiers, et il est parfois indispensable d'insister sur un point de vue particulier. D'accord. Mais il est surtout nécessaire de maintenir et de proclamer les principes.

Bien national, principe suprême et dernier ! Comme si, aujourd'hui surtout, toutes les nations n'étaient pas solidaires. Comme s'il ne fallait pas des prodiges d'artifice et de violence pour emprisonner une nation en elle-même, pour faire d'elle un tout qui se suffise et puisse se passer du reste et le mépriser, pour la renfermer en un vase clos que l'on peut chauffer à volonté !

En fait, comme en droit, des rapports et des interdépendances entre nations existent, une société des nations existe, l'humanité existe. Nous ne parlons pas seulement ni d'abord de l'organisme de Genève, mais de la pensée qui s'y incarne. Les nations sont solidaires; plus elles se forment et plus elles s'en aperçoivent ; le vrai bien d'une d'entre elles ne peut être qu'un élément du bien de l'humanité entière, et, à ce bien total, elles sont subordonnées.

Il arrive, hélas, des moments où, par suite de circonstances malheureuses, d'incompréhensions inexplicables, d'hostilités ouvertes ou cachées, de crimes commis, cette solidarité des nations et sa réalisation actuelle semblent en régression. Responsabilité terrible pour ceux qui en sont causes ! A ces moments, et dans la mesure de cette régression, il peut devenir nécessaire à chaque nation de ne plus guère compter qu'avec elle-même, — et la neutralité peut se comprendre, se justifier.

Mais jamais un être moral ne peut considérer comme normal et définitif un pareil désordre international. Une société où règne la loi du plus fort, où le dernier argument, pour les intérêts les plus universels et les plus sacrés, est donné par la force, n'est pas une société d'hommes. Chez les fauves, soit ; mais si le dernier des Etats en était là, on crierait à la sauvagerie (1).

---

(1) Qu'il nous soit permis de citer ici ce remarquable passage (reproduit par « L'Osservatore Romano » du 8 octobre, p. 2) d'une lettre pastorale adressée par Son Eminence le Cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne, au clergé et aux fidèles de son diocèse :

« L'organisation officielle du mensonge, le prestige de la force matérielle, l'appel aux instincts et aux appétits en révolte, la contagion des doctrines antireligieuses menacent d'imposer silence aux exigences de l'idéal chrétien. Si la guerre est en soi un mal que peut rendre nécessaire la défense du bien et du droit dans un monde imparfait, toute guerre injuste, dictée par l'orgueil, l'ambition et le désir de la suprématie, est la négation des principes chrétiens.

« Même si elle est victorieuse, semblable guerre ne laisse pas d'être toujours condamnable à la lumière du Christ. La morale chrétienne a les mêmes exigences sur le plan international que sur le plan intérieur. De même que sur ce dernier plan elle condamne le mensonge, la déloyauté, la trahison, la haine, l'oppression, l'injustice, le dommage, de même, sur le plan international, elle condamne l'isolement égoïste des nations riches au préjudice des pauvres, l'élimination ou l'oppression des petites par les grandes ou par les plus fortes, la

Quand donc viendra, forte et reconnue, la société des hommes, de tous les hommes, la société qui, sans détruire les patries, en les renforçant au contraire, les unira ? Quand, sinon lorsque les hommes et les nations seront moins égoïstes : en attendant, leur égoïsme leur coûte cher. Fasse Dieu que la terrible expérience les instruise.

Ces dernières années ont vu la naissance de « mystiques » de race, de culture ou de classe. Enthousiasmes aggressifs et étroits, cultes fanatiques d'un type d'humanité, ignorants et méprisants, sinon hostiles et haineux, pour le reste.

Quand viendra, Seigneur Dieu fait homme, une « mystique » de l'humanité ?

Car, seule, une « mystique » peut répondre à une « mystique ».

Quand deviendra ardente, consciente, puissante, l'aspiration, qui travaille pourtant en tout homme, l'aspiration à connaître tous les hommes, à les aimer et à les respecter tous, à se dévouer pour tous ?

Quand sera-ce cette grande cause et ce grand amour que crieront partout les postes de T.S.F., que les films inculqueront, que les journaux, la musique, l'art, rediront et rediront sans cesse, à chacun — comme votre grâce, Seigneur, le dit dans le secret des âmes ?

Cette technique, l'humanité la laisse s'employer sans but aux mains d'intérêts particuliers ; elle la laisse accaparer par des propagandes tapageuses, qui visent l'imagination et le sentiment, qui ne se soucient pas de former et de travailler ce que l'homme a de meilleur.

Quand se rendra-t-elle compte qu'elle en est responsable ; qu'elle est responsable d'elle-même comme un homme l'est de lui-même ; que c'est à elle à se faire, peu à peu, vraiment humaine ?

Quand les chrétiens se rendront-ils compte que, s'ils n'ont pas de compétence spéciale sur cette technique, ils ont en eux le feu qui doit la rendre ardente, et que, s'il ne brûle pas, c'est leur faute ?

15 octobre 1939. CATHOLICUS.

---

rupture arbitraire de conventions librement établies, la violation de la parole solennellement donnée.

« Ce que l'on appelle réalisme politique peut cacher machiavéliquement une absence de préoccupations morales.

« Une telle politique, même quand elle est pratiquée par des chrétiens, n'est pas une politique chrétienne. Elle nous mène directement à la barbarie dans le monde international. L'ordre humain ne peut pas être réglé par la loi animale de la lutte des intérêts ni des appétits...

« Dans l'heure tragique ou monte déjà haut le fleuve de sang humain dans lequel un peuple entier est immolé, dans cette heure où l'incendie de la guerre menace de s'étendre sur terre, sur mer et dans l'air, il ne suffit pas d'accomplir le devoir ordinaire chrétien. La loi de fraternité chrétienne oblige ».

NOTE HAGIOGRAPHIQUE.

Canonisations, béatifications et confirmations de culte de 1914 à 1925 (1).

A partir de janvier 1926, toutes les canonisations, béatifications et confirmations de culte ont été indiquées dans la *Nouvelle Revue Théologique,* avec, chaque fois, une courte notice consacrée au nouveau saint ou bienheureux. La perspective des tables générales de la revue (1914-1939) a inspiré le désir de compléter cette liste pour les années antérieures, de janvier 1914 à décembre 1925 : dernière année du pontificat de S. S. Pie X (aucune canonisation ou béatification) ; pontificat de S. S. Benoît XV et début du pontificat de S. S. Pie XI.

De septembre 1914 à janvier 1922, Benoît XV procéda à trois canonisations et sept béatifications ; de plus, il confirma le culte rendu *ab immemorabili* à huit serviteurs de Dieu. A part trois béatifications célébrées en 1923 et une confirmation de culte accordée au début de la même année, Pie XI attendit le jubilé de 1925 pour mettre sur les autels neuf bienheureux (ou groupes de bienheureux), canoniser six saints et reconnaître le culte rendu à un évêque polonais du moyen âge. Au total nous avons donc 38 documents pontificaux à signaler ici. Nous les rangeons dans l'ordre chronologique de promulgation. Sauf indication contraire, la fête des nouveaux saints et bienheureux se célèbre *au jour anniversaire de leur mort.*

8 avril 1917 : Bienheureux (depuis 1934, saint) Joseph-Benoît Cottolengo (1786-1842) fonda à Turin en 1827 la Petite Maison de la Providence, cette merveille de la charité où toutes les misères humaines sont soignées sans un sou de revenu. Béatifié le 8 avril 1917 (*Acta Apost. Sedis,* t. IX, p. 214), il a été canonisé le 19 mars 1934 (cfr *N. R. Th.,* 1935, p. 1082). Sa fête se célèbre le 29 ou le 30 avril.

(1) Ce relevé complète cinq listes du même genre publiées par la *Nouvelle Revue Théologique* ; nos lecteurs posséderont ainsi le tableau intégral de toutes les béatifications, canonisations et confirmations de culte de janvier 1914 à février 1939 : 1914-1925 dans *N. R. Th.,* 1939, ici même ; 1926 dans *N. R. Th.,* 1927, p. 65 ; 1927-1929 dans *N. R. Th.,* 1930, p. 411 ; 1930-1932 dans *N. R. Th.,* 1932, p. 736 ; 1933-1935 dans *N. R. Th.,* 1935, p. 1079 ; 1935-1939 dans *N. R. Th.,* 1939, p. 456. Les béatifications faites par S. S. Pie XII (18 juin 1939 : Bienheureuse Emilie de Vialar ; 25 juin : Bienheureux Justin de Jacobis) seront signalées ultérieurement dans la *N. R. Th.*

10 avril 1917 : Bienheureuse Anne de Saint-Barthélemy, carmélite, compagne et collaboratrice de Ste Térèse d'Avila, prieure à Pontoise et à Tours, fonda en 1612 le Carmel d'Anvers et y mourut le 7 juin 1626. Elle fut béatifiée le 10 avril 1917 (*A. A. S.*, t. IX, p. 257).

23 janvier 1918 : Bienheureux Nuno Alvarez Pereira, héros national portugais, se retira en 1422 chez les Carmes de Lisbonne. Il y mourut le 1er novembre 1431. Le culte populaire qui lui était rendu a été confirmé le 23 janvier 1918 (*A. A. S.*, t. X, p. 102). Fête le 6 novembre.

13 novembre 1918 : Bienheureux Jean Pelingotto, tertiaire franciscain, né en 1240, mort à Urbino le 1er juin 1304. Culte confirmé le 13 novembre 1918 (*A. A. S.*, t. X, p. 513).

12 mars 1919 : Bienheureux Isnard de Chiampo, reçu dans l'Ordre des Frères Prêcheurs par S. Dominique, fonda en 1230 le couvent de Pavie, où il mourut le 19 mars 1244. Culte approuvé le 12 mars 1919 (*A. A. S.*, t. XI, p. 184). Fête le 22 mars.

12 mars 1919 : Bienheureux Hugolin de Gualdo Cattaneo, en Ombrie, aurait fait partie de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin et serait mort le 1er janvier 1260. Culte confirmé le 12 mars 1919 (*A. A. S.*, t. XI, p. 181). Fête le 3 janvier.

9 mai 1920 : Bienheureuse (depuis 1934 sainte) Louise de Marillac, veuve Le Gras, née à Paris en 1591, morte le 15 mars 1660. Elle fonda, avec S. Vincent de Paul, la Congrégation des Filles de la Charité. Benoît XV l'a béatifiée le 9 mai 1920 (*A. A. S.*, t. XII, p. 230). Pie XI l'a canonisée le 11 mars 1934 (cfr *N. R. Th.*, 1935, p. 1082).

13 mai 1920 : Sainte Marguerite-Marie Alacoque, née en 1647, morte le 17 octobre 1690, a illustré le couvent des Visitandines de Paray-le-Monial. Les apparitions dont elle fut favorisée contribuèrent grandement à la diffusion du culte public rendu au Sacré-Cœur. Béatifiée en 1864, elle fut canonisée le 13 mai 1920 (*A. A. S.*, t. XII, p. 486).

13 mai 1920 : Saint Gabriel de l'Addolorata (François Possenti), né à Assise en 1838, entra en 1856 dans la Congrégation des Passionistes et y mourut à 24 ans, avant d'avoir atteint la prêtrise, le 27 février 1862. Béatifié par Pie X en 1908, il fut canonisé par Benoît XV le 13 mai 1920 (*A. A. S.*, t. XII, p. 474). Sa fête a été étendue par Pie XI à l'Eglise universelle.

16 mai 1920 : Sainte Jeanne d'Arc, l'héroïne nationale française, née à Domremy en 1412, brûlée vive à Rouen le 30 mai 1431. Béatifiée en 1909 et canonisée le 16 mai 1920 (*A. A. S.*, t. XII, p. 514), elle est honorée comme vierge et non comme martyre.

23 mai 1920 : Bienheureux Olivier Plunket, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, né en 1629, fut martyrisé à Londres le 1er juillet 1681. Benoît XV l'a béatifié le 23 mai 1920 (*A. A. S.*, t. XII, p. 235). Fête le 11 juillet.

30 mai 1920 : Bienheureuse Anne-Marie Taïgi, née à Sienne en 1769, passa presque toute sa vie à Rome. Mère de famille exemplaire, elle était affiliée au Tiers Ordre des Trinitaires. Certaines visions extraordinaires la rendirent fort célèbre. Morte le 9 juin 1837, elle fut béatifiée le 30 mai 1920 (*A. A. S.*, t. XII, p. 240).

6 juin 1920 : Bienheureux martyrs nègres de l'Ouganda : le page Charles Lwanga et ses 12 compagnons furent brûlés vifs le 3 juin 1886 ; les 9 autres périrent dans des supplices variés et à des dates différentes, en 1885, 1886 et 1887. Ils furent tous béatifiés par Benoît XV le 6 juin 1920 (*A. A. S.*, t. XII, p. 272). Fête le 3 juin.

13 juin 1920 : Bienheureuses Martyres de Cambrai et de Valenciennes. Béatifiées le 13 juin 1920 (*A. A. S.*, t. XII, p. 281), elles se répartissent en deux groupes : quatre Filles de la Charité, décapitées à Cambrai le 26 juin 1794, et onze Ursulines, mises à mort à Valenciennes en octobre de la même année. Fêtes le 27 juin et le 17 octobre.

12 janvier 1921 : Bienheureux Dominique Spadafora, dominicain, né en Sicile, mort en Italie centrale le 21 décembre 1521. Son culte a été approuvé le 12 janvier 1921 (*A. A. S.*, t. XIII, p. 104). Fête le 3 octobre.

20 mars 1921 : Bienheureuse Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, veuve après 4 ans de mariage, se dévoua à l'éducation de ses trois enfants, se fit tertiaire de S. François, puis professe de l'Ordre des Clarisses. Née en 1463, elle mourut au couvent d'Argentan le 2 novembre 1521. Le culte qui lui était rendu au diocèse de Sées (Normandie) et dans son Ordre fut confirmé par Benoît XV le 20 mars 1921 (*A. A. S.*, t. XIII, p. 231). Fête le 6 novembre.

27 juillet 1921 : Bienheureux Ange de' Scarpetti, né à Borgo San Sepolcro en Ombrie, mourut dans cette même ville en 1306. Il propagea l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin,

notamment en Angleterre. Son culte a été autorisé le 27 juillet 1921 (*A. A. S.*, t. XIII, p. 443). Sa fête se célèbre le 1er octobre.

23 novembre 1921 : Bienheureux André Franchi, né en 1335, devint dominicain vers 1350, fut évêque de Pistoie en Toscane de 1377 à 1400 et mourut le 26 mai 1401. Culte approuvé par Benoît XV le 23 novembre 1921 (*A. A. S.*, t. XIV, p. 16). L'Ordre des Frères Prêcheurs célèbre sa fête le 30 mai.

28 février 1923 : Bienheureux Laurent de Villamagna, franciscain, né dans les Abruzzes en 1476, consacra sa vie à la prédication et mourut près d'Ortona (Italie méridionale) le 6 juin 1535. Culte approuvé le 28 février 1923 (*A. A. S.*, t. XV, p. 170).

29 avril 1923 : Béatification de Thérèse de l'Enfant Jésus. Cfr infra 17 mai 1925.

10 mai 1923 : Bienheureux Michel Garicoïts, fondateur de la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur, naquit au pays basque en 1797 et mourut à Bétharram (diocèse de Bayonne) le 14 mai 1863. Béatifié par Pie XI le 10 mai 1923 (*A. A. S.*, t. XV, p. 263).

13 mai 1923 : Bienheureux (depuis 1930 saint) Robert Bellarmin, S. I., né à Montepulciano en 1542, créé cardinal en 1599, mourut à Rome le 17 septembre 1621. Béatifié le 13 mai 1923 (*A. A. S.*, t. XV, p. 269), il fut canonisé le 29 juin 1930 (cfr *N. R. Th.*, 1932, p. 737) et déclaré docteur de l'Eglise le 17 septembre 1931. Fête le 13 mai.

19 avril 1925 : Bienheureux Antoine-Marie Gianelli, né en 1789, prêtre en 1812, fonda une congrégation de prêtres et une autre de religieuses, devint évêque de Bobbio en 1838 et mourut à Plaisance le 7 juin 1846. Béatifié le 19 avril 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 176).

26 avril 1925 : Bienheureux Vincent-Marie Strambi, né à Civitavecchia en 1745, ordonné prêtre en 1767, fut reçu l'année suivante dans la Congrégation des Passionistes par le fondateur lui-même, S. Paul de la Croix. Nommé en 1801 évêque de Macerata et Tolentino, il fut expulsé de son diocèse par les Français et mourut à Rome le 1er janvier 1824. Il fut béatifié le 26 avril 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 180). Fête le 25 septembre.

3 mai 1925 : Bienheureux Joseph Cafasso, prêtre séculier, né en 1811, mort le 23 juin 1860. Comme professeur de théologie morale et comme directeur du Collège ecclésiastique de Tu-

rin, il exerça une influence très profonde sur le jeune clergé des diocèses piémontais. Béatifié le 3 mai 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 230).

10 mai 1925 : Bienheureuses Martyres d'Orange, Iphigénie de Saint-Matthieu et ses 31 compagnes, religieuses appartenant à quatre instituts différents, furent guillotinées en septembre 1794. Pie XI les a béatifiées le 10 mai 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 234). Fête le 9 juillet.

17 mai 1925 : Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, née à Alençon en 1873, morte au Carmel de Lisieux le 30 septembre 1897, fut béatifiée le 29 avril 1923 et canonisée deux ans après, le 17 mai 1925 (*A. A. S.*, t. XV, p. 202 ; t. XVII, p. 337). Fête le 3 octobre.

21 mai 1925 : Saint Pierre Canisius, S. I., né à Nimègue en 1521, fut admis dans la Compagnie de Jésus en 1543. Une longue vie entièrement consacrée à la lutte contre le protestantisme et à la défense de la foi en Allemagne, en Autriche, en Suisse lui valut le titre de second apôtre de la Germanie. Il mourut à Fribourg en Suisse le 21 décembre 1597. Béatifié par Pie IX en 1865, il fut canonisé le 21 mai 1925 et déclaré en même temps docteur de l'Eglise (*A. A. S.*, t. XVII, p. 349). Sa fête se célèbre le 27 avril.

24 mai 1925 : Sainte Marie-Madeleine Postel, fondatrice des Sœurs des Ecoles chrétiennes de la Miséricorde, naquit au diocèse de Coutances (Normandie) en 1756 et mourut nonagénaire le 16 juillet 1846. Béatifiée en 1908, elle fut canonisée le 24 mai 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 401). Fête le 17 juillet.

24 mai 1925 : Sainte Madeleine-Sophie Barat, née à Joigny (Bourgogne) en 1779, fondatrice de la Congrégation des Dames du Sacré-Cœur, mourut à Paris le 25 mai 1865. Béatifiée par Pie X en 1908, elle fut canonisée le 24 mai 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 419).

27 mai 1925 : Saint Bogumil, archevêque de Gniezno en Pologne de 1167 à 1170, vécut en solitaire jusqu'à sa mort, survenue le 10 juin 1182. Culte confirmé le 27 mai 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 384).

31 mai 1925 : Saint Jean Eudes, missionnaire apostolique, fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie et de l'Ordre de Notre-Dame de la Charité, promoteur du culte liturgique des Sacrés-Cœurs, né en 1601 à Ri (Normandie) et mort le 19 août 1680 à

Caen. Béatifié par Pie X en 1909, il fut canonisé par Pie XI le 31 mai 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 482).

31 mai 1925 : Saint Jean-Baptiste-Marie Vianney, le saint curé d'Ars, né en 1786, mort le 4 août 1859. Béatifié en 1905, il fut canonisé le 31 mai 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 465) et déclaré, en 1929, patron du clergé paroissial. Fête le 9 août.

7 juin 1925 : Bienheureuse (depuis 1934 sainte) Marie-Micheline du Saint-Sacrement (1809-1865), fondatrice des Servantes du Saint-Sacrement et de la Charité, fut béatifiée le 7 juin 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 292) et canonisée le 4 mars 1934 (cfr *N. R. Th.*, 1935, p. 1082). Fête le 25 août.

14 juin 1925 : Bienheureuse (depuis 1933 sainte) Marie-Bernarde (Bernadette Soubirous), béatifiée le 14 juin 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 296), fut canonisée le 8 décembre 1933 (cfr *N. R. Th.*, 1935, p. 1080). Née à Lourdes le 7 janvier 1844, elle mourut à Nevers le 16 avril 1879.

21 juin 1925 : Bienheureux (depuis 1930 saints) Martyrs du Canada, Jean de Brébeuf, Isaac Jogues et six autres jésuites, victimes des Iroquois entre 1642 et 1649, ont été béatifiés le 21 juin 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 302) et canonisés le 29 juin 1930 (cfr *N. R. Th.*, 1932, p. 737). Fête le 26 septembre.

5 juillet 1925 : Bienheureux Martyrs de Corée, Mgr Laurent Imbert et ses 78 compagnons, parmi lesquels deux prêtres des Missions Etrangères de Paris, un prêtre coréen et 75 fidèles indigènes des deux sexes, donnèrent leur vie pour la foi durant la persécution qui sévit de 1839 à 1846. Ils ont été béatifiés le 5 juillet 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 366). Fête le 21 septembre.

12 juillet 1925 : Bienheureux Pierre-Julien Eymard, fondateur de la Congrégation des Prêtres du Saint-Sacrement, né près de Grenoble en 1811, mourut le 1er août 1868. Béatifié le 12 juillet 1925 (*A. A. S.*, t. XVII, p. 370). Fête le 3 août.

F. H.

NOTE PASTORALE.

L'effort éducatif des Syndicats Chrétiens de Belgique.

Pour rétablir le contact.

Comme on le sait, la Belgique a été le premier pays de l'Europe, après l'Angleterre, à subir les effets du développement de l'industrie mécanique. Dès 1831, mais surtout à partir de 1845, le pays a commencé à se couvrir de charbonnages et d'usines. De Mons à Charleroi, à Namur et à Liége, les industries charbonnières, métallurgiques et verrières ont occupé progressivement des centaines de milliers d'ouvriers. Autour des ports d'Anvers et de Bruxelles, d'immenses agglomérations industrielles se sont formées. Dans la région de Gand et de Courtrai, les industries du lin, du coton et du jute ont attiré vers les fabriques non seulement des dizaines de milliers d'ouvriers adultes, mais un nombre encore plus grand de femmes et d'enfants. Ce n'est que longtemps plus tard que les campagnes de la Flandre, du Limbourg et de la Campine sont devenues à leur tour des centres industriels.

Pendant plus de cinquante ans, de 1839 à 1893, les salariés ont été laissés presque sans protection. La concurrence entre les chefs d'entreprises était à peu près entièrement libre et entraînait très souvent l'abaissement des rémunérations et l'allongement des journées de travail. Dans beaucoup de cas les usines travaillaient le dimanche. Les travailleurs ont été arrachés à leurs anciennes paroisses rurales et jetés dans des centres industriels. Les enfants ont été privés d'instruction religieuse, notamment par le développement des écoles neutres. Leurs parents, fatigués par les longues journées de travail et assujettis au travail du dimanche, ont perdu l'habitude de se rendre aux offices religieux. Le contact a été rompu entre une grande partie de la classe ouvrière et les représentants autorisés de l'Eglise catholique. C'est ainsi que la Belgique, qui était un pays profondément catholique au début du siècle dernier, a été en partie déchristianisée.

Les œuvres ouvrières chrétiennes ont depuis cinquante ans permis de rétablir petit à petit ce contact dans les régions où il avait été perdu et de le maintenir dans les régions flamandes qui ont été industrialisées les dernières.

L'action syndicale chrétienne.

De toutes les organisations ouvrières chrétiennes, celle qui entre

le plus facilement en relations avec la plus grande masse des ouvriers et des employés est assurément l'organisation syndicale. Elle s'occupe en effet des intérêts professionnels des salariés. Or, depuis quatorze ans jusqu'à soixante cinq ans, le travailleur se rend à son travail professionnel environ 300 jours par an, et ce travail remplit la plus grande partie de ces 300 journées. Même si le salarié ne travaille que huit heures par jour, il est plus de dix heures sous l'influence du milieu professionnel, en raison des trajets qu'il doit parcourir et du temps des repas.

Le but immédiat de l'action syndicale est d'étudier, de promouvoir et de défendre les intérêts professionnels des salariés, principalement dans les négociations avec les patrons, les groupements patronaux et les autorités publiques. L'ouvrier ou l'employé isolé est hors d'état de discuter convenablement sa situation et ses intérêts. Il ne possède pour cela ni les capacités ni les renseignements nécessaires. De plus les salariés ne disposent pas de ressources suffisantes pour vivre pendant quelque temps s'ils sont privés de travail ; ils subissent donc de ce fait une sorte de pression qui leur interdirait tout effort pour améliorer les conditions de travail s'ils ne disposaient pas de l'appui d'une association.

Mais le rôle du syndicat bien compris ne se borne pas à ce service quotidien des intérêts professionnels de ses membres. Le syndicat doit aussi contribuer à la vie des professions organisées et de l'économie nationale. Au-dessus des intérêts parfois divergents des patrons et des salariés, il y a un intérêt commun de toute la profession et, encore plus haut, un intérêt général de toute la nation. Le syndicat doit servir le bien commun de la profession et le bien commun de tout le peuple. C'est pourquoi il doit collaborer continuellement avec l'autorité professionnelle et l'autorité publique.

On voit immédiatement que pour bien remplir sa mission le syndicat doit être guidé par des principes. Il doit s'efforçer de faire régner la justice et la charité et de favoriser ainsi la paix sociale. Il doit être pénétré de la nécessité d'une vie familiale vraiment saine, qui est absolument indispensable pour le progrès spirituel et le bonheur des salariés. Il doit avoir une conception exacte du travail, qui n'a pas seulement pour but de procurer au travailleur et à sa famille les ressources nécessaires à la vie, mais qui doit aussi être un instrument de perfectionnement humain et de sanctification pour le travailleur lui-même. Pour que ces conditions soient réalisées, il faut que le syndicat soit réellement chrétien. Nous ne pensons pas qu'un syndicat neutre, ouvert à des idéologies non-chrétiennes ou anti-chrétiennes, puisse accomplir parfaitement les devoirs qui lui incombent. Il ne suffit pas que dans ce syndicat neutre l'on rencontre une minorité chrétienne active et généreuse, car cette minorité pourra très rarement

imprimer au syndicat une orientation conforme aux principes qu'elle défend.

L'action éducative dans les syndicats chrétiens.

Lorsque des syndicats chrétiens font une propagande pour recruter des membres, ils sont naturellement amenés à exposer, au moins sommairement, les principes directeurs de l'action syndicale chrétienne. C'est une première manière d'exercer une influence éducative sur le milieu du travail. Mais les syndicats doivent établir dans chaque entreprise industrielle ou commerciale des délégués qui représentent continuellement la direction du syndicat auprès des syndiqués de l'entreprise. Ces délégués s'entourent de quelques militants qui sont bien pénétrés des idées syndicales chrétiennes. Délégués et militants ont des conversations quotidiennes avec leurs adhérents et avec les autres travailleurs de l'entreprise. C'est une deuxième manière d'exercer une influence éducative sur les salariés. Les syndicats organisent aussi périodiquement des réunions, soit pour le personnel d'une entreprise, soit pour les ouvriers ou les employés d'une localité, soit encore pour les chômeurs involontaires d'une région. Le syndicat répand aussi des tracts et des périodiques, il fait parfois apposer des affiches, il envoie des articles à des journaux. Ce sont là les troisième et quatrième manières habituelles de faire l'éducation des simples membres.

La formation des dirigeants et des militants.

Pour que les différentes méthodes, que nous venons de rappeler, de répandre la conception chrétienne de la vie, du travail, de la société, des richesses, etc. puissent produire tous les effets désirables, il faut que les syndicats disposent d'un bon nombre de dirigeants et de militants. Naturellement, les organisations syndicales chrétiennes fournissent à leurs aumôniers spéciaux et aux membres du clergé paroissial de nombreuses occasions d'entrer en contact avec les syndicats ; mais il est absolument nécessaire qu'un grand nombre de laïques vraiment chrétiens travaillent à répandre les idées chrétiennes parmi les adhérents du syndicalisme chrétien. Ces idées chrétiennes ne sont pas seulement celles que l'on trouve dans les catéchismes, mais aussi celles qui sont enseignées par les documents pontificaux relatifs à l'ordre social.

Parmi les dirigeants syndicaux quelques-uns s'occupent exclusivement d'action syndicale et sont rétribués par les syndicats, on les qualifie ordinairement de permanents syndicaux. Les autres dirigeants, tout en étant membres des comités directeurs des syndicats, continuent à travailler dans des entreprises.

Dirigeants et militants doivent normalement fréquenter d'abord les cercles d'études établis dans les paroisses et les régions, ainsi que les écoles sociales régionales qui leur donnent une formation générale.

Ensuite ils sont invités à participer à des journées d'études organisées par les fédérations régionales syndicales. Le territoire d'une région syndicale correspond d'ordinaire à peu près au territoire d'un arrondissement administratif, ce qui porte à 43 le nombre des fédérations régionales syndicales.

C'est la Centrale chrétienne des métallurgistes (17 rue Bara, Bruxelles) qui a inauguré le système des week-ends syndicaux. Elle a invité quarante délégués d'entreprise wallons et quarante flamands à suivre pendant un an ces sessions mensuelles à l'ancienne abbaye de Kortenberg, entre Bruxelles et Louvain, à peu près au centre du pays. Les réunions commencent le samedi vers midi et se prolongent jusqu'au dimanche soir. Ordinairement six leçons sont données sur des sujets religieux, sur les lois sociales, les notions essentielles de l'économie politique, l'histoire et l'organisation des syndicats. Les participants reçoivent à l'avance les résumés polycopiés des leçons. Après les cours de longs échanges de vues sont organisés. Le dimanche matin les délégués assistent en commun à la messe au cours de laquelle beaucoup d'entre eux ont l'habitude de communier. L'expérience des métallurgistes qui dure depuis plusieurs années a donné des résultats très favorables.

La Centrale des industries chimiques et diverses (33 rue de Trèves, à Bruxelles) a suivi cet exemple ; mais elle a été amenée à multiplier les sièges des sessions pour les rendre plus facilement accessibles. Le programme des leçons est analogue à celui qui a été adopté par les métallurgistes. Plusieurs autres Centrales professionnelles importantes comme celle du bois et du bâtiment, celle des textiles, celle de la pierre, etc... ont également organisé des sessions d'études du même genre pour délégués d'entreprise et pour dirigeants locaux.

Les Centrales professionnelles ont souvent aussi combiné des séances de formation avec certaines réunions administratives de leurs dirigeants. Entre toutes, la Centrale des ouvriers du transport (Place de l'Entrepôt, 12, Anvers) s'est distinguée sous ce rapport.

Imitant l'exemple de la Confédération, les principales Centrales professionnelles ont organisé chacune un bureau d'études dans lequel des permanents spécialisés étudient les questions qui intéressent spécialement les dirigeants de la Centrale. C'est à ces bureaux d'études qu'est ordinairement confiée la rédaction du bulletin spécial de la Centrale pour les dirigeants et militants. Le plus souvent ce bulletin est simplement polycopié ; quelques Centrales seulement, notamment celles du bois et du bâtiment et celle des textiles, le font imprimer.

On peut évaluer le nombre des dirigeants régionaux et locaux et des délégués d'entreprise des Syndicats chrétiens à environ *dix mille* ce qui n'est pas trop pour encadrer près de 400.000 syndiqués. C'est pour eux que la Confédération a publié le *Catéchisme du militant syndical.*

La formation des permanents syndicaux.

La Confédération, les 18 Centrales professionnelles et les 43 Fédérations régionales disposent d'un milier de permanents, rétribués par elles, et qui se consacrent uniquement à la propagande et à l'administration syndicales. C'est à l'intention des plus jeunes de ces permanents que la Confédération a organisé des sessions mensuelles d'études de deux jours (du mercredi matin au jeudi soir) à l'ancienne abbaye de Kortenberg. Ces sessions ont reçu le nom de *Centre d'Etudes Syndicales.* Elles ont pour but de compléter la formation religieuse, philosophique, morale, historique, juridique et économique des jeunes propagandistes (âgés de 25 à 35 ans) et d'établir entre eux un esprit de corps et de féconds échanges de renseignements. Ce centre est dirigé par le service des études de la Confédération.

La Confédération des Syndicats chrétiens (13 avenue de la Renaissance, Bruxelles) publie un bulletin hebdomadaire (C. S. C. en français, A. C. V. en flamand) qui compte environ 8.000 abonnés dont la grande majorité sont des dirigeants syndicaux. Le bulletin les renseigne sur toutes les questions d'intérêt syndical général. C'est avant tout un instrument d'éducation.

Jos. ARENDT, S. I.
Directeur du Service des Etudes
de la Confédération des Syndicats Chrétiens.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

Discours radiodiffusé du 24 août 1939 en faveur de négociations pacifiques. — (*A. A. S.*, XXXI, 1939, p. 333 : texte italien. — Nous donnons la traduction française).

Une heure grave sonne de nouveau pour la grande famille humaine, une heure de décision terrible de laquelle notre autorité spirituelle ne peut se désintéresser et qui nous force à faire appel aux cœurs et aux esprits, de manière à ce qu'ils reprennent la voie de la justice et de la paix.

Que tous ceux qui portent le poids de tant de responsabilité veuillent bien écouter, à travers Notre voix, la voix du Christ, dont la vie a été pour le monde le plus haut exemple et dans laquelle des millions et des millions d'âmes reposent leur confiance, en espérant que, grâce à la parole du Christ, les catastrophes qui menacent la terre pourront être évitées.

Nous voici aujourd'hui avec vous, conducteurs de peuples, hommes politiques et hommes d'armes, écrivains, orateurs de la radio et orateurs publics, et vous tous qui avez une certaine autorité sur l'attitude de vos frères et qui êtes responsables de leur destinée. Nous, aujourd'hui, qui ne sommes armé de rien d'autre que des mots de vérité et qui nous trouvons au-dessus de toute compétition et hors de toute faction. Nous vous parlons au nom de Dieu. Aujourd'hui, alors qu'en dépit de Nos exhortations répétées et en dépit de l'intérêt particulier que Nous avons manifesté, les conflits internationaux se font d'heure en heure plus probables, aujourd'hui que la tension des esprits semble avoir atteint à un tel degré qu'on peut penser que l'horrible catastrophe d'une guerre peut se déchaîner, Nous adressons Notre plus pressant appel aux gouvernements et aux peuples pour que, déposant les armes et renonçant aux menaces, ils tentent de porter remède aux conflits actuels par le seul moyen qui existe vraiment, c'est-à-dire les ententes. Nous Nous adressons à eux pour que, avec volonté, calme et sérénité, ils encouragent toutes les tentatives pacifiques que peuvent faire leurs gouvernements et pour que la force de la raison et non celle des armes fasse prévaloir la justice.

Les conquêtes et les Empires qui ne sont pas fondés sur la justice ne sont pas bénis de Dieu. Le danger est actuellement énorme, mais il est encore temps. Rien n'est perdu pour la paix, et tout peut l'être avec la guerre. Les hommes doivent faire marche arrière et accepter de vouloir s'entendre, recommençant à traiter entre eux. En traitant avec bonne volonté et avec le respect des droits réciproques, ils s'aper-

cevront que les négociations pacifiques n'ont jamais empêché d'obtenir un succès honorable.

Fasse le Tout-Puissant que la voix du père de famille chrétienne, de cet esclave parmi les esclaves, que Jésus-Christ a placé, bien qu'indigne, à la tête des hommes, soit accueillie d'une façon favorable par les esprits et les cœurs, que les forts et les puissants nous écoutent et qu'ils se servent de leur puissance, non pas pour une œuvre de destruction mais en faveur des peuples, pour leur protection et pour leur tranquillité, dans l'ordre et dans le travail.

Nous vous supplions par le sang du Christ dont la force nous soutient, et tandis que Nous sentons et que Nous savons que Nous avons avec Nous tous les hommes de cœur, tous ceux qui ont faim et soif de justice, tous ceux qui souffrent des maux de la vie et des douleurs qu'elle comporte.

Nous savons que Nous avons avec Nous le cœur des mères qui bat à l'unisson du Nôtre... Les pères qui devraient abandonner leurs familles, les humbles qui travaillent et qui ne savent point, les innocents sur lesquels pèse la terrifiante menace, les jeunes chevaliers généreux qui sont animés des plus purs et des plus nobles idéaux. Nous savons que Nous avons aussi avec Nous l'esprit même de cette vielle Europe, qui conserve la foi et qui est dirigée par le génie du christianisme. Que Nous avons avec Nous l'humanité tout entière qui attend le pain, la liberté et non point le fer ; qui, de l'amour maternel, a fait son principe fondamental et qui l'a introduit dans sa religion comme une promesse de salut pour les individus et les nations.

Nous devons rappeler enfin que les entreprises humaines sont dépourvues de valeur à moins qu'elles ne soient aidées par le ciel. Aussi, invitons-Nous toute l'humanité à tourner ses regards vers le ciel et à demander avec d'ardentes prières au Seigneur que Sa miséricorde chrétienne descende, abondante, sur ce monde bouleversé, et calme les celères, faisant enfin resplendir l'aube d'un avenir plus serein.

Dans cette attente et dans cette espérance, Nous envoyons à tous et du fond de notre cœur, notre bénédiction paternelle.

Appel du Souverain Pontife le 31 août 1939 aux gouvernements d'Allemagne et de Pologne, ainsi qu'à ceux d'Angleterre, de France et d'Italie. — (En français : texte dans *A. A. S.*, XXXI, 1939, p. 335).

Le Souverain Pontife ne veut pas renoncer à l'espoir que les négociations en cours puissent aboutir à une solution juste et pacifique, telle que le monde entier ne cesse de l'implorer.

Sa Sainteté supplie par conséquent, au nom de Dieu, les Gouvernements d'Allemagne et de Pologne de faire ce qui leur est possible afin d'éviter tout incident et de s'abstenir de prendre toute mesure susceptible d'aggraver la tension actuelle. Elle prie les Gouvernements d'Angleterre, de France et d'Italie d'appuyer sa demande.

COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE

Les épreuves requises pour le doctorat. — (Rép. du 16 juillet 1939. — *A. A. S.*, XXXI, 1939, p. 320).

L'on a demandé à la Commission biblique si les épreuves à subir avant la défense de la dissertation doctorale pouvaient être séparées de celle-ci, même par un laps de temps assez prolongé.

La Commission répond affirmativement, pourvu que les deux épreuves préliminaires aient lieu ensemble ou que la leçon publique et la défense de thèse se fassent en même temps.

COMMISSION D'INTERPRETATION DU CODE

Réponses du 24 juillet 1939. — (*A. A. S.*, XXXI, 1939, p. 321).

I. — *De Episcopo proprio sacrae ordinationis*

D. I. An laicus, qui a proprio Episcopo ad primam tonsuram promotus sit in servitium alius determinatae dioecesis de consensu huius Episcopi, huic dioecesi incardinatus sit ad normam canonis 111, § 2.

R. Affirmative.

D. II. An Episcopus dioecesis, in cuius servitium laicus ad primam tonsuram a proprio Episcopo promotus fuerit, illi iure proprio et exclusivo ordines conferre aut litteras dimissorias dare valeat ad normam canonis 955, § 1, licet ipse in eadem dioecesi domicilium nondum acquisiverit.

R. Affirmative.

Cette double question a été provoquée par la difficulté que semble présenter l'accord à établir entre les canons 111, § 2, 955, § 1 et 969, § 2 (1). Le canon 111, § 2 décrète l'incardination à un diocèse du seul fait de la réception de la tonsure pour ce diocèse ; le canon 955, § 1 impose l'ordination par l'évêque propre, au sens fixé par le canon 956 ; le canon 969, § 2 prévoit la possibilité pour un évêque de promouvoir aux ordres un de ses sujets, avec l'intention de le faire passer plus tard dans un autre diocèse.

Le 19 août 1919, l'archevêque d'Armagh posait à la Commission d'interprétation la question suivante : « Utrum ille qui ordinetur a proprio episcopo servitio alius dioecesis, incardinetur huic alii dioecesi iuxta canonem 111, § 2, an potius dioecesi proprii episcopi iuxta canonem 969, § 2. A cette question, la Commission répondait : « Affirmative ad primam partem, negative ad secundam » (2). Cette ré-

(1) Voir à ce sujet divers cas discutés dans les *Periodica*, XV, (115) ; XIX, 38* ; XX, 125* ; XXIII, 133*, 185* et Cappello, *De sacra ordinatione*, n. 125.

(2) *Periodica*, XII, 73 ; *Irish theological Quarterly*, 1919, p. 391 ; *Monitore ecclesiastico*, t. 32, p. 57.

ponse ne fut pas publiée aux *A. A. S.*, peut-être parce qu'elle ne faisait que déclarer le sens très net du canon 111, § 2 (cfr c. 17, § 2).

Mais précisément, le texte si clair du c. 111, § 2 allait-il permettre à tout évêque d'incardiner à son propre diocèse, par la collation de la tonsure, un sujet de n'importe quel autre diocèse ? La Commission d'interprétation jugea utile de trancher ce doute et donna une réponse négative. Toute ordination — et donc la collation de la première tonsure (c. 950) — est réservée à l'évêque propre (3). La détermination de l'évêque propre est faite au canon 956 : en principe, c'est celui du lieu d'origine *et* du domicile actuel de l'ordinand, ou celui du domicile seulement, si l'ordinand s'engage par serment à rester toujours dans ce diocèse ; sont exemptés toutefois de ce serment le clerc déjà incardiné à ce diocèse par la première tonsure, le candidat qui reçoit les ordres pour un autre diocèse (c. 969, § 2), le religieux profès dont il est question au c. 964, n° 4.

Dans sa réponse du 24 juillet 1939 au premier doute, la Commission d'interprétation, reprenant ses deux décisions antérieures, déclare que lorsqu'un évêque a tonsuré un de ses sujets pour le service d'un autre diocèse, avec le consentement préalable de l'évêque de cet autre diocèse, le nouveau clerc est incardiné au diocèse pour lequel il a été tonsuré.

La résolution du second doute est plus intéressante et semble bien combler une lacune de la législation.

Qui doit conférer les ordres subséquents au clerc qui a reçu la tonsure de son évêque propre (diocèse A) pour le service du diocèse B, qui est donc incardiné au diocèse B, mais qui n'y a pas encore de domicile ? D'après les canons 955, 956, seul l'évêque du diocèse d'origine (A) pourrait légitimement ordonner ce clerc ou lui donner les lettres dimissoriales. Mais d'autre part, il est vraiment anormal que l'évêque du diocèse auquel il a été incardiné et qui a donc pris la responsabilité de veiller sur lui n'intervienne pas d'office dans son ordination. C'est à cette conclusion très logique que la Commission d'interprétation s'est rangée en déclarant le droit propre et exclusif de l'évêque au diocèse duquel le clerc avait été incardiné par la réception de la tonsure, même s'il n'y a pas encore acquis de domicile. Une réponse privée du 7 décembre 1931 avait déjà tranché la question dans le même sens (4).

Dans la manière dont le second doute a été formulé, on remarquera certainement les derniers mots : « licet ipse in eadem dioecesi domicilium nondum acquisiverit ». Comme la Commission n'a pas jugé opportun de réformer le doute, on doit conclure que l'incardination,

(3) Rép. 17 février 1930, *N. R. Th.*, 1930, p. 517.
(4) *Periodica*, XXIII, 189*.

bien qu'elle donne un évêque propre et un diocèse propre, ne donne pas, ipso facto, un domicile nécessaire (5). La conclusion ultime à tirer de cette réponse c'est que le c. 956 ne prévoit pas tous les cas dans lesquels un évêque peut être dit évêque propre en matière d'ordination. Ce canon en effet exige, en tout état de cause, un domicile (6). La réponse récente introduit une exception fort intéressante et très naturelle d'ailleurs.

II. — *De religiosorum saecularizatione*

D. Utrum verba *loci Ordinarius*, de quibus in canone 638, designent Ordinarium loci commorationis religiosi, an Ordinarium loci domus principis.

R. Affirmative ad primam partem, negative ad secundam.

Le c. 638 confère à l'Ordinaire du lieu le pouvoir de concéder l'indult d'exclaustration ou de sécularisation aux religieux de droit diocésain.

Bien que l'on ne pût rien trouver, dans ce canon, qui permît d'interpréter les mots *loci Ordinarius* dans le sens de l'Ordinaire de la maison-mère, certains auront sans doute pensé, à cause de l'autorité qu'exerce parfois en fait cet Ordinaire sur les destinées de la Congrégation, qu'il avait le pouvoir de concéder ces indults, même à des religieux d'une maison située dans un autre diocèse.

La réponse de la Commission d'interprétation rejette cette manière de voir et, conformément d'ailleurs à l'opinion commune des canonistes (7), déclare que le droit d'accorder ces indults revient, non à l'Ordinaire de la maison-mère, mais à celui du lieu de séjour.

Déjà, le 21 avril 1903, la S. C. des Evêques et Réguliers s'était prononcée dans le même sens à propos du droit de dispenser des vœux dans les instituts diocésains (8).

A prendre en rigueur les termes dans lesquels le doute a été formulé « Ordinarius loci *commorationis* religiosi », on pourrait se demander si l'Ordinaire de tout endroit dans lequel le religieux séjourne, de

---

(5) Contra Michiels, O. M. Cap., *Principia Generalia de personis in Ecclesia*, p. 142. A vrai dire, le R. P. pensait qu'on ne pouvait être affecté à un diocèse par la première tonsure que si l'on y avait au préalable acquis un domicile. Les réponses dont il est question ci-dessus rejettent cette opinion.

(6) Cappello, *De sacra ordinatione*, n. 333, p. 279.

(7) Bastien, O. S. B., *Directoire canonique*, n. 614 ; Schäfer, O. M. Cap., *De religiosis*, n. 545 ; Berutti, O. P. *Institutiones canonicae*, vol. III, *De religiosis*, p. 326 ; Goyeneche, C. M. F., *De religiosis*, n. 99 ; Creusen, S. I., *Religieux et Religieuses*, 4e édit., n. 275, 2.

(8) *C. I. C. Fontes*, IV, n. 2044.

façon même temporaire, a le pouvoir de donner l'indult. Nous pensons qu'il n'en est pas ainsi et croyons que la Commission a simplement voulu opposer à l'Ordinaire de la maison-mère celui de la maison à laquelle le religieux est affecté. Comme l'affectation coïncide généralement avec le séjour, il n'y aura guère dans la pratique de difficultés.

Le R. P. Creusen estime que seraient compétents pour accorder l'indult non seulement l'Ordinaire du couvent auquel le religieux appartient, mais aussi l'Ordinaire du lieu où le religieux séjournerait, en fait, depuis plus de six mois, ou dans lequel ses Supérieurs ont l'intention qu'il séjourne au moins pendant ce laps de temps (9). Evidemment, le R. P. propose cette norme par analogie avec l'acquisition d'un quasi-domicile, qui fournit un Ordinaire propre. Nous nous rallions à cette opinion.

III. — *De Habitu et insignibus Confraternitatum*

D. An vi canonis 714 confraternitas de licentia Ordinarii loci immutare possit proprium habitum vel insignia, quin amittat iura et privilegia praesertim praecedentiae et indulgentiarum.

R. Affirmative, salvis legibus liturgicis.

Les confréries sont des associations pieuses qui ont comme fin spéciale l'accroissement du culte divin (c. 707, § 2). On comprend dès lors que les confrères ne puissent prendre une part active aux fonctions sacrées que s'ils portent les vêtements ou insignes de la confrérie (c. 709, § 1). C'est ainsi qu'ils doivent participer en groupe et revêtus de ces insignes aux processions habituelles ou à celles que l'Ordinaire du lieu organiserait (c. 718). L'Ordinaire seul peut approuver les insignes des confréries, même lorsque celles-ci sont érigées par des religieux (c. 713, § 2).

Le c. 714 déclare que les confréries ne peuvent pas renoncer à leurs insignes propres ou les changer sans l'autorisation de l'Ordinaire du lieu. C'est à propos de ce canon que la Commission d'interprétation vient de déclarer que si l'Ordinaire approuve ce changement, les confréries ne perdront rien de leurs droits, surtout de préséance et d'indulgences. Il faudra veiller toutefois à ce que les lois liturgiques soient respectées.

E. BERGH, S. I.

---

(9) *Religieux et religieuses*, 5e édit. (sous presse), n. 332.

A PROPOS DE LIVRES RÉCENTS.

LITTÉRATURE LATINE AU MOYEN-AGE (1).

Il y a des livres dont l'intérêt et la signification dépassent largement le seul texte imprimé. Ce sont ceux où un mot, une incidente, une allusion jetée en passant ouvrent brusquement un jour révélateur sur le savoir et la compétence exceptionnels de leurs auteurs. Seuls, des spécialistes les peuvent écrire ; seul aussi un lecteur qui dans la matière traitée a dépassé le stade de la pure ignorance est à même, je ne dis pas d'en apprécier, mais d'en soupçonner la réelle valeur. La vie de saint Paul que le regretté Père Prat publia naguère dans la collection « *Les Saints* » ne pouvait l'être que par un écrivain ayant vécu plus d'un demi-siècle dans un contact intime, sans cesse renouvelé, avec la carrière, les voyages, les grandes épîtres et les idées théologiques de l'Apôtre des Nations ; et ceux d'entre mes lecteurs qui ont pris connaissance du chef-d'œuvre qui s'appelle *L'Evangile de Jésus-Christ* ont dû être frappés par la longue familiarité qu'il supposait chez le P. Lagrange, avec le tour de pensée, les langues, les mœurs, les coutumes et les institutions des peuples de l'Orient.

C'est dans cette classe d'ouvrages, mais à un niveau plus modeste, puisqu'il s'agit d'histoire littéraire et d'érudition, que je range, sans hésiter, les deux petits volumes que le P. J. de Ghellinck vient de publier dans la *Bibliothèque catholique des sciences religieuses,* actuellement en cours de publication à la librairie Bloud et Gay à Paris.

En réalité, un ouvrage de maître et de maître qui dans ses veilles studieuses a longuement « maîtrisé » son sujet.

Pour l'écrire, il lui a fallu pâlir, la moitié d'une vie durant, sur le *Migne* latin, les grandes Collections de textes médiévaux, tels que les *Monumenta Germaniae historica,* les *Rerum britannicarum medii aevi Scriptores,* le *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*... je m'arrête et ne suis pas à mi-chemin de la liste des répertoires, florilèges, recueils et éditions critiques de tout genre qui ont dû être dépouillés par le tenace et diligent investigateur du document littéraire médiéval qu'est le R. P. J. de Ghellinck.

Ce qu'il nous donne aujourd'hui, c'est bien autre chose que le modeste essai d'un débutant ; c'est le résultat, le fruit d'une longue car-

(1) J. de Ghellinck, S. I. *Littérature latine au moyen âge. T. I : depuis les origines jusqu'à la fin de la Renaissance carolingienne. T. II : de la Renaissance carolingienne à saint Anselme.* Coll. Bibliothèque catholique des sciences religieuses, 85-86. Paris, Bloud et Gay, 1939, 19 × 12 cm., 192 et 192 p. Prix : 15 frs le volume.

rière de chercheur et d'érudit, l'histoire, si je néglige un chapitre important consacré aux « Fondateurs » (Boèce, Cassiodore, Isidore de Séville, les « *Scoti* », Bède et Boniface), de trois siècles de littérature latine médiévale, à savoir le IX^e^, le X^e^ et le XI^e^, histoire étonnamment pleine, dense et drue de rédaction, où foisonnent les détails curieux, pittoresques, cueillis à fleur du document rare ou peu connu, histoire qui fait cependant une place aux vues synthétiques générales dont la justesse devient évidente à la pensée par les lumières convergentes de ces dix mille détails qui sont le menu gibier du chasseur de textes inexplorés ou demeurés inaperçus.

Manifestement, — c'est la conviction qui de prime abord s'impose au lecteur — on a affaire à un savant qui sait prodigieusement de choses. Il sait que Cassiodore tenait en réserve dans la *huitième* armoire de sa bibliothèque des écrits théologiques grecs qu'il comptait sans doute traduire ; il sait que le moine irlandais Dicuil mentionne dans son *De mensuratione orbis terrae* (825) l'existence du canal de Memphis à Suez, utilisé par un pèlerin de Terre-Sainte ; il sait encore que le même Dicuil rappelle le souvenir de l'éléphant envoyé par Haroun al-Rashid à la cour de Charlemagne en 802 et, à ce propos, vous fera observer que ce « courtisan » un peu spécial vivait encore en 810... mais dans sa spécialité que ne sait *pas* le P. de Ghellinck ? Minuties, me direz-vous, mais minuties qui pour moi sont l'indice certain de la relation directe, immédiate avec les sources originales. Tout cela a été « lu », transcrit, mais non « copié » ailleurs ; bref cela a été « extrait », « excerpté » comme dit l'auteur, du contexte primitif ; ce sont, si vous voulez, fleurettes d'érudition, mais dont le parfum garde quelque chose de l'arome du sol natal...

Si la science du P. de Ghellinck ne hait pas la minutie, elle est par ailleurs d'une précision et d'une sûreté peu banales. La sachant telle et de plus très attentive et comme sur ses gardes, j'eus la malice, je l'avoue, d'essayer de la surprendre en flagrant délit de distraction ou, ce serait pire, d'inexactitude. Armé d'un ferme propos d'impitoyable « acribie » j'épiai donc cette science, au cours de deux lectures des plus vigilantes. Je ne rapportai de mon voyage d'exploration qu'un fort médiocre butin de « *dubia* ». Fridugise est-il bien d'origine germanique ? Est-ce Claude Mamert ou son frère saint Mamert qui institua les prières et les processions des rogations ? Certain commentaire sur la « Consolation » de Boèce est-il bien de saint Thomas ? Bagatelles ! Je craindrais d'y insister, de peur d'encourir le reproche de je ne sais plus quel ancien : *sed turpe est difficiles habere nugas*...

Du reste, si j'ai appuyé un peu sur cette abondance du détail dans cette histoire de la littérature latine au haut moyen âge, c'est qu'à mon avis elle contribue pour une bonne part à lui donner sa physionomie propre, un je ne sais quoi que vous ne trouverez pas ailleurs, quelque chose qui dénote le fureteur né, doué d'un flair non-pareil ; on dirait un Lenôtre devenu médiéviste qui chercherait du neuf et en trouverait en dépouillant de très « vieux papiers », écrits il y a dix siècles par des écrivains aujourd'hui à peu près oubliés.

Et cette histoire n'en est pas moins complète, aussi complète qu'on la pouvait désirer.

L'auteur passe en revue tous les écrivains connus ou presque ignorés qui, pour exprimer leur pensée, quelle qu'elle fût, se sont servis du latin médiéval : théologiens, liturgistes et canonistes, historiens et biographes, hagiographes, épistoliers, didascales et sermonnaires, poètes et versificateurs. Il visite tous les centres culturels qui rayonnèrent sur l'obscure Europe d'avant la *Renaissance du XII*e *siècle*. Il vous conduit d'Abingdon et d'Eynsham, en Angleterre, jusqu'à Béja et Oviedo en Espagne, vous mène de la célèbre abbaye de Saint-Gall, en Suisse, jusqu'à celle de Fleury-sur-Loire, dans la Nièvre, relevant partout les moindres progrès réalisés par les habitants de ces *leading houses of culture* dans les genres littéraires les plus opposés. Aussi, le mot de « Littérature » dans le titre est-il à prendre ici dans le sens le plus large, le plus compréhensif ; il désignera une collection canonique aussi bien qu'une énigme latine en hexamètres ou en vers léonins, une prose ou une séquence liturgique qu'un traité de grammaire. Il se fait ainsi que, sans l'avoir expressément voulu sans doute, l'auteur nous retrace l'évolution curieuse de ce latin médiéval, redevenu une langue vivante, grâce à l'école, où elle était apprise par des Celtes, des Anglo-Saxons, des Francs, pour lesquels elle n'était au début qu'un idiome étranger et qui jamais ne l'avaient entendu sonner sur des lèvres romaines. Ce latin-là fut la langue universelle de l'Europe studieuse, un des facteurs les plus agissants de son unité spirituelle et de notre commune civilisation d'Européens ; c'est l'historicisme étroit des humanistes, c'est leur dévotion intolérante de philologues pour la lettre de Cicéron qui mua en langue morte le latin souple et vivant qui avait su créer les belles proses d'un Richard de Saint-Victor et les trésors poétiques incomparables de l'hymnodie chrétienne médiévale.

Nous l'insinuions plus haut, les belles pages synthétiques, les vues générales stimulantes ne manquent pas dans ces livrets, qui à première vue paraissent un peu rébarbatifs, avec leur érudition touffue, leurs phrases pleines à craquer, où la moindre incidente vous rappelle une date, vous indique une origine, vous livre quelque détail historique qui aurait pu, sans trop de dommage peut-être, passer inaperçu. Après avoir lu le P. de Ghellinck, vous jugerez plus équitablement l'effort littéraire du X^{e} siècle : vraiment, il n'y a pas que les Normands dans le *Saeculum ferreum* ; vous saisirez un peu mieux la physionomie si diverse, si complexe et, au total, si attachante d'un Pierre Damien, un lettré qui pratique à merveille les arts qu'il blasphème, autre chose encore et mieux au fond que le pourfendeur de prélats simoniaques et de clercs concubinaires des manuels d'histoire. Si, par impossible, vous n'aimiez pas le doux et grand Anselme de Cantorbéry, vous déposeriez bien vite votre froideur ou votre indifférence devant les pages émues, frémissantes d'enthousiasme contenu que l'auteur consacre à ce grand méditatif « tendre et viril, délicat et subjuguant à la fois » et qui rend notre foi lucide et comme trans-

parente à force de réflexion rationnelle, de « spéculation affectueuse et d'affection spéculative ».

Que de pages neuves aussi et éminemment instructives, celles par exemple où l'auteur vous fait observer la répercussion des grands faits historiques, tels que la controverse bérengarienne, la querelle des investitures, les Croisades, l'expansion normande, sur les formes littéraires et la latinité des écrits contemporains. Pour le dire d'un mot, c'est, prise sur le vif, la réaction salutaire de la vie réelle et de l'intérêt du jour sur la routine des œuvres scolaires.

Dans le second volume, le lecteur suit, avec un intérêt constamment tenu en éveil, les considérations de l'historien-philologue sur l'utilisation des classiques chez les écrivains antérieurs au XII[e] siècle, sur les progrès de la prose rimée, sur le *cursus* rythmique qui, « réintroduit vers la fin du XI[e] siècle... dans la chancellerie pontificale, devait rendre à la prose latine la majestueuse harmonie dont elle avait perdu le secret depuis quatre cents ans », sur la séquence ou prose de forme dialoguée, telle que le *Victimae paschali laudes* à laquelle est due la résurrection du théâtre qui « depuis huit siècles ou davantage était pratiquement supprimé dans l'Europe Occidentale ». C'est à pleines mains, un peu partout, jusque sur les à-côtés de son sujet que l'auteur sème les remarques qui intéresseront les étudiants en philologie classique et en langues romanes ou germaniques.

Pour nous résumer, nous dirions : le P. de Ghellinck vient de publier un ouvrage qui restera et dont la valeur s'imposera d'emblée à ceux que leurs études auront amené à s'occuper d'auteurs ayant vécu entre le IX[e] siècle et les débuts du XII[e]. Encore, ces limites n'ont-elles rien de rigoureusement inviolable ; elles sont dépassées en fait par le contenu réel des deux volumes. Un peu durs à la lecture, surtout faite tout de suite, ils seront plus consultés encore que lus. Par endroits, la phrase de l'auteur sacrifie la parfaite clarté logique à une parcimonie verbale que lui imposent le format d'éditeur et les proportions invariables de volumes destinés à faire « Collection ». On dirait qu'elle cherche à résoudre un problème de *minimum* et de *maximum* : faire tenir dans le moins de mots possible le plus de renseignements possible. Chez l'auteur, l'écrivain a dû être gêné aux entournures ; j'ai de bonnes raisons de croire que ce fut bien malgré lui. Quoi qu'il en soit, le premier nous promet un troisième volume ; il exposera la période d'épanouissement (XII[e] siècle) de la littérature latine médiévale et son évolution ultérieure jusqu'à l'humanisme de la fin du moyen âge.

Que le bienveillant Génie qui protège en secret les intérêts des pauvres chercheurs en détresse inspire au R. P. de Ghellinck de joindre à son dernier volume des tables des noms et des lieux aussi complètes que possible et ce beau travail, de lecture si instructive, deviendra par surcroît un instrument de recherche des plus efficaces.

François JANSEN, S. I.

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE FONDAMENTALE.

L'Eglise est une. Hommage à Jean-Adam Moehler, publié par Pierre Chaillet, S. I. Paris, Bloud et Gay, 1939, 25 × 16 cm., 352 p., 1 portrait. Prix : 75 frs.

Die Eine Kirche. Zum Gedenken J. A. Moehlers, 1838-1938, herausg. von H. Tuechle. Paderborn, Schöningh, 1939, 24 × 16 cm., 392 p. Prix : 12 Mk.

Les « Mélanges Moehler » n'ont pas qu'une portée historique : en sus d'une reconstitution de la pensée moehlérienne, ils ont voulu apporter une contribution doctrinale à l'ecclésiologie contemporaine, principalement sur le sujet de l'unité de l'Eglise, considérée, en conformité avec Moehler, comme le fruit du « principe mystique » qu'est l'amour. C'est cette actualité qui leur permet de s'adresser, plus encore qu'aux spécialistes, à tous les chrétiens cultivés. Du point de vue de ces derniers, deux essais nous paraissent se recommander particulièrement : « L'Eglise dans la vie religieuse d'aujourd'hui », par J. A. Jungmann, S. I., déjà paru naguère dans la « Nouvelle Revue Théologique », nov. 1938, et « Le mystère de l'Eglise, du scandale à la foi triomphante », par K. Adam : pages fort loyales sur « l'exinanitio » du Christ mystique, plus profonde encore que celle du Verbe fait homme, et où s'exprime une juste défaveur à l'égard de certaine « theologia gloriae », ampoulée et superficielle, tentation dont doit se garder le catholique plus peut-être que tout autre chrétien.

Des études spécifiquement moehlériennes, observons surtout qu'elles ont pour auteurs des familiers très fervents du grand théologien de Tubingue : MM. Ranft, Geiselmann, Chaillet, Lösch, Vierneisel. Les thèmes moehlériens ne sont pas infinis ; de là, quelques redites inévitables ; pareillement, ces études n'ont pas la prétention — sauf une exception que nous allons dire — d'apporter de nouveaux éléments d'information. Mais elles recueillent les résultats de menues recherches déjà anciennes, et on peut y voir en quelque mesure une somme de l'ecclésiologie moehlérienne. Sous ce rapport, la contribution de M. Geiselmann mérite mention spéciale : non seulement, ayant mis à profit des cahiers manuscrits de Moehler, elle a exposé pour la première fois les tout premiers essais ecclésiologiques du jeune maître, mais elle a encore le mérite de retracer sous nos yeux toute l'évolution du concept d'Eglise depuis « L'Unité » jusqu'à la seconde édition de « La Symbolique ».

Le même ouvrage a été publié en langue allemande, par les soins de M. Hermann Tüchle, « Die Eine Kirche. Zum Gedenken J. A. Moehlers ».

L. Malevez, S. I.

J. HESSEN. — *Die Werte des Heiligen.* Ratisbonne, Pustet, 1938, 23 × 15 cm., 282 p. Prix : 5,80 Mk.

En 1937, M. J. Hessen publiait une philosophie des valeurs, « Wertphilosophie ». L'essai de philosophie religieuse qu'il publie maintenant

s'inspire tout entier de la philosophie des valeurs. L'objet de la religion, c'est-à-dire Dieu, y est atteint à partir de la description de valeurs religieuses qui sont éprouvées comme réelles et dont la réalité implique celle de Dieu. Parmi les valeurs religieuses, l'auteur range d'abord certaines valeurs morales qui ne se laissent pas concevoir sans un certain rapport à la divinité. Il décrit ensuite les catégories religieuses cosmiques, notamment la création, la providence, le miracle ; et les catégories religieuses exprimant le rapport spécial de la divinité avec l'homme, notamment la révélation et l'œuvre du salut. Enfin il considère les valeurs religieuses intérieures : les actes d'adoration, de foi et d'amour ; les états de péché, de grâce, et la justification ; les sentiments de joie, de paix et de charité. Une dernière partie du livre contient l'ébauche de quelques preuves qui conduisent à Dieu.

L'originalité de l'ouvrage consiste dans la tentative d'une justification de la religion à partir de la description du phénomène religieux. L'auteur estime que cette méthode est autrement vivante et attachante que celle qui déduit la nécessité de la religion à partir de données non religieuses. Ajoutons que ses descriptions sont singulièrement suggestives. Il a sans doute raison de penser que l'étude attentive du phénomène religieux peut être la base d'une philosophie concrète de la religion. Mais du point de vue scientifique, la seule méthode descriptive suffit-elle à prouver la réalité des valeurs religieuses ? On souhaiterait une analyse plus serrée des témoignages, du crédit qu'ils méritent et de la manière dont les diverses valeurs religieuses garantissent la réalité de Dieu. J'avoue ne pas bien discerner quel principe a présidé au choix de certaines valeurs religieuses de préférence à plusieurs autres. Pourquoi n'est-il pas question de la communauté religieuse, de la liturgie, des sacrements, du sacrifice, de l'ascèse ? Mais l'ouvrage de M. Hessen a le mérite d'engager la philosophie religieuse catholique dans une voie où rarement elle s'est avancée aussi résolument, et où elle peut découvrir des richesses.

Ed. Dhanis, S. I.

* A. GAILLARD. — *Expérience religieuse et révélation. Problèmes actuels de la pensée protestante.* Anduze, Impr. du Languedoc, 1938, 23 × 24 cm., 260 p. Prix : 35 frs.

Au cours du XIX^me^ siècle, la théologie protestante a élaboré toute une série de systèmes qui font de l'expérience religieuse le critère essentiel de la révélation. L'étude du Pasteur A. Gaillard est écrite en réaction très nette contre ces systèmes. Une première partie du livre est intitulée : « Précarité des données de la conscience religieuse ». Elle est destinée à montrer que l'expérience religieuse ne constitue pas une garantie suffisante de la vérité du Christianisme. Un théologien catholique admettra sans peine cette conclusion. Mais la question de la portée de l'expérience religieuse présente des aspects complexes que l'auteur n'a pas débrouillés autant qu'on pourrait le souhaiter. Là où l'expérience religieuse n'a pas valeur de preuve, elle peut encore avoir valeur d'indice. Si l'expérience religieuse ne suffit pas à prouver la vérité du christianisme, ne peut-elle pas fournir cependant une preuve de l'existence de la divinité ? Il faudrait bien entendu la considérer à la fois dans ses formes privilégiées et dans ses formes

(*) Les ouvrages de sujet religieux écrits par des auteurs non catholiques sont marqués d'un astérisque.

plus communes. N'y a-t-il pas lieu de distinguer entre la conscience d'états subjectifs qui sont attribués à l'action de la divinité, et la conscience d'une Transcendance atteinte dans un contact obscur ? Quoi qu'il en soit, il reste que l'auteur a bien prouvé l'insuffisance de l'expérience religieuse comme critère de la vérité chrétienne.

La seconde partie du livre traite de « La valeur absolue de la révélation », ou plus précisément de la manière dont le croyant atteint cette valeur. Si l'expérience religieuse ne suffit pas comme critère de la révélation, quel sera ce critère ? Pour un protestant, cette question signifie : Quel sera premièrement le critère du canon de l'Ecriture, secondement le critère du sens divin de l'Ecriture ? A cette double question, les théologiens protestants ont souvent répondu en faisant appel en dernière analyse au témoignage intérieur du Saint-Esprit. Cependant M. Gaillard se refuse à admettre que le témoignage du Saint-Esprit ait cette portée théologique. Non seulement l'Ecriture ne le dit pas ; mais on a revendiqué ce témoignage en faveur de doctrines contradictoires ; et enfin de l'appel à ce témoignage, on passe aisément à la prétention d'ériger l'expérience religieuse en juge suprême de la révélation.

Sans avoir recours au témoignage intérieur de l'Esprit Saint, le théologien protestant n'est pas trop embarrassé de trouver un critère du sens divin de l'Ecriture, du moins un critère faillible. Ce critère sera l'exégèse biblique ; M. Gaillard en défend la valeur. Mais la difficulté de la position protestante se concentre sur le problème du critère du canon scripturaire. L'auteur reconnaît que la réponse catholique à ce problème a l'avantage d'une parfaite cohérence. Il estime aussi que la pensée protestante n'accepte le canon qu'en se réglant sans se l'avouer sur la formation et la présentation de celui-ci par l'ancienne Eglise. Il préfère pour son compte faire l'aveu de cette dépendance, et admettre une assistance providentielle par laquelle Dieu a dirigé l'Eglise dans la formation du canon. Fort bien, dira-t-on, mais ceci n'a d'autre effet que de déplacer la question. Quelle raison avez-vous enfin d'admettre cette assistance providentielle, et en conséquence l'autorité du canon ? Ici, il faut répondre, pense M. Gaillard, en proclamant bien haut la nécessité du risque absolu de la foi. Je cite ses paroles, où l'on perçoit un écho de la doctrine de Karl Barth : « Comme le souligne avec un ferme bon sens Guignebert : « L'inspiration du Livre, tout comme la Révélation qu'il prétend enfermer, demeure parfaitement incontrôlable ». L'autorité de la Révélation est donc d'ordre surnaturel, comme la formation du canon reste un providentiel mystère... Cette autorité reste hors de toute prise intellectuelle, hors même de toute appréhension spirituelle. En fait rien ne la légitime, rien ne la confirme. Et c'est le destin de l'homme religieux, comme celui du théologien réformé, de devoir courir ici totalement le risque de la foi » (p. 202). L'auteur ne se demande pas si cette sommation déconcertante mortifie seulement le « vieil homme », ou ne porte pas plutôt atteinte à des exigences légitimes de notre raison...

L'ébranlement produit par la « théologie dialectique » prouve qu'une conception austère de la foi, comme celle de Karl Barth, dont se rapproche celle de M. Gaillard, est séduisante à certains égards. Mais à quoi tient cette séduction ? A la lutte ouverte contre les théologies anémiées de l'expérience religieuse ? Sans doute. Mais aussi, et plus précisément, je pense, à la négation de la possibilité d'atteindre l'objet de foi par voie d'inférence, à partir d'un objet créé quel qu'il soit. Cette négation intransigeante souligne que la foi ne s'empare pas de

son objet comme d'une prise rationnelle, qu'elle le reçoit plutôt comme un don adorable, là où cessent les prises de la raison. Peu de théologiens protestants semblent soupçonner que les théologiens thomistes ne sont pas moins jaloux de sauvegarder la transcendance abrupte de l'objet de foi, son absolue surnaturalité. D'après la tradition thomiste, le motif formel de la foi est la Parole incréée qui se garantit mystérieusement elle-même, en même temps qu'elle garantit son contenu. Dans l'acte de foi, l'esprit soulevé par la grâce adhère à la révélation du Dieu du salut, en croyant pour elle-même la Parole incréée à laquelle il s'unit obscurément. Certes la théologie thomiste admet que l'apologétique justifie aux yeux de la raison la démarche transcendante de la foi, et que l'enseignement du magistère dirige extrinsèquement cette même démarche. Mais ni le travail apologétique, ni l'enseignement du magistère, ne sauraient donner prise d'eux-mêmes sur l'objet tout surnaturel de la foi. Le croyant jette l'ancre en Dieu : il adhère à la Parole divine dans l'expression que lui en donne l'Eglise, mais il y adhère en prenant immédiatement comme point d'appui cette Parole incréée qui s'adresse mystérieusement à lui. Bref, la théologie thomiste maintient tout à la fois l'impossibilité de rejoindre l'objet de foi lui-même par voie d'inférence, et la nécessité de certains critères permettant à la raison d'approuver comme du dehors l'acte de foi qui la dépasse. Il est permis de croire que l'union de ces thèses complémentaires représente une position privilégiée, — une position également éloignée, d'une part du subjectivisme et de l'illuminisme, d'autre part des interprétations qui minimisent le caractère intrinsèquement « suprarationnel » de la foi.

Ed. Dhanis, S. I.

* A. R. WHATELY. — *The Focus of Belief*. Cambridge, Univ. Press, 1937, 22 × 14 cm., X-192 p. Prix : 8,6 sh.

M. Whately considère la foi chrétienne sous son aspect subjectif et sous son aspect objectif. Il cherche d'abord à fixer les rapports de la foi avec la volonté, la raison et l'intuition. Signalons à ce propos des réflexions suggestives sur les éléments intuitifs qui soutiennent le travail proprement rationnel de l'esprit. Ensuite l'auteur étudie les rapports de la foi avec la science, la philosophie, l'éthique et théologie. Il ne croit pas que l'esprit ait accès à Dieu sans la foi ; mais il s'attache à montrer que la raison et la philosophie ne peuvent opposer une fin de non recevoir à l'affirmation de Dieu par la foi.

Le Dieu de la foi est le Dieu qui nous sauve ; toute la foi chrétienne est centrée sur le mystère de la rédemption. Dans la dernière partie de son ouvrage M. Whately expose comment les principaux dogmes chrétiens se rattachent à celui de la rédemption. Cet exposé doctrinal est fait du point de vue d'un protestantisme franchement conservateur. L'idée inspiratrice de l'auteur est que la doctrine chrétienne se garantit elle-même à ceux qui l'accueillent avec les dispositions requises de désir et de disponibilité. Cette garantie résulte de l'unité organique du message de la rédemption et de son adaptation à l'état concret de l'humanité religieuse.

M. Whately note ce qui rapproche et ce qui sépare sa conception de celle de K. Heim et de celle de K. Barth. Les théologiens thomistes accordent à la raison un rôle plus efficace dans la préparation de la foi ; et ils ne négligent pas les critères qui sont distincts du contenu de la doctrine. Mais ils disent, comme M. Whately, que pour la foi la

révélation divine est à elle-même sa garantie, ce qu'ils entendent dans un sens qui libère bien plus radicalement la foi de tout motif formel distinct de Dieu.

Ed. Dhanis, S. I.

* W. SCHULTZ. — *Die Grundprinzipien der Religionsphilosophie Hegels und der Theologie Schleiermachers.* Coll. Neue Deutsche Forschungen. Berlin, Junker und Dünnhaupt, 1937, 24 × 17 cm., 240 p. Prix : 10 Mk.

On a parfois cru pouvoir réduire à des aspects secondaires les différences entre la pensée religieuse de Schleiermacher et celle de Hegel. M. Schultz est d'avis qu'au contraire ces différences affectent la structure essentielle des deux doctrines. Il commence par comparer la conception que se font de la religion Schleiermacher et Hegel dans leurs œuvres de jeunesse. Mais la plus grande partie du livre a pour objet la confrontation des deux pensées telles qu'elles apparaissent dans les œuvres de la maturité.

Dès le début, Schleiermacher voit dans le sentiment ou l'intuition une fonction supérieure à la raison ; Hegel au contraire pense que le sentiment ne saurait atteindre la pure objectivité. Dès le début Schleiermacher met la connaissance religieuse au sommet du savoir, tandis qu'il n'y eut jamais aux yeux de Hegel une connaissance supérieure à celle de la philosophie. Non seulement ces oppositions se confirment dans la suite, mais d'autres oppositions essentielles s'ajoutent aux premières. Schleiermacher reconnaît une transcendance relative, mais irréductible, de Dieu par rapport à la raison humaine ; Hegel pense que la raison humaine peut s'élever à la conscience de son identité avec l'Esprit absolu qui est Dieu. Chez Schleiermacher la figure historique du Christ garde une fonction médiatrice irremplaçable ; chez Hegel la foi dans l'humanité et la divinité du Christ suffit, quoi qu'il en soit du Christ historique lui-même, à symboliser l'identité de la raison humaine et de l'Esprit absolu que la philosophie idéaliste exprime adéquatement. Chez Schleiermacher le péché est un mal qui serait sans remède, si le Christ ne donnait l'assurance du pardon ; chez Hegel, ce qu'on appelle le péché n'est qu'un moment nécessaire dans le mouvement ascensionnel par lequel la divinité progresse dans la conscience humaine vers la parfaite conscience de soi. Chez Schleiermacher l'Eglise, où s'incarne le sentiment religieux, est supérieure à l'Etat ; chez Hegel l'Eglise, qu'organise la foi, doit être subordonnée à l'Etat qu'organise la raison.

Ces oppositions suffisent en effet à différencier très profondément deux pensées religieuses. Et cependant il y a chez les deux grands représentants de l'idéalisme allemand des inspirations communes essentielles que l'auteur aurait pu exposer également. La thèse de l'opposition profonde entre la pensée de Hegel et celle de Schleiermacher devrait être modifiée notablement, si l'on acceptait une interprétation de Hegel du genre de celle de la « droite hégélienne », ou de celle que proposait si brillamment G. Lasson. Mais ces interprétations ne vont pas, me semble-t-il, sans faire une certaine violence aux textes, et surtout sans nuire à la cohérence logique du système. Il vaut la peine de remarquer que les polémiques de Hegel contre Schleiermacher (comme aussi ses polémiques contre Fichte et Schelling) sont vraiment éclairantes au sujet du sens à donner à sa pensée religieuse.

M. Schultz étudie également l'attitude de Schleiermacher et de Hegel à l'égard du catholicisme et du protestantisme. A cette occasion,

il s'efforce de décrire l'essence des deux confessions chrétiennes. La description du protestantisme ne saurait prétendre représenter qu'un des courants de la pensée protestante. La description du catholicisme est désolante. Bien qu'elle trahisse une intention sincère d'objectivité, elle reste remplie d'incompréhensions et de déformations. Mais ces descriptions ne sont qu'un hors-d'œuvre dans l'étude de M. Schultz. Celle-ci est une contribution sérieuse à l'étude des deux formes principales de la pensée religieuse dans l'idéalisme allemand.

Ed. Dhanis, S. I.

ÉCRITURE SAINTE

Nouveau Testament.

Dictionnaire de la Bible. Supplément, publié sous la direction de Louis Pirot. Fasc. XVII : *Grâce-Herméneutique.* Paris, Letouzey, 1938, 28 × 20 cm., col. 1281-1516.

Ce fascicule achève le III[e] volume du Supplément du Dictionnaire de la Bible. Outre la fin de l'étude de P. Bonnetain sur la grâce (cfr N. R. Th., 1937, p. 691) et des notices sur divers exégètes ou archéologues de valeur (de Grandmaison, Grégory, Grentell, Gressmann, Guillaume Le Breton, Gunkel, Guthe, Halévy, Haupt, Heidet), il contient cinq grands articles : « Grec biblique » par J. Vergote (Institut historique belge à Rome) ; « Hammurapi » par Ch. F. Jean, Lazariste, chargé de cours à l'Ecole nationale du Louvre ; « Décision de la Commission biblique sur l'épître aux Hébreux » par L. Pirot, éditeur du « Supplément » ; « Hellénisme » par G. Bardy, Dijon ; « Herméneutique » par P. Cruveilher (Grand Séminaire de Limoges).

Un mot sur les trois articles consacrés au Nouveau Testament. L'étude, très riche et très approfondie, de M. Vergote sera particulièrement appréciée pour ses qualités de précision et ses nombreux exemples concrets. — Un exposé synthétique sur l'Hellénisme eût pu exiger un volume ; M. Bardy s'est limité aux points saillants qui intéressent le Nouveau Testament et a fait œuvre de solide vulgarisation, claire et intéressante. — L'étude de M. Pirot, très érudite, est objective et judicieuse. Le problème est délicat et M. Pirot n'a pas dissimulé les difficultés. Toutefois nous aurions voulu le voir distinguer plus nettement les différentes positions prises par les exégètes quant à l'épître aux Hébreux. Il faut bien reconnaître, par exemple, qu'Origène, indiqué par M. Pirot comme un témoin de l'unanimité des Eglises d'Orient en faveur de l'authenticité paulinienne, ne rejoint pas parfaitement la position de la Commission biblique. Celle-ci demande un rédacteur chargé par Paul de développer avec plus ou moins de liberté les idées proposées comme sujet de l'épître par Paul, écrivant au nom de Paul et sous son contrôle. Origène suppose plutôt un auteur (inspiré) subissant ou ayant subi l'influence de Paul comme maître et écrivant sous son propre nom et sa propre responsabilité en vue de présenter l'enseignement de Paul tel qu'il le comprend : ce n'est pas très différent du rôle de Marc, d'après Papias et Irénée, mettant par écrit après la mort de Pierre ses souvenirs de l'enseignement de celui-ci. M. Pirot note bien, col. 1438, cette différence, mais nous aurions voulu la voir intervenir plus profondément dans tout l'exposé. Très souple, la thèse

d'Origène résolvait très aisément toutes les difficultés critiques sur l'authenticité ; M. Pirot a bien montré que la thèse de la Commission biblique pouvait aussi les résoudre. Ce n'est donc pas sur le résultat, mais sur l'argumentation que porte notre remarque ; nous aurions voulu voir mettre les arguments, aussi bien que les objections, en regard de chacune des solutions, afin de parvenir ainsi à mieux estimer la valeur exacte de chaque preuve : simple question de méthode critique. Cette remarque n'empêche pas que l'étude de M. Pirot ne doive être dite une des meilleures parues sur cette question.

J. Levie, S. I.

* K.-L. SCHMIDT. — *Le problème du christianisme primitif. Quatre conférences sur la forme et la pensée du Nouveau Testament.* Paris, Leroux, 1938, 25 × 17 cm., 104 p. Prix : 30 frs.

On trouvera dans ce livre quatre conférences que M. K.-L. Schmidt fit à l'Université de Copenhague pendant le mois de septembre de l'année 1937. Ces conférences ont également été publiées dans la « Revue d'histoire et de philosophie religieuse » (1938, pp. 1-53, 126-173). La première d'entre elles a pour objet « Le fondement, le but et les limites de la méthode dite de la « Formgeschichte » appliquée aux Evangiles ». Le savant professeur de Bâle est bien qualifié pour parler de cette méthode, dont il est un des principaux promoteurs. Notons qu'il critique certaines conclusions radicales auxquelles aboutissent d'autres représentants de la même méthode, comme M. Dibelius et R. Bultmann. Il s'efforce de dégager l'à priori philosophique sans lequel « l'histoire de la tradition » n'aurait pas donné de pareils résultats.

La seconde conférence est d'un grand intérêt. Elle traite de « Jésus de Nazareth, Messie et Fils de l'homme ». L'auteur insiste d'abord sur des paroles de Jésus qui, sans élever expressément une prétention à la messianité, contiennent cependant l'affirmation implicite de celle-ci. Il rattache ensuite le titre de Fils de l'homme, que s'attribue Jésus, aux courants d'idées représentés par l'apocalypse énochienne. Par là il est amené à reconnaître dans cette attribution une affirmation de messianité transcendante. Ces vues de l'auteur sont en rapports étroits avec celles de R. Otto dans « Reich Gottes und Menschensohn » (Munich, 1934) et surtout avec celles de J. Héring dans « Le Royaume de Dieu et sa venue » (Paris, 1937). Mais, pour M. Héring, la grandeur du Fils de l'homme dépasse la messianité en l'excluant plutôt qu'en l'englobant. Aussi Jésus, en se disant Fils de l'homme, aurait nié qu'il fût le Messie. M. Schmidt évite cet excès qui tient du paradoxe. Pour pouvoir interpréter l'expression évangélique de Fils de l'homme en fonction de l'apocalypse énochienne, il faut supposer que les passages du livre d'Enoch se rapportant au Fils de l'homme ne sont pas d'origine tardive et chrétienne. Au terme d'un examen assez fouillé, le P. Lagrange croyait précisément devoir tenir ces passages pour des interpolations chrétiennes (« Le judaïsme avant Jésus-Christ », Paris, 1931, pp. 242-254). Ni M. Schmidt, ni R. Otto et J. Héring dans les ouvrages cités n'ont discuté les arguments du grand exégète.

Les deux dernières conférences de M. Schmidt ne sont pas moins denses que les premières. L'une traite de la révélation du Dieu trinitaire dans le Nouveau Testament ; elle mérite l'attention des professeurs de dogmatique. L'autre analyse les notions de Royaume, d'Eglise, d'Etat et de peuple, dans l'Ecriture. Les observations très justes y sont nombreuses ; mais quand l'auteur écrit : « Le Royaume n'est pas une assem-

blée d'hommes, mais c'est Dieu lui-même, toujours triomphant et qui jamais ne prendra fin », il semble oublier l'enseignement des paraboles du Royaume. D'autre part, il simplifie trop les choses en disant que la théologie catholique identifie l'Eglise et le Royaume de Dieu.

Ed. Dhanis, S. I.

E. DABROWSKI. — *La transfiguration de Jésus.* Coll. Scripta pontificii Instituti Biblici, 85. Rome, Institut biblique pontifical, 1939, 23 × 16 cm., XVI-192 p. Prix : 42 lires.

Cette dissertation ne fait pas double emploi, sauf en un ou deux chapitres, avec celle de M. Blinzler : « Die neutestamentlichen Berichte über die Verklärung Jesu », que nous avons analysée et louée récemment (N.R.Th., 1939, p. 107). M. Blinzler avait pris comme sujet la critique d'historicité des récits de la Transfiguration, et, sur ce point, sa dissertation est plus approfondie et supérieure en pénétration critique aux pages que M. Dąbrowski a consacrées à ce sujet, et en particulier au ch. II « La critique littéraire » : ce chapitre nous a semblé assez faible et l'attaque contre Blinzler, p. 26 suiv., un peu hâtive. M. Dąbrowski, lui, s'est surtout attaché à l'interprétation des récits de la Transfiguration ; il a le mérite d'avoir fait largement appel à l'exégèse patristique ; le commentaire est théologique plus encore qu'exégétique ; il est personnel et ne recule pas devant certaines exégèses nouvelles. Dans une troisième partie : « Critique des différentes interprétations de la transfiguration de Jésus », l'auteur fait le relevé et la discussion des principales hypothèses de critiques modernes sur ce sujet. Comme ici la critique d'historicité est étroitement mêlée à la critique d'interprétation, peut-être, en bonne méthode, l'étude de ces hypothèses eût-elle dû être faite en même temps que la preuve de la valeur historique des récits de la Transfiguration. Car ces hypothèses doivent, dans la pensée de leurs auteurs, jouer leur rôle dans la formation même de la « légende », qui a trouvé son expression dans nos récits bibliques ; supposer l'exactitude de ces récits pour réfuter ces hypothèses ne serait donc pas légitime. Hâtons-nous de dire que cette remarque ne trouve son application que dans des questions de détail ou de simple présentation ; car, en fait, M. Dąbrowski s'est trouvé amené plus d'une fois à discuter la question même de l'historicité des récits. Cette III^e^ partie témoigne d'une érudition étendue et d'une étude approfondie de la critique contemporaine.

J. Levie, S. I.

La Sainte Bible (texte latin et traduction française d'après les textes originaux avec un commentaire exégétique et théologique) publiée sous la direction de L. Pirot. T. XII : Epîtres de la Captivité (Médebielle). — Epîtres aux Thessaloniciens (Buzy). — Epîtres pastorales (Bardy). — Epître à Philémon (Médebielle). — Epître aux Hébreux (Médebielle). — Epîtres catholiques (Charue). — Apocalypse (Gelin). Paris, Letouzey, 1938, 23 × 15 cm., 700 p. Prix : 75 frs.

Voici, dans « La Sainte Bible » éditée par M. Pirot, le troisième volume consacré au Nouveau Testament. Nous avons analysé les deux premiers (1935, p. 734 ; 1936, p. 413) ; le troisième doit recevoir les mêmes éloges : incontestablement, l'œuvre est réussie et mérite toute la confiance des prêtres catholiques. Les auteurs sont des exégètes com-

pétents qui, en outre, ont un vif souci de la doctrine théologique et de la valeur religieuse de l'Ecriture. La densité du volume (700 pages de texte serré et de petits caractères) leur permet un commentaire approfondi et nuancé. Bien imprimé, clairement divisé, l'ouvrage est de consultation aisée. Les introductions sont courtes — peut-être trop courtes — mais contiennent l'essentiel ; la part du lion a été donnée au commentaire exégétique. Ce commentaire est plus développé que celui de « Verbum Salutis », mais, suivant le texte verset par verset au bas de la page, il peut moins aisément que « Verbum Salutis » mettre en relief d'emblée, en une synthèse succincte, les points essentiels de chaque passage ; toutefois, chaque épître ici commentée ayant été préalablement divisée selon un plan très détaillé, un court exposé plus synthétique, ouvrant chaque division ou subdivision, permet de bien marquer le mouvement général de la pensée.

Le volume présent comprend les commentaires des épîtres de la captivité et de l'épître aux Hébreux par M. Médebielle, de la 1re et de la 2me aux Thessaloniciens par le P. Buzy, des Pastorales par M. l'abbé Bardy, des épîtres catholiques par M. l'abbé Charue (Namur), enfin de l'Apocalypse par M. l'abbé Gelin. Nous ne pouvons songer à indiquer ici, dans les questions controversées, la position prise par chacun d'eux ; pour prendre quelques exemples dans le commentaire des épîtres aux Thessaloniciens, nous ne pensons pas, à la différence du P. Buzy, p. 160, qu'il n'y ait dans l'exégèse de 1 Thess., IV, 15 que les deux interprétations qu'il indique : il y en a une troisième, pleinement d'accord avec le décret de la Commission Biblique du 18 juin 1915 ; que l'obstacle de 2 Thess., II, 7 soit la prédication chrétienne, cela ne nous a pas convaincu, malgré tout le désir que nous aurions de rendre un sincère hommage à tous les prédicateurs d'autrefois et d'aujourd'hui ; de même la discussion, très approfondie du reste, de la p. 155 ne fera pas abandonner, pensons-nous, par ses défenseurs, l'interprétation de 1 Thess., IV,4 dans le sens d'« acquérir sa femme », « prendre femme ». Mais, dans tous ces cas et autres semblables, librement discutés, on constatera d'ordinaire dans ce volume que la question a été présentée sous tous ses aspects et avec un sincère désir d'objectivité.

Tous les collaborateurs n'ont pas compris leur tâche exactement de la même façon. Les commentaires du P. Médebielle, par exemple, se rapprochent davantage d'un commentaire destiné aux exégètes eux-mêmes ; ils sont visiblement le résultat d'un travail très approfondi : information abondante, bibliographie étendue, nombreuses indications statistiques, comparaisons continuelles entre les épîtres ; l'interprétation exégétique s'achève régulièrement en un commentaire dogmatique et théologique. On appréciera aussi sa grande clarté pédagogique, marquée par des divisions et subdivisions fréquentes. D'autre part, l'Apocalypse, qui eût semblé demander, vu ses difficultés particulières, l'exégèse la plus minutieuse, a été commentée aussi sobrement que possible, trop sobrement nous semble-t-il. Plus d'une fois, on eût voulu trouver une justification plus complète des positions adoptées par le commentateur ; on eût pu désirer aussi parfois une meilleure mise en valeur du mouvement, de la gradation, de la vigoureuse unité de cette puissante « révélation ». Néanmoins, clair, précis, juste, le commentaire rendra de grands services aux prêtres et laïcs qui désirent comprendre ce livre difficile. Nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, mettre en relief ici l'aspect pénétrant et personnel des exégèses du P. Buzy, l'information complète et sûre qui est à la base des interprétations de

M. Charue, la connaissance du milieu antique qui apparaît dans le commentaire de M. Bardy.

« Debet in spe qui arat arare », porte la vignette qui orne ce volume ; l'espoir est grand que M. Pirot réalise par sa collection, « La Sainte Bible » tout le bien qu'il en avait rêvé.

J. Levie, S. I.

* G. HARDER. — *Paulus und das Gebet.* Coll. Neutestamentliche Forschungen hsgg. von O. Schmitz. Erste Reihe : *Paulusstudien.* Heft 10. Gütersloh, Bertelsmann, 1936, 23 × 16 cm., 228 p. Prix : 6 Mk.

Excellent travail, où une intelligence élevée de la vie religieuse de saint Paul s'unit à une connaissance approfondie du milieu contemporain, surtout du milieu juif. Il s'agit de mieux comprendre la « prière » de Paul, ou, plus exactement, les manifestations extérieures de sa prière (fréquence, attitudes, formules, etc.), d'abord à la lumière des prières juives, ensuite en regard de la prière païenne antique, afin par là de percevoir ce qui est traditionnel et ce qui est spécifiquement nouveau, chrétien, paulinien. La dissertation est bien conduite, avec ordre et méthode ; nombreuses sont les remarques de détail utiles à retenir et à classer (notons au hasard p. 7 note 5, sur le regard vers le ciel ; p. 18 note 1, sur εὐχαριστεῖν ; p. 33, sur καυχᾶσθαι ; p. 46 note 7, liste de prières dans les épîtres de Paul ; p. 64 suiv., sur le psautier, etc.) ; parfois on est enclin à penser que l'auteur presse trop certains rapprochements ou parallèles, au lieu d'y voir deux manifestations spontanées semblables d'un même sentiment religieux ; mais, quelques pages plus loin, une remarque faite en passant montre que M. Harder n'avait pas voulu « matérialiser » les expressions de la piété paulinienne et que sa conception psychologique reste très nuancée ; là où on n'adhérera pas à toute la conclusion, on constatera qu'il y a quand même quelque chose à en retenir.

J. Levie, S. I.

* M. DIBELIUS. — *Paulus auf dem Areopag.* Coll. Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. Jhrg. 1938-39. Abhandlung 2. Heidelberg, Winter, 1939, 24 × 17 cm., 56 p. Prix : 2,80 Mk.

Brochure assez dense, dont la discussion demanderait un long article. Indiquons-en succinctement les points essentiels. M. Dibelius commence par une exégèse détaillée du fameux discours de Paul à Athènes (Act. XVII 22-31) ; il en conclut (p. 36) que c'est là un « discours hellénistique sur la vraie connaissance de Dieu » ; comparant les principales idées énoncées avec la conception de Paul de la Divinité manifestée dans ses lettres, il juge (p. 39-40) que Paul ne pouvait pas s'exprimer de cette façon ; le discours est l'œuvre du rédacteur des Actes (p. 50), lequel — M. Dibelius y insiste — est Luc, écrivant vers l'an 90 : Luc a voulu donner ainsi un modèle de prédication chrétienne à des auditeurs païens. Elargissant alors son sujet, M. Dibelius affirme que Luc a présenté — ici comme en d'autres endroits — à ses lecteurs un Paul plus proche de l'hellénisme qu'il ne le fut en réalité, et par là a ouvert la voie à la théologie postérieure, qui devait répandre le message chrétien avec les moyens de la culture grecque. « Die Areopagrede ward zum Wahrzeichen christlicher Theologie auf dem Boden griechischer Geistesbildung. » Par cette phrase se termine la dissertation.

J. Levie, S. I.

J. M. NIELEN. — *Gebet und Gottesdienst im Neuen Testament.* Fribourg e. Br., Herder, 1937, 22 × 15 cm., XXIV-356 p. Prix : 7,60 Mk.

M. Nielen donne un exposé historique complet des débuts du culte chrétien tels qu'ils apparaissent dans les écrits du Nouveau Testament. L'ouvrage le plus récent qui embrassait toute cette question était dû à Th. Harnack. Mais il datait du milieu du siècle passé ; il était vraiment suranné. L'étude de M. Nielen est très fouillée et elle tient compte de toutes les questions d'histoire comparée des religions qui se rapportent à son objet. Quelques opinions exégétiques ou critiques de l'auteur appellent des réserves ; mais l'ensemble du livre est de grande valeur.

La matière est répartie en deux sections. La première de celles-ci se rapporte aux préparations historiques du culte chrétien. La seconde expose tout ce que les sources néotestamentaires nous apprennent sur le culte des premières communautés chrétiennes. Dans la première partie, on trouve tout d'abord une étude historique sur la prière publique et privée de Jésus, et sur l'attitude prise par Jésus à l'égard de la piété du judaïsme contemporain ; on trouve ensuite une étude sur les influences judaïques et hellénistiques qui entourèrent le culte chrétien. Ces deux études préparent celle où il est montré que le culte chrétien doit sa structure essentielle à la foi au message du Christ. La seconde section traite de la prière en commun, de la lecture publique de l'Ecriture, de la communauté de doctrine, de la prophétie, de la glossolalie, du chant des psaumes et des hymnes, de la cène, du temps et du lieu du culte, de la participation des fidèles au culte, de la direction du culte et de la langue liturgique. L'auteur n'est pas porté à minimiser les influences hellénistiques sur des formes et des conceptions cultuelles chrétiennes. Mais il est très réservé au sujet de la conception « mystérique » de l'eucharistie, telle que l'entend Dom Casel.

L'ouvrage est muni d'une longue notice bibliographique, surtout de langue allemande. Du P. Lagrange, en plus du « Messianisme chez les juifs », il aurait fallu citer « Le judaïsme avant Jésus-Christ », Paris, 1931. Du P. Bonsirven il y avait lieu de citer non seulement « Sur les ruines du temple », mais aussi et surtout le grand ouvrage en deux volumes, intitulé « Le judaïsme au temps de Jésus-Christ », Paris, 1935. L'étude de M. Nielen, dont nous avons dit l'intérêt scientifique, est aussi de nature à faire comprendre et goûter plus profondément les richesses du culte chrétien.

Ed. Dhanis, S. I.

L. GRY. — *Les dires prophétiques d'Esdras* (IV. Esdras). 2 volumes. Paris, Geuthner, 1938, 29 × 23 cm., CXXVI-474 p. Prix : 350 frs.

C'est en 1911 que M. l'Abbé Gry, sur le conseil de François Martin, entreprit l'étude critique du IV^e^ livre d'Esdras ; l'œuvre n'a été terminée qu'en juillet 1936, en partie à cause des multiples et longues recherches que le travail exigea, en partie aussi à cause des obligations de la guerre mondiale et de la charge de Recteur de l'Université catholique d'Angers, qu'assuma Mgr Gry durant 13 années.

Le IV^e^ livre d'Esdras méritait un tel effort : on sait en effet l'intérêt que prit à ces sept visions d'Esdras l'antiquité patristique et la place qui leur est réservée, aujourd'hui encore, dans les éditions de la Vulgate ; on sait l'importance de l'ouvrage pour la connaissance des

idées juives au Ier siècle chrétien, en particulier des idées eschatologiques.

Le travail de Mgr Gry comprend deux grandes parties : une « introduction » critique, exposant ses conclusions sur l'origine, la date, l'auteur, les sources, le texte de l'ouvrage ; une « édition » critique, avec commentaire très approfondi, donnant en regard, sur la page de gauche : le texte latin et les traductions des textes syriaque et éthiopien tels que l'auteur croit pouvoir les établir ; sur la page de droite : la traduction de l'original sémitique (perdu), tel qu'il a jugé devoir le fixer sur la base des versions existantes. A toutes les pages se manifestent la compétence philologique de l'auteur en langues sémitiques et l'opiniâtreté de son labeur scientifique.

Mgr Gry a abouti à des résultats qui en divers points confirment, mais en quelques autres renversent des positions que plusieurs croyaient acquises. Après avoir, dans le chap. I, indiqué et décrit les principaux témoins actuels du texte (versions latine, syriaque, éthiopienne, arabes, arménienne, géorgienne), l'auteur s'efforce (chap. II) de retrouver les stades antérieurs de la tradition : la version grecque (perdue, et dont on n'a jamais découvert le moindre fragment dans les papyri) sur laquelle est fondée la version latine et dont dépendent, au moins partiellement, les autres versions ; enfin, au delà de la version grecque, l'original sémitique. Contrairement à l'opinion couramment admise depuis le travail de Wellhausen (1899), qui se prononçait pour l'hébreu, Mgr Gry tient que l'original était de langue araméenne. Ses preuves, très intéressantes du point de vue philologique, longuement développées pp. XXVI-LIX, semblent bien décisives ; elles sont fondées sur les erreurs et variantes des versions dont la nature et les particularités s'expliquent parfaitement si l'on suppose que l'original était araméen ; la multitude des cas fait la preuve. D'autres variantes et contre-sens des versions montrent que le manuscrit original comportait des abréviations multiples (p. LIX-LXXII). Le texte araméen semble avoir été apparenté à la langue des Targums d'Onkelos et de Jonathan. Très minutieusement l'auteur s'efforce en outre d'établir les rapports entre nos diverses versions existantes et la version grecque d'une part et le texte araméen d'autre part. — Nous ne le suivrons pas en détail (ch. IV-V) dans sa longue critique littéraire de la composition, de la date et de l'auteur du livre; disons seulement que Mgr Gry tient à l'unité substantielle de IV Esdras (1) : un auteur juif, personnalité notable appartenant au monde rabbinique, écrivant vers l'an 100 après Jésus-Christ, est responsable de l'ensemble de l'ouvrage, du cadre des sept visions et de leur contenu essentiel ; mais il a fait certains emprunts à des œuvres antérieures, insérant par exemple le « Catalogue de signes » (réparti en trois passages V 1-14 ; VI 18-29 ; VII 26-38) et un court libelle antichrétien (attesté dans la version arménienne ; traces dans la version latine V 2 et 10) antérieur à la ruine de Jérusalem ; d'autre part, l'ouvrage subit des additions et retouches après sa composition vers l'an 100 jusque vers 265.

Par cette monumentale édition du IVe livre d'Esdras, Mgr Gry a

(1) Il est à peine nécessaire de rappeler ici que, d'après l'ensemble des manuscrits, le IVe livre d'Esdras ne comprend que les chapitres III-XIV des éditions de la Vulgate ; les chapitres I-II forment le Ve livre d'Esdras, et les chap. XV-XVI le VIe livre d'Esdras. Ces quatre chapitres sont donc exclus de l'étude de Mgr Gry.

rendu un très grand service aux exégètes du Nouveau Testament ; ayant écrit après M. B. Violet, il a pu profiter des excellents travaux critiques de celui-ci (Die Esra-Apokalypse, I. Teil, 1910 ; Die Apokalypsen des Esra und des Baruch in deutscher Gestalt, 1924 ; tous deux dans la collection « Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte ») et parvenir à des résultats ultérieurs bien établis. La présentation typographique de ces deux volumes est remarquable et fait honneur à l'éditeur.

J. Levie, S. I.

H. J. M. MILNE and T. C. SKEAT. — *Scribes and Correctors of the Codex Sinaiticus*. Londres, British Museum, 1938, 26 × 20 cm., XII-112 p., 66 planches.

C'est le 27 décembre 1933 que le Codex Sinaïticus, acheté au gouvernement soviétique, arriva au British Museum ; il était exactement tel que Tischendorf l'avait vu pour la première fois en 1859 au Couvent de Sainte Catherine, au mont Sinaï : une pile de cahiers ou de feuillets détachés, sans couverture ni reliure, début et fin du manuscrit manquant (intéressante photographie de l'aspect extérieur, pl. 1) ; le tout enveloppé, non plus dans le drap rouge que vit Tischendorf, mais dans la boîte d'étain rouge et or, où le manuscrit reposa 80 ans dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Un examen attentif du codex, avant la reliure traditionnelle du British Museum, a conduit les conservateurs du département des manuscrits à une série d'observations intéressantes : elles sont communiquées au public en un splendide volume orné de planches remarquables. Les deux premiers chapitres sont consacrés au contenu et aux lacunes du manuscrit ; des constatations ont été rendues possibles par le manuscrit lui-même, que les photographies jusqu'ici n'avaient pas permises ; il est apparu, par exemple, non seulement — comme Tischendorf l'avait remarqué — que le dernier verset de saint Jean, XXI 25, avait été ajouté plus tard à XXI 24, comme une sorte de rectification, mais que primitivement la coronis et la souscription marquant la finale avaient été écrites immédiatement après Jean XXI 24, puis effacées et lavées pour faire place à XXI 25 : c'est ce qu'a révélé la photographie aux rayons ultra-violets. Tischendorf toutefois s'était trompé en attribuant la rectification à un correcteur ; elle est du même scribe qui écrivit tout le ch. XXI. Fut-ce donc simple erreur de transcription momentanée ou, au contraire, indice que XXI 25 ne fut pas connu d'abord par le scribe et ne le fut qu'ensuite, grâce à un autre manuscrit, impossible de le déterminer. — Les lacunes du manuscrit, d'après les observations faites, seraient de 34 cahiers de 8 feuillets au début, de 7 cahiers dans les Petits Prophètes ; pour les lacunes de la fin, un calcul, même conjectural, n'est pas possible. — Les chapitres III et IV sont consacrés aux scribes ; ils ne sont pas au nombre de 4, comme Tischendorf l'avait cru, mais 3 seulement ; la portion écrite par chacun est bien indiquée p. 29 et l'on nous expose avec soin les traits caractéristiques de chaque écriture qui ont permis ce discernement avec certitude ; des trois, le meilleur, aussi bien pour la forme de l'écriture que pour le soin de la transcription, est celui que Tischendorf appelait D ; dans le Nouveau Testament il a écrit quelques courts passages des trois synoptiques, de la 1re aux Thessaloniciens, de l'épître aux Hébreux, de l'Apocalypse ; la grosse part du Nouveau Testament a été écrite par A ; quant à B, c'est un scribe si négligent et si peu instruit qu'on

doit s'étonner qu'il ait pu être choisi (p. 54). Les paléographes trouveront un réel intérêt pratique aux nombreux détails donnés dans ces deux chapitres, ainsi que dans le V^e^, sur les particularités de chaque scribe ; forme des lettres, des titres, de la coronis, etc. — Si l'on considère l'importance qu'ont souvent les rectifications, additions, suppressions, etc., faites par les « correcteurs » quand il s'agit de critique textuelle, on ne s'étonnera pas du soin donné au ch. VI : « The Correctors » ; ici aussi de multiples reproductions rendent un jugement plus aisé. Milne et Skeat sont sur ce point parvenus à des conclusions sensiblement différentes de Tischendorf et de K. Lake ; par exemple, tandis que ceux-ci croyaient discerner le travail de neuf correcteurs différents dans la revision des pages écrites par A et B, ils en réduisent le nombre à deux, qui ne seraient autres que les scribes A et D eux-mêmes. Notons aussi, p. 45, d'intéressantes remarques sur le caractère de ces corrections. — Glanons enfin quelques conclusions dans les chapitres suivants : p. 55-59, on prouve de façon solide que la transcription s'est effectuée par le moyen de la dictée du texte ; la date du manuscrit est fixée à environ 360 (p. 64) ; il aurait été copié à Césarée de Palestine et non, comme on le tient généralement, en Egypte (p. 69). Deux appendices sont consacrés respectivement aux scribes du Vaticanus et de l'Alexandrinus ; 43 planches finales indiquent la forme des coronis et des colophons du Sinaïticus et de l'Alexandrinus, permettant ainsi de mieux résoudre la question des scribes de ces manuscrits.

On le voit, le grand effort financier réalisé par le monde savant anglais pour l'achat du Sinaïticus est appuyé par un bel effort scientifique pour le mieux connaître et faire connaître.

J. Levie, S. I.

N. VAN DER VLIET. — « *Sainte Marie où Elle est née* » *et la piscine probatique.* Jérusalem, Pères Blancs ; Paris, Gabalda, 1938, 23 × 16 cm., XVI-212 p., plusieurs illustrations. Prix : 35 frs.

Ceux qui ont séjourné à Jérusalem n'oublieront jamais le territoire de Sainte-Anne : la simplicité profonde et le charme impressionnant de la basilique médiévale, la grandeur des souvenirs chrétiens qu'on a coutume d'y rattacher, les intéressantes ruines, si bien identifiées, de la « Piscine probatique » (S. Jean, V 2), l'œuvre splendide du séminaire grec catholique dirigé par les Pères Blancs, tout concourt à rendre ce souvenir particulièrement cher. Les Pères Vincent et Abel ont consacré à cet ensemble les pages 669 à 742 de leur grand volume : « Jérusalem nouvelle ». Le P. Van der Vliet n'a pas cherché à faire œuvre scientifique de spécialiste après que ce travail avait déjà été accompli : le caractère un peu sommaire des références bibliographiques montre d'emblée qu'il n'écrit pas pour des techniciens, mais pour les pèlerins et pour les nombreux amis des sanctuaires palestiniens. Toutefois, on sent à chaque page celui qui a vécu longtemps à Sainte-Anne, a lu et étudié tout ce qui s'y rapportait, en a sans cesse revu et contrôlé les moindres détails. L'exposé est bien ordonné : deux grandes parties, l'une consacrée à : « L'église de Marie où elle est née », l'autre à « La piscine probatique ». Pour chacun des deux monuments, d'abord une étude historique sur les témoignages de la tradition, ensuite une étude descriptive du monument. L'auteur, écrivant pour des pèlerins, n'a pas jugé nécessaire d'insister sur les nuances de l'affir-

mation qui seraient désirables dans une étude critique, sur les « peut-être » ou sur les « probablement » dont un historien très scrupuleux émaillerait sans doute son exposé. L'ouvrage est solide, bien documenté, très clair et très pratique.

J. Levie, S. I.

THÉOLOGIE DOGMATIQUE.

C. BOYER, S. I. — *Tractatus de Gratia Divina.* Rome, Université Grégorienne, 1938, 23 × 15 cm., 436 p.

Dans la préface de cet excellent traité, le P. Boyer nous dit la fin qu'il s'est proposée. Il a écrit « moins en vue des doctes que des commençants », c'est-à-dire des étudiants à la Faculté de théologie. Traitant une matière difficile, « il a donc cherché surtout à présenter une doctrine solide, complète, bien ordonnée ; il a cru devoir veiller aussi à la brièveté de la composition ». L'ordre et la clarté sont des caractéristiques trop connues des œuvres du P. Boyer, pour qu'il y ait lieu d'insister. Il en va de même de la solidité de la doctrine. L'ouvrage n'est pas encombré ; et cependant aucune question de quelque importance n'est négligée.

Mais ce livre est bien plus qu'un bon manuel. Il n'est pas indifférent qu'un traité de la grâce soit l'œuvre d'un spécialiste des études augustiniennes, qui est en même temps un thomiste avisé. Avec une modestie qui ne doit pas donner le change, l'auteur prend très personnellement parti dans les nombreuses questions qui divisent les théologiens au sujet du mystère de la grâce. D'une part, il ne pense pas que l'efficacité de la grâce doive être attribuée à une prédétermination physique ou à une délectation victorieuse. D'autre part, sur un bon nombre de points il prend une position qui le met franchement dans la tradition thomiste : il tient la nécessité de la grâce pour l'amour affectif de Dieu par dessus toute chose, la nécessité de la grâce sanctifiante pour l'observation des préceptes, la nécessité d'une grâce spéciale non seulement pour persévérer en effet, mais encore pour pouvoir persévérer, le don de la grâce efficace en vue du consentement à celle-ci, les objets formels propres des actes surnaturels et l'inhabitation de Dieu dans l'âme juste, comme un objet de possession savoureuse. Au reste, il n'y a dans ce livre rien qui ressemble à de la polémique. Aux procédés qui accentuent les divisions, l'auteur préfère, comme il dit, les efforts « qui préparent plus de concorde et d'unité ».

Cet ouvrage, où l'érudition sérieuse reste sobre dans son expression, où l'effort spéculatif, pour être pénétrant, n'en est pas moins discret et respectueux du mystère, doit être compté parmi les tout meilleurs traités de la grâce actuellement utilisables dans l'enseignement.

Ed. Dhanis, S. I.

P. DUMONT, S. I. — *Liberté humaine et concours divin d'après Suarez.* Coll. Bibliothèque des Archives de Philosophie. Paris, Beauchesne, 1936, 23 × 15 cm., VI-382 p.

Des circonstances fortuites ont malheureusement empêché un des collaborateurs de la « Nouvelle Revue Théologique » de faire en temps opportun le compte rendu de cet ouvrage. Je le remplace pour une

mention tardive, dont je m'excuse. Comme on pouvait s'y attendre, les revues ont apprécié de manières assez diverses cette nouvelle étude d'un problème qui oppose depuis plus de trois siècles deux grandes écoles théologiques. Car le livre du P. Dumont, sans élever la prétention de rénover l'étude théorique de la question « De auxiliis », n'est tout de même pas seulement historique ; il est aussi doctrinal. Assez neuves sont les conclusions de l'auteur sur les origines historiques des doctrines de la science moyenne et de la prémotion physique. Ces conclusions sont encore discutées ; mais l'historien de la théologie devra en tenir compte. Certains ont critiqué ce qui leur est apparu comme un défaut de fidélité dans l'expression des doctrines thomistes. On s'est accordé, pour autant que j'ai vu, à reconnaître que la doctrine suarézienne de la liberté et du concours divin a trouvé, dans le livre du P. Dumont, un exposé complet et pénétrant.

Ed. Dhanis, S. I.

M. SCHMAUS. — *Katholische Dogmatik. I : Einleitung. Gott der Eine und der Dreieinige ; II : Schöpfung und Erlösung.* Munich, Hueber, 1938-1939, 25 × 18 cm., XIV-278 p. et XVI-464 p. Prix : 7,30 Mk. et 11,80 Mk.

Cette nouvelle Dogmatique, dont voici les deux premiers volumes, ne prétend pas remplacer les excellents ouvrages de ce genre que possède l'Allemagne catholique. L'auteur a voulu autre chose qui, à la fois, les suppose et les complète dans le sens d'une adaptation vitale aux nécessités pastorales de notre temps. Il a voulu faciliter le passage de la science théologique à la religion vécue. Non pas qu'il soit partisan d'une soi-disant théologie « kérugmatique », que d'aucuns voudraient voir juxtaposée à la théologie scientifique. L'auteur réprouve, à bon droit, ce cloisonnement (t. II, p. V). La « prédication » doit se nourrir de la science, et la science théologique, digne de ce nom, est essentiellement apostolique. Mais entre les traités purement scientifiques, où les textes originaux et leur critique ainsi que l'étude des systèmes controversés est à l'avant-plan, et les « Dogmatiques pour laïcs », qui se sont multipliées en Allemagne ces dernières années, il y a place pour un genre intermédiaire, que l'on appréciera pleinement en lisant cet ouvrage. Seules les grandes lignes du dogme et de l'enseignement commun des théologiens y sont largement développées et illustrées par d'abondantes citations de l'Ecriture, des Pères et d'auteurs contemporains (toujours en traduction allemande). La terminologie scolastique aussi est transposée en la langue d'aujourd'hui, quitte à ajouter entre parenthèses les termes latins. — Le premier volume nous donne, après une Introduction à la théologie (p. 1-52), le traité de Dieu en partant de la révélation trinitaire (p. 53-275). Le second volume, qui a suivi de près le premier, s'ouvre par le traité de la Création (p. 1-121), auquel se joint l'Angélologie (p. 122-158) et l'Anthropologie avec la doctrine du péché originel. La seconde partie du volume est consacrée au Christ Rédempteur. Nous ne pouvons que recommander chaudement cet ouvrage, écrit en un style clair et attrayant, et souhaiter son prompt achèvement.

E. Druwé, S. I.

P. BELON. — *La maternité sacerdotale de Marie.* Lyon, Vitte, 1939, 17 × 11 cm., 96 p. Prix : 7 frs.

La maternité sacerdotale de Marie consiste, suivant l'auteur, en ces

deux éléments (auxquels répondent les deux chapitres de cet ouvrage) : en sa collaboration à la constitution de Jésus-prêtre et en son association à l'acte suprême de son sacerdoce. Les idées ne sont guère neuves mais l'expression, pour être originale, n'est pas toujours heureuse, par exemple : « Le terme propre du sacrifice marial, c'est l'application « maternisée » de la Rédemption » (p. 63).

E. Druwé, S. I.

Souveraineté de Marie, Congrès marial national, Boulogne-sur-Mer, 1938. Paris, Desclée De Brouwer, 1938, 23 × 15 cm., 572 p., plusieurs planches. Prix : 35 frs.

Il convenait que le congrès marial national français, tenu pendant l'année jubilaire du vœu de Louis XIII mettant son royaume sous la protection de la Sainte-Vierge fût placé sous le signe de la « Souveraineté de Marie ». Ce volume, luxueusement édité et richement illustré, constitue, en même temps qu'un précieux souvenir de ces fêtes splendides, un document marial de premier ordre. On y trouvera, avec un compte rendu détaillé de tous les points du programme, le texte intégral des sermons, allocutions et rapports. Signalons en particulier à l'attention des théologiens les rapports doctrinaux consacrés à la souveraineté de la Vierge : l'étude de théologie positive du P. Aubron, l'esquisse dogmatique du P. Dillenschneider, l'essai moral et ascétique du P. Barré.

E. Druwé, S. I.

THÉOLOGIE MORALE.

A. VERMEERSCH, S. I. — *Theologiae Moralis principia, responsa, consilia.* Editio tertia, Rome, Univ. Grég. ; Bruges, Beyaert, 24 × 16 cm., Tom. I, 1933, XX-484 p. Prix : 24 lires ; Tom. II, 1937, XVI-706 p. Prix : 40 lires ; Tom. III, 1935, XVI-846 p. Prix : 40 lires ; Tom. IV, 1933, VII-133 p. Prix : 7 lires.

L'œuvre magistrale du regretté P. Vermeersch vient de paraître complètement en troisième édition. C'est l'occasion de rendre un hommage ému à la mémoire de l'éminent professeur, qui fut notre maître et notre collègue. Il travaillait encore à cette nouvelle édition de son second volume, quand le Seigneur l'appela au « repos éternel », lui qui n'avait pas connu de repos sur la terre. Une main amie a mené à bonne fin cette édition du deuxième volume.

Le premier volume (1933), « Theologia fundamentalis », donne un exposé très approfondi des principes, précieuse contribution à la science theologico-morale.

Le deuxième volume (1937) est intitulé «De Virtutum exercitatione»: l'auteur traite d'abord des vertus théologales, puis des vertus morales à l'exception de la chasteté (Vol. IV). Il est nettement de ceux qui préfèrent enseigner le service de Dieu et la voie du ciel d'une manière positive, plutôt que de suivre l'ordre traditionnel du Décalogue. Certains voudraient en apprendre plus long sur la justice « sociale » (p. 525), et sur des points très actuels, comme la stérilisation, la légitimité de la guerre, l'excision de l'utérus carcinomateux : controverse retentissante que, dans ses dernières années, l'auteur a brillamment soutenue contre le R. P. Gemelli, de Milan.

Dans le troisième volume (1935 ; cette date n'est pas imprimée dans le livre) on a réuni les matières plutôt canoniques, qui, d'ordinaire, sont traitées dans les cours de morale : les « personnes », clercs, religieux, laïques : cette dernière section occupe à peine trois pages, car les devoirs professionnels ont passé en grande partie au traité de la Justice ; puis les « sacrements », les « commandements » de l'Eglise, les « censures » ; les confesseurs regretteront la brièveté de ce dernier chapitre, ainsi que de l'explication des règles générales de l'Index (can. 1399) : on aurait pu gagner de la place en ne s'étendant pas sur les prescriptions rubricales, qui sont le domaine propre des... spécialistes. Nous sommes d'accord avec le P. Vermeersch pour penser que « aqua naturalis » (can. 737) n'exclut nullement, comme matière du baptême, l'eau vraie composée dans un laboratoire de chimie (n. 200), et qu'il n'est pas requis de mentionner, avec l'Imprimatur, le nom du censeur (n. 826).

Enfin le quatrième volume (1933) traite de la « Chasteté », suivant un ordre quelque peu inusité et avec une abondance en général bien suffisante, bien que nous eussions désiré quelques mots de plus sur l'oginoïsme et sur le devoir de fécondité (n. 61 ; la thèse doctorale du Dr. Hoegen, de Nimègue, n'avait pas encore paru), sur le mariage post fornicationem (n. 19), sur les relations des fiancés (n. 24), etc. Dans ce volume surtout, l'auteur s'attache à démontrer solidement les principes, malgré la difficulté de certaines preuves (n. 101, 112, 113). Nous signalons avec satisfaction les passages concernant les points suivants : l'intervalle qui suffit entre les rapports conjugaux et des ablutions vaginales (n. 33, 79), la garantie antimalthusienne que des fiancés chrétiens font bien de se procurer (n. 54), la prohibition des livres peu chastes à entendre moins strictement par les conjoints (n. 75), l'imputation de la pollution nocturne (n. 123), la prudence avec laquelle ce livre parle de l'élimination du sperme (n. 104) et de la copula cum instrumento (n. 76). Mais l'allusion (n. 60) à un pouvoir du mari d'annuler les vœux de son épouse est due peut-être à une distraction.

Quelques détails : pour notre part, nous nous permettrions quelques réserves sur certains points : I, n. 351-352 ; II, n. 371 ; III, n. 469 « spontanea » ; IV, n. 59 d, 60.

Pour un ouvrage de telle valeur, les fautes d'impression sont trop nombreuses (voir IV, n. 45, les lignes bouleversées). Certaines citations demandent revision, par exemple les références à la Théologie Morale de Genicot : Verm. I,217 et 261 à Gen. I,116 et 114 ; Verm. II,210 à Gen. I,325 ; Verm. III,567 et 578 à Gen. II,400 et 433 ; Verm. III,805 à Gen. I,442.

Tous ces détails prouveront le vif intérêt que nous portons à l'œuvre du R. P. Vermeersch, le soin que nous avons mis à prendre connaissance de cette édition et notre désir de contribuer à rendre l'édition suivante encore plus parfaite.

J. Salsmans, S. I.

J. AERTNYS, C. SS. R. et C. A. DAMEN, C. SS. R. — *Theologia moralis secundum doctrinam S. Alfonsi de Ligorio doct. Ecclesiae.* 13e édit. 2 volumes. Turin, Marietti, 1939, 22 × 14 cm., XXXII-808 et 822 p. Prix : 80 lires.

Cette nouvelle édition de la « Theologia Moralis » d'Aertnys par le R. P. Damen, C.ss.R. garde et accentue les qualités qu'on s'est plu à relever dans les éditions précédentes. Le R. P. Damen tient soigneusement compte de toutes les décisions romaines intervenues au cours des

dernières années ; il ne néglige de mentionner aucune des questions nouvelles et les traite avec plus ou moins de développement. C'est ainsi qu'on lira avec intérêt la page consacrée à la continence périodique. On souhaiterait qu'il fût un peu plus explicite lorsqu'il signale les tendances récentes en matière de détermination des œuvres serviles et quant à la norme absolue ou relative en fait de jeûne ecclésiastique. Le principal mérite de cette réédition est qu'elle comporte trois chapitres nouveaux importants : au début du I^er^ volume, une bibliographie d'ouvrages généraux récents de théologie morale ; un traité complet de la fin dernière au seuil de la morale générale ; enfin, dans la partie consacrée aux offices particuliers, le traité des devoirs des évêques.

E. Bergh, S. I.

J. MAUSBACH. — *Katholische Moraltheologie. Band III : Spezielle Moral, zweiter Teil : Der irdische Pflichtenkreis.* 8. Auflage, neu bearbeitet und herausgeg. von Dr. P. Tischleder. Coll. Lehrbücher zum Gebrauch beim theologischen und philosophischen Studium. Munster, Aschendorff, 1938, 23 × 15 cm., XVI-408 p. Prix : 8 Mk.

Ce troisième volume de la théologie morale de Mausbach, soigneusement retravaillé et mis à jour par le Dr. Tischleder, contient la matière des sept derniers commandements de Dieu, du 4^e^ au 10^e^ : devoirs envers les parents et la société civile, devoirs à l'égard de la vie personnelle et de celle d'autrui, chasteté dans le mariage et en dehors, justice, respect de la réputation du prochain, devoirs de véracité et de fidélité. L'auteur traite toutes les questions actuelles qui se rattachent à ces matières : crémation, euthanasie, stérilisation, fins du mariage, continence périodique, justice sociale, etc. On lui saura gré d'avoir fourni pour tous les points importants qu'il examine une riche bibliographie d'ouvrages ou d'articles récents, la plupart de langue allemande. L'exposé de la doctrine est clair ; l'argumentation solide et vraiment théologique. A notre avis, il aurait fallu distinguer plus clairement luxure directe et indirecte, mieux mettre en lumière la malice intrinsèque de la luxure directe, même incomplète. Simple remarque qui diminue à peine les éloges très sincères que mérite cet ouvrage.

E. Bergh, S. I.

P. LUMBRERAS, O. P. — *De Iustitia (2a 2ae 57-122).* Coll. Praelectiones scholasticae in secundam partem D. Thomae. Rome, « Angelicum », 1938, 23 × 15 cm., XVI-456 p.

Commentaire des questions consacrées par saint Thomas à la vertu cardinale de justice, ce traité comprend aussi l'explication des vertus de religion, de piété, de véracité, etc. Le texte formule en propositions la doctrine de la Somme. C'est surtout dans les notes que l'auteur développe les conclusions et les applications pratiques des principes. Le grand avantage de pareille méthode est de fournir à l'élève ou au lecteur une doctrine solidement établie. Il nous sera permis de penser que le traité de la justice ne s'est pas développé entièrement dans les lignes de la Somme. Ce ne sera pas toujours sans quelque apparence de formalisme qu'on fera entrer dans des cadres trop anciens des questions nouvelles. On souhaiterait un recours plus fréquent à la littérature moderne sur cette matière. Mais peut-être l'auteur pense-t-il que c'est là une tâche réservée à chaque professeur.

J. Creusen, S. I.

A. STECHER. — *Zeitwahl in der Ehe. Knaus, Ogino, Smulders.* Zurich, Romos, 1939, 21 × 15 cm., 134 p., 5 tableaux.

Cet opuscule est une nouvelle édition, mais considérablement modifiée et développée, de la brochure du même auteur : « Die Berechnung der fruchtbaren und unfruchtbaren Tage der Frau » (Zurich, Romos, 1938).

On peut y distinguer trois parties : la doctrine morale, la théorie scientifique et des applications pratiques. L'auteur admet évidemment la licéité du « choix » des périodes infécondes pour les rapports conjugaux, quand ce choix est inspiré par un motif honnête. Il aurait fallu dire plus clairement qu'il doit y avoir proportion entre la gravité du motif et le temps plus ou moins long où l'on recourt à ce moyen d'éviter de nouvelles charges de famille. L'impression qui se dégage de la lecture de ces pages est que la continence périodique, avec choix des périodes infécondes, doit devenir une pratique très normale dans les familles. Ceci nous paraît exagéré et peu conforme à l'absence chez l'homme de périodes fixes du désir d'union. Le Dr. A. Stecher est convaincu de l'absolue certitude des conclusions d'Ogino-Knaus-Smulders. Mais il en fait une rigoureuse mise au point et insiste avec raison sur l'absolue nécessité d'un contrôle rigoureux, si l'on ne veut pas courir au-devant de nombreux échecs.

J. Creusen, S. I.

VARIA.

A. C. MARCH. — *A Buddhist Bibliography. Annual Supplement II-III, 1937-1938.* Londres, The Buddhist Lodge, 1937-38, 22 × 14 cm., pp. 275-298.

On connaît la Buddhist Bibliography, parue en 1936. Ces deux suppléments nous fournissent une centaine de nouveaux titres. La plupart se rapportent à des œuvres récentes d'une très réelle utilité. La B. B. continue ainsi de bonne manière sa tâche de documentation sérieuse.

J. Masson, S. I.

* *Concentration and Meditation. A Manual of Mind development.* Londres, The Buddhist Lodge, 1938, 16 × 13 cm., XVI-344 p. Prix : 3,6 sh.

On pourra être frappé d'abord par certaines ressemblances formelles entre les pratiques spirituelles bouddhiques et chrétiennes. Ressemblance qui s'arrête aux méthodes de réflexion. Car on constate immédiatement, à lecture plus approfondie, toute la distance qui nous sépare des rédacteurs de ce livre. Ils sont, et ne s'en cachent pas, d'une spiritualité relativiste : toutes les religions se valent, étant expressions approchées d'une même réalité intérieure. — Sont-ils athées ? En tout cas sûrement panthéistes, pour autant qu'en leur horizon ce terme ait un sens acceptable. On ne peut manquer de reconnaître ici un louable désir de conquête intérieure, désir poussé parfois très loin, avec une réelle énergie. Mais certaines déviations psychologiques et religieuses rendent le volume dangereux au catholique non averti... Le philologue bouddhisant n'y apprendra rien de très neuf... Par contre, le psychologue le lira avec un réel intérêt ; il pourra même y trouver source de comparaisons utiles.

J. Masson, S. I.

AUTRES OUVRAGES ENVOYES A LA REDACTION.

Volumes réunissant des articles de la Nouvelle Revue Théologique.

P. Charles, S.I.; J. Folliet; P. Lorson, S.I.; E. Van Campenhout. *Racisme et catholicisme.* Tournai, Casterman, 1939, 20 × 14 cm., 168 p. (cfr N.R.Th., février 1939).

J. Coppens. *L'histoire critique de l'Ancien Testament.* Tournai, Casterman, 1938, 23 × 16 cm., X-128 p. (N.R.Th., mai-juillet 1938).

G. Delcuve, S.I. *Jésus-Christ montré à la jeunesse moderne. Notes de catéchèse.* Tournai, Casterman, 1939, 25 × 17 cm., XIV-114 p. (cfr N.R.Th., décembre 1938, janvier, mars 1939).

J. M. Braun, O.P. *Le Linceul de Turin et l'Evangile de saint Jean.* Tournai, Casterman, 1939, 23 × 16 cm., VIII-60 p. (cfr N.R.Th., octobre, novembre 1939).

Théologie, philosophie et liturgie.

V. Morel. *Le développement de la « Disciplina » sous l'action du Saint-Esprit chez Tertullien* (Extr. de la *Rev. d'Hist. Ecclés.*, t. 35 [1939], fasc. 2). Louvain, 1939, 24 × 16 cm., pp. 243-266.

M.-C. Chartier, O.F.M. *La discipline pénitentielle d'après les écrits de saint Cyprien.* Rome, Antonianum, t. XIV, fasc. 1-2. 1939.

J. Merell. *Papyrologie a Nový Zákon* (La papyrologie et le Nouveau Testament). Prague, Československá akciova tiskárna v Praze II, Karlovo nám. 5, 1938, 23 × 15 cm., 42 p.

L.-H. Vincent, O.P. *Le Père Lagrange.* Extrait de la *Revue Biblique*, juil. 1938. Paris, Gabalda, 1938, 25 × 16 cm., 36 p.

A. Gemelli, O.F.M. *Cattolicesimo e italianità nell'educazione universitaria.* Milan, « Vita e Pensiero », 1938, 32 p.

C. Berutti, O.P. *Sistema concordatario tra Chiesa e Stato.* Fribourg (Suisse), Université, 1939, 23 × 15 cm., 32 p.

G. D'Ercole. *Il consenso degli sposi e la perpetuità del matrimonio nel diritto romano e nei Padri della Chiesa.* Rome, Apollinaris, 1939, 25 × 17 cm., 60 p.

Ordo divini Officii recitandi sacrique peragendi... pro Anno Domini 1940. Turin, Marietti, 1939, 19 × 12 cm., 140 p. Prix : 3,50 lires.

Calendrier liturgique. Maredsous, Abbaye, 1939, 14 × 8 cm., 66 p.

Liturgisch Parochieblad. XXI[e] année, juin-juil. 1939. Steenbrugge, Sint-Pietersabdij, 21 × 15 cm., pp. 157-260 (Numéro spécial en collaboration à l'occasion du jubilé sacerdotal de Mgr C. Callewaert).

Sciences sociales.

H. du Passage, S.I. *Socialisme et catholicisme social.* Paris, Fédération nationale catholique, 1938, 18 × 11 cm., 48 p. Prix : 2,50 frs.

Almanach de l'action sociale catholique. 23[e] année, 1939. Québec, Action soc. cath., 1939, 29 × 21 cm., 96 p., beaucoup d'illustrations.

Instituto de Ciencias políticas. Fascículos de la Biblioteca. Revue semestrielle. San Miguel, Colegio Max. de San José, 1938, 22 × 16 cm.

L. Baratz. *La question juive en U.R.S.S. Réponse à M. Georges Friedmann.* Paris, rue Fourcroy, 15, 1938, 24 × 15 cm., 16 p.

Ascétisme.

H. Chassagnon. *Le Sacré-Cœur et la France (1689-1939).* Paray-le-Monial, Secrétariat des œuvres du Sacré-Cœur, 1939, 24 p.

Le Dimanche. Coll. Croisade de la messe, 1. Toulouse, Apostolat de la Prière, 1937, 16 × 10 cm., 32 p. Prix : 0,75 fr.

Fl. Degrave, C.S.S.R. *Notre ineffable solidarité avec Jésus.* Tournai, Bureau des Tracts, 1939, 17 × 11 cm., 46 p.
Fl. Degrave, C.SS.R. *L'homme sans dimanche.* Ibid., 38 p.
Fl. Degrave, C.SS.R. *Le sens de la vie.* Ibid., 38 p.
J.-F. Barbier, O.F.M. *Tiers-Ordre source de vie.* Paris, Edit. Franciscaines, 1939, 19 × 14 cm., 32 p. Prix : 1 fr.
J. Castelbranco. *Le miracle inouï de Fatima.* Paris, Impr. d'Auteuil, 1939, 15 × 9 cm., 64 p. Illustr.

Collections.

Collection : « *Qu'en pensez-vous ?* » Paris, Editions du Cerf, 1938 suiv., 20 × 14 cm., 48 p. Prix : 3,75 fr. le fasc.
J. Aynard. *La France veut-elle vivre ?*
A. Sidobre. *Mussolini.*
Collection « Directives ». Paris, Flammarion, 1939, 20 × 14 cm., 48 p. Prix : 2,25 fr.
Janvier, O. P. *Dans votre Eglise...*
C. Marmion, O. S. B. *Vie de Jésus.*
« *Collection Durendal* ». Bruxelles, Durendal, 1939, 19 × 12 cm. Prix : 20 frs pour 5 volumes (par souscription).
H. Carton de Wiart. *Souvenirs littéraires.* 200 p.
E. Ned. *Le Nuton de Pierre Brangnette.* 230 p.
A. Mabille de Poncheville. *Le sang des Gaules.* 224 p.
L. Leloir. *Faux appel.* 214 p.
P. Montmajour. *L'horrible aventure du Dr Osmont.* 192 p.
« *Collection Roitelet* ». Bruxelles, Durendal, 1939, 19 × 12 cm., Prix : 10 frs les 5 volumes (par souscription).
J. Ozer. *La légende merveilleuse de Godefroid de Bouillon.* 100 p.
A. Hublet, S.I. *Récits de l'Iliade.* 110 p.
J. Fenimore Cooper. *Le dernier des Mohicans.* 96 p.
G. Cotton. *Val Fresnoy, village wallon.* 96 p.
P. Sonet, S.I. *La révolte chez le petit peuple.* 92 p.

Varia.

P. L'Ermite. *L'homme qui approche...* Roman. Coll. Le ruban bleu, IX. Paris, Bonne Presse, 1938, 20 × 15 cm., XIV-190 p.
J. Lemmens. *Rancune de paysan.* Avignon, Aubanel-Père, 1938, 19 × 12 cm., 72 p. Prix : 5,50 fr.
P. Demade. *Les âmes nues. Contes et nouvelles.* Tournai, Casterman, 1938, 20 × 13 cm., 236 p. Prix : 18 frs.
L. Dupriez. *La conversion d'un phénomène.* Paris, Téqui, 1939, 19 × 12 cm., 174 p. Prix : 12 frs.
J. J. Plotton. *Jacopo Foscari.* Drame en vers. Paris, Les Livres Nouveaux, 1939, 19 × 14 cm., 190 p. Prix : 20 frs.
H. Dubouloz. *Contes à Charlette.* Ibid., 120 p. Prix : 10 frs.
L. Varicle. *Ames sœurs.* Ibid. 44 p. Prix : 6 frs.
M. A. Pepin-Lehaileur. *Je voudrais être aimée.* Poèmes. Ibid., 19 × 14 cm., 168 p. Prix : 12 frs.
J. Malgat. *Les idées et les hommes.* Ibid., 120 p. Prix : 7 frs.
Giot. *Feuilles au vent.* Ibid., 134 p. Prix : 14 frs.
C. Viala. *Etre plus grand.* Ibid., 88 p. Prix : 12 frs.
Martius. *La route que nous suivons.* Paris, « Le Livre », 1938, 19 × 12 cm., 64 p. Prix : 10 frs.
M. Rudwin. *Les écrivains diaboliques de France.* Paris, Figuière, 1938, 19 × 12 cm., 188 p. Prix : 1 doll.

TABLES MÉTHODIQUES.

Pour faciliter les recherches par ordre de livraison voici la pagination des différents numéros de l'année :

Janvier	1-128	*Juin*	641-768
Février	129-256	*Juillet-Août*	769-896
Mars	257-384	*Sept.-Octobre*	897-1024
Avril	385-512	*Novembre*	1025-1120
Mai	513-640		

I

ACTES DU SAINT-SIEGE PAR ORDRE DES CONGREGATIONS.

N. B. *Les décisions accompagnées d'un commentaire sont marquées d'un astérisque ; le nom de l'auteur du commentaire est indiqué entre parenthèses.*

ACTES DU SOUVERAIN-PONTIFE.

S. S. Pie XI † 10 février 1939.
S. S. Pie XII élu le 2 mars 1939.

Discours de S. S. Pie XI du 15 juillet 1938 : le nationalisme exagéré opposé à l'esprit catholique. 232

Discours de S. S. Pie XI du 21 juillet 1938 : le racisme n'est pas chrétien, n'est pas humain. 233

Discours de S. S. Pie XI du 28 juillet 1938 : l'universalisme catholique en face du séparatisme raciste. 233

Motu proprio de S. S. Pie XI sur l'organisation des tribunaux ecclésiastiques en Italie pour les causes en nullité de mariage *, 8 décembre 1938 (E. Bergh, S. I.). 334

Canonisations et béatifications de S. S. Pie XI *, 1 juillet 1935-10 février 1939 (A. Cerckel, S. I.). 456

Faveurs accordées par S. S. Pie XII aux conclavistes des 1-2 mars 1939 *, 31 mars 1939 (E. B.). 715

Discours radiodiffusé de S. S. Pie XII du 24 août 1939 en faveur de négociations pacifiques, 24 août 1939. 1089

Appel de S. S. Pie XII le 31 août 1939 aux gouvernements d'Allemagne et de Pologne, ainsi qu'à ceux d'Angleterre, de France et d'Italie, 31 août 1939. 1090

S. CONGRÉGATION DU SAINT-OFFICE.

Compétence et droit d'accusation dans les causes matrimoniales d'acatholiques *, 15-22 mars 1939 (E. Bergh, S. I.) ... 592

Condamnation d'un livre posthume de Gabriele d'Annunzio *, 21-28 juin 1939 (E. Bergh, S.I.). 993

Suppression de la défense de lire le journal « L'Action française » (avec 2 documents annexes) *, 5-10 juillet 1939 (J. Levie, S. I. et E. Bergh, S. I.). 983

S. CONGRÉGATION CONSISTORIALE.

Facultés aux ordinaires de l'Amérique latine *, 28 avril 1939 (E. B.). 994

S. CONGRÉGATION POUR L'ÉGLISE ORIENTALE.

Relation annuelle à fournir par les prêtres orientaux exerçant leur ministère en dehors de leur patriarcat *, 16 novembre 1938 (E. B.). 715

S. CONGRÉGATION DES RITES.

Variations relatives aux indulgences dans les rubriques du bréviaire et du missel romain, 1 août 1938. 95

Normes à suivre dans l'instruction des procès ordinaires pour les causes historiques *, 4 janvier 1939 (E. B.). 811

S. CONGRÉGATION DES SÉMINAIRES ET UNIVERSITÉS.

Lettre de la S. Congrégation, adressée le 13 avril 1938 aux Recteurs des Universités et Facultés catholiques, sur les doctrines pernicieuses du racisme. 235

TRIBUNAL DE LA S. PÉNITENCERIE.

Réponse de la S. Pénitencerie sur l'absolution à donner aux adhérents du parti de l'Action française *, 24 juillet 1939 (J. Levie, S. I. et E. Bergh, S. I.). 986

S. PÉNITENCERIE.

(Office des Indulgences).

Indulgence plénière « toties quoties » du 2 novembre *, 2 janvier 1939 (E. B.). 338

Indulgences apostoliques du nouveau pontificat *, 11 mars 1939 (E. Bergh, S. I.). 593

Indulgence de la Portioncule *, 10 juillet 1924 et 1 mai 1939 (E. Bergh, S. I.). 812

S. TRIBUNAL DE LA ROTE.

Son activité en 1937 * (E. Bergh, S. I.). 815

COMMISSION BIBLIQUE PONTIFICALE.

Les épreuves requises pour le doctorat, 16 juillet 1939. 1091

COMMISSION D'INTERPRÉTATION DU CODE.

Réponses du 24 juillet 1939 : I. De Episcopo proprio sacrae ordinationis. — II. De religiosorum saecularizatione. — III. De habitu et insignibus confraternitatum *, 24 juillet 1939 (E. Bergh, S. I.). 1091

II.

ACTES DU SAINT-SIEGE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

Abréviations : Comm. Bibl. : *Comm. Biblique Pontificale.* — Comm. Int. : *Comm. d'interprétation du Code.* — Consist. : *S. Congr. Consistoriale.* — Egl. Or. : *S. Congr. pour l'Eglise Orientale.* — Off. : *S. Congr. du Saint-Office.* — Off. et Pénit. : *S. Congr. du Saint-Office et S. Pénitencerie.* — Pénit. : *S. Pénitencerie.* — Rit. : *S. Congr. des Rites.* — Rote : *Tribunal de la Rote.* — Sém. et Univ. : *S. Congr. des Séminaires et Universités.* — S. S. : *Actes du Souverain Pontife.*

1924

10 juill. *Pénit.* 812

1938

13 avril. *Sém. et Univ.* 235
15 juill. *S. S.* 232
21 juill. *S. S.* 233
28 juill. *S. S.* 233
1 août. *Rit.* 95
16 nov. *Egl. Or.* 715
8 déc. *S. S.* 334

1939

janv. *Rote.* 815
2 janv. *Pénit.* 338
4 janv. *Rit.* 811
10 févr. *S. S.* 456
11 mars. *Pénit.* 593
22 mars. *Off.* 592
31 mars. *S. S.* 715
28 avril. *Consist.* 994
1 mai. *Pénit.* 812
28 juin. *Off.* 993
10 juill. *Off.* 983
16 juill. *Comm. Bibl.* 1091
24 juill. *Pénit.* 986
24 juill. *Comm. Int.* 1091
24 août. *S. S.* 1089
31 août. *S. S.* 1090

III

TABLE DES ARTICLES, CONSULTATIONS ET NOTES.

Arendt (J.), S. I. L'effort éducatif des syndicats chrétiens en Belgique 1084
Arts (L.), S. I. Mission générale ou généralisée 705
Bande (Abbé J.). « Et ceux qui ne pratiquent plus !... » 973
Bergh (E.), S. I. Pouvoirs et facultés pour le temps de guerre. 966
Boigelot (R.), S. I. Du sens et de la fin du mariage 5
— Réponse au Dr H. Doms 539
Bonsirven (J.), S. I. Le Sacerdoce et le Sacrifice de Jésus-Christ d'après l'Epître aux Hébreux 641, 769
Braun (F.-M.), O. P. Le linceul de Turin et l'évangile de saint Jean 900, 1025
Broglie (G. de), S. I. Autour du mystère de notre élévation surnaturelle. Réponse au R. P. Descoqs 433
Broutin (P.), S. I. Un projet d'association sacerdotale au début du XIX^e^ siècle 309
— L'idée de Dom Gréa 476
Catholicus. Vie publique et morale chrétienne. (Communauté internationale contre l'agression. Communauté nationale). 712
— Devant la guerre 897
— Pour les principes 1075
Cerckel (A.), S. I. Les dernières canonisations et béatifications sous le pontificat de S. S. Pie XI 456
Charles (P.), S. I. Les antécédents et l'idéologie raciste 131
Claeys Boúúaert (M.), S. I. Humanisme chrétien 344
Conway (J.), S. I. L'« apostolat de l'assistance aux mourants » aux Etats-Unis 700
Creusen (J.), S. I. Pie XI. Souvenirs d'un grand pontificat ... 258
De Coninck (L.), S. I. Ut dum visibiliter cognoscimus... 439
Delcuve (G.), S. I. Comment présenter les valeurs religieuses aux enfants et aux adolescents d'aujourd'hui ? 34
— Enseignement moderne de la religion et vie surnaturelle. 281
Demaret (L.), S. I. et Schmickrath (J. H.), S. I. Films-fixes illustrant la doctrine chrétienne 799
Descoqs (P.), S. I. Autour du mystère de notre élévation surnaturelle. Réponse au R. P. de Broglie 401
De Soignie (Ph.), S. I. Une grande espérance : la Ligue ouvrière chrétienne de France (L.O.C.) 83
Dohet (P.), S. I. Puero Reverentia 446
Doms (Dr H.). Du sens et de la fin du mariage. Réponse au R. P. Boigelot 513
Druwé (E.), S. I. Une traduction néerlandaise de la Somme théologique 824

Escoula (L.), S. I. Le Verbe sauveur et illuminateur chez saint Irénée 385, 551
Folliet (J.). La race, la raison et le Christ 204
Ghellinck (J. de), S. I. Latin chrétien ou langue latine des premiers chrétiens 820
Grégoire (A.), S. I. Le prix décennal des sciences philosophiques en Belgique 716
H. (F.). Canonisations, béatifications et confirmations de culte de 1914 à 1925 1078
Irénée. Essai sur la nature de l'unité religieuse. Introduction ... 936
Jansen (F.), S. I. Littérature latine au moyen âge 1095
Jean (Ch. F.). L'épopée babylonienne de Gilgamesh d'après les recherches récentes 681
Jerphanion (G. de), S. I. La question du Cénacle 461
Joüon (P.), S. I. L'Annonciation (Luc, I, 26-38) 793
Kerkvoorde (Dom A.), O. S. B. Les bases spirituelles d'une œuvre théologique : M. J. Scheeben (1835-1888). 568, 661
Laureys (J.-M.), S. I. L'Action catholique à la Bourse 326
Lettres épiscopales sur le racisme 236
Levie (J.), S. I. « Les scribes inspirés » 720
Lorson (P.), S. I. Le racisme politique du III^e^ Reich 157
M. (C.). Ras-Shamra 816
Malvy (A.), S. I. L'originalité de saint Paul 339
Martin (Ch.), S. I. Les sarcophages chrétiens antiques 465
Masson (J.), S. I. Une étape missiologique. Les Dossiers de l'Action missionnaire 353
Maus (A.), C. I. C. M. Selon quel cérémonial convient-il de baptiser un groupe d'adultes en pays de missions ? 693
Moreau (E. de), S. I. Les « Monastères doubles ». Leur histoire, surtout en Belgique 787
Nimal (H.), S. I. Bibliographie d'enseignement religieux. Introduction 724
Nouvelle Revue Théologique (Direction). In Memoriam. S. S. Pie XI. Hors-page ... ... **février**
— Racisme et Christianisme. Avant-propos 129
— Oremus pro pontifice nostro Pio XII 257
Pauwels (J.), S. I. Consultations liturgiques 450
— Translation de fête 588
Pety de Thozée (C.), S. I. L'eau et la vie chrétienne 579
Polet (N.), S. I. La persécution religieuse en Allemagne de 1930 à 1937 98
Schmickrath (J. H.), S. I. et Demaret (L.), S. I. Films-fixes illustrant la doctrine chrétienne 799
Simons (J.), S. I. Chronique d'archéologie palestinienne 67
Smallwood (A.). Essai sur la nature de l'unité religieuse. 943, 1047
Van Campenhout (Dr E.). Le problème des races au point de vue anthropologique 182

IV

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES ANONYMES.

Acta Pont. Academiae romanae S. Thomae Aq. et Religionis catholicae, 1936-1937 (J. de Ghellinck) 896
Actes et décrets du cinquième Concile provincial de Malines, 1937 (E. Bergh) 243
Almanach du Croisé (M. Robinet) 749
Anaphorae Syriacae quotquot in codicibus adhuc repertae sunt I, 1 (Ch. Martin) 864
Annuaire général catholique. Clergé, communautés, enseignement, œuvres en France (juillet 1938) (J. Levie) 378
Appel (Un) à l'amour. Sœur Josefa Menéndez (P. T.) 637
Aux jeunes gens. Un programme de vie, par un Missionnaire de S. Paul (H. Rullens) 756
Avant le départ. Préparation à la vie de caserne (L. Van der Biest) 764
Beiträge zur Inkunabelkunde. Neue Folge, t. II, hrsg. von C. Wehmer (J. de Ghellinck) 883
Belles (Les) histoires de l'Evangile, par une religieuse dominicaine (Ch. Pety de Thozée) 736
Bourse (La) de Bruxelles. Son rôle et ses activités (C. Mertens). 640
But (Le) du droit : bien commun, justice, sécurité (Annuaire de l'Institut International de Philosophie du Droit : 1937-1938) (J. Rutsaert) 239
Cambridge (The) Ancient History. XII : The Imperial Crisis and Recovery : 193-324 (A. De Bil) 889
Canons d'autel (J. Pauwels) 249
Catéchisme à l'usage des diocèses de France. Ed. Publiroc, Marseille (H. Nimal) 727
Catéchisme à l'usage des diocèses de France. Ed. Tardy, Bourges (G. Sterken) 728
Catholic (The) Who's Who 1938 (J. de Ghellinck) 378
Ce qu'est la Sainte Messe (J. P. Haas) 739
Cérémonial des Cœurs Vaillants (M. Robinet) 752
Chantons en chœur. Chœurs parlés et chants C. V. (M. Robinet) 753
Comment lancer le mouvement « Cœurs Vaillants » (M. Robinet) 752
Comment lancer une section (L. Van der Biest) 764
Concentration and Meditation. A Manual of Mind development (J. Masson) 1118
Concilium Tridentinum. Edidit Societas goerresiana. Tomus XIII (J. de Ghellinck) 487
Congrès des lecteurs franciscains de langue française. Rennes, août 1936 (J. de Ghellinck) 894
Corporatisme (Le). Cahier spécial des Archives de philosophie du droit et de sociologie juridique (C. Mertens) 876

Cours développant les plans d'enseignement (H. Nimal) 746
Credo. Revue mensuelle d'Action catholique et sociale 381
Croisade (La) eucharistique. Méthode d'éducation (M. Robinet). 747
Croisade ouvrière. J.O.C. (L. Van der Biest) 764
Dictionnaire de la Bible. Supplément sous la direction de L. Pirot. Fasc. XVII : Grâce — Herméneutique (J. Levie) ... 1104
Eglise (L') est une. Hommage à Jean-Adam Möhler (L. Malevez). 1099
Eine (Die) Kirche. Zum Gedenken J.-A. Möhlers, 1838-1938 (L. Malevez) 1099
En vacances. Mon livre de prières (M. Robinet) 753
Festschrift Ulrich Stutz zum siebzigsten Geburtstag dargebracht (J. de Ghellinck) 496
« Fêtes et Jeux » de Croisade eucharistique (M. Robinet) 748
Formation chrétienne des tout-petits (F.C.T.P.) (H. Nimal) ... 745
France — Monde catholique. Revue mensuelle illustrée 381
France (La) catholique. Hebdomadaire de la F.N.C. 381
Guide des Missions catholiques (A. Hublou) 866
Herders Laien-Bibel zur Einführung ins Bibellesen (J. Levie). 104
Hosanna. Livre d'accompagnement d'orgue ou harmonium des chants latins et autres (N. P.) 250
Idée (L') messianique à travers l'Ancien Testament (J. Delépierre). 736
Initiation biblique. Introduction à l'étude des Saintes Ecritures (J. Delépierre) 736
Jeu (Le) de la Lumière (M. Robinet) 753
Jeu (Le) des quatre Saisons, etc. Cinq chœurs parlés (L. Van der Biest) 764
J.O.C. (La) dans les petites villes (L. Van der Biest) 764
Latinitas Christianorum primaeva, Studia ad sermonem latinum christianum pertinentia. Edenda curat Christine Mohrmann (J. de Ghellinck) 820
Légende (La) de saint Christophe, etc. (H. Nimal) 747
Loisirs en foule. Reportage à travers les manifestations jocistes de l'été 1938 (L. Van der Biest) 764
Louange de Notre-Dame 768
Manuels des Loisirs. Trois volumes (L. Van der Biest) 764
Mélanges Emile Boisacq. Tome I. (Ch. Martin) 117
Menschelijk (Het) geluk. XIV geestelijke voordrachten (F. T.). 510
Mes Prières, Pater, Credo, Actes. Images de J. Hebbelynck (M. Robinet) 755
Méthode ascétique de S. Benoît (C. Sevrain) 253
Mise (La) en activité de la grâce et la formation chrétienne dans la Croisade eucharistique (M. Robinet) 748
Missel. Edition pour enfants : Secrétariat des catéchismes (J. P. Haas) 742
Missel des petits amis de Jésus (H. Nimal) 747
Mouvement « Cœurs Vaillants » (M. Robinet) 751
Nationaal-Socialisme (Het). Kultuurleven, n° 4, 1938 (A. De Bil). 241
Neue (Das) Testament Deutsch. Namen- und Sachweiser zum Gesamtwerk (J. Levie) 114
Notre Messe (J. P. Haas) 743
Organisation (L') corporative, du moyen âge à la fin de l'ancien régime. Etudes présentées à la Commission internationale pour l'histoire des assemblées d'Etats. II (A. De Bil) 875

Paroissien. Ed. Desclée De Brouwer, 600 p. (J. Pauwels) 626
Paul Gignoux (M. Robinet) 750
Petit missel romain. Ed. Desclée De Brouwer, 288 p. (J. Pauwels) 626
Pie XI, pape des missions. 1922-1939 638
Plans d'enseignement (H. Nimal) 745
Pontificium Athenaeum Lateranense. Anno Academico 1937-1938 (J. de Ghellinck) 895
Prière (La) des petits. Illustrations de J. Hebbelynck (M. Robinet) 755
Priester (Een) van onzen tijd. Zeer Eerwaarde Heer August Nobels (A. Taymans) 638
Programme et répartition de l'enseignement de la religion (H. Nimal) 726
Quand Jésus vient (M. Robinet) 744
Retraites et récollections (J. M. Cardol) 745
Richtlijnen uwer Bisschoppen. XIII geestelijke voordrachten (A. De Bil) 870
Sacrement de pénitence. Examens (H. Nimal) 746
Sainte (La) Bible. Texte latin et traduction française d'après les textes originaux avec un commentaire exégétique et théologique, publié par L. Pirot. T. XII (J. Levie) 1106
Saints (Les) du Confiteor (H. Nimal) 746
Séances pour les temps liturgiques. Noël. Carême. Passion (H. Nimal) 746
Sections (Les) des malades (L. Van der Biest) 765
Semence d'amour, germes de vie, par les Sœurs des Ecoles chrétiennes (Vorselaer) (H. Nimal) 727
Souveraineté de Marie. Congrès Marial national, Boulogne-sur-Mer, 1938 (E. Druwé) 1115
Stromata. — I. Sociologia y Filosofia social (J. Restrepo) ... 240
Supplementum Ficinianum. Marsilii Ficini Florentini philosophi Platonici opuscula inedita et dispersa... edidit P. O. Kristeller. Vol. I-II (J. de Ghellinck) 619
Tebtunis (The) Papyri. Vol. III, part. II, ediderunt A. S. Hunt, J. G. Smyli et C. C. Edgar (Ch. Martin) 878
Textes d'Ecriture Sainte correspondant aux cours développant les plans d'enseignement (H. Nimal) 746
Theologische Summa van den H. Thomas van Aquino. Traduction néerlandaise (E. Druwé) 824
Travaux manuels illustrant les cours développant les plans d'enseignement (H. Nimal) 746
T.S.F. (La) du Petit Jésus (M. Robinet) 750
Unijnij zizd u L'vovi. Materijali zibrav i uporjadkuvav O. Volodimir Kučabs'kij (M. Van Cutsem) 377
Università Cattolica del Sacro Cuore. Annuario per l'anno accademico 1937-38 (J. de Ghellinck) 895
Vérité (La) catholique en tracts (G. Sterken) 731
Vie (La) chrétienne dans le mariage (J. Lemaire) 871
Vocation (La) à l'apostolat laïc (L. Van der Biest) 763
Votre journée sera une messe (J. P. Haas) 742
Vrai (Le) visage de la liturgie. Cours et conférences des semaines liturgiques. Tome XIV (E. de Moreau) 244

AUTEURS.

Abel, O.P. Géographie de la Palestine. Tome II. Géographie politique. Les villes (J. Levie) 831
Aertnys, C.ss.R. et Damen, C.ss.R. Theologia moralis secundum doctrinam S. Alfonsi de Ligorio doct. Eccl. 13e édit. (E. Bergh) 1116
Allard (A.) Demander pardon aux morts (P. Charles) 1024
Allard (P.), S. I. Méditations sur la charité (J. W. Saatman). 761
Allberry (A.). Manichaean Psalm-Book, Part II (J. de Ghellinck) 608
Allgeier. Die Chester-Beatty Papyri zum Pentateuch. Untersuchungen zur älteren Ueberlieferungsgeschichte der Septuaginta (A. De Bil) 832
Alonso, O. P. La exencion de los Religiosos (E. Bergh) 493
Altaner. Patrologie (J. de Ghellinck) 607
Altora Colonna de Stigliano (d'). Responsabilités maçonniques (R. Mols) 639
Amari. Storia dei Musulmani di Sicilia. Vol. III, 3 (Ch. Martin). 893
Amiot. L'enseignement de saint Paul (Ant. Malvy) 339
Angelis d'Ossat (de). La Geologia delle Catacombe Romane. Fasc. I-II (Ch. Martin) 1016
Anselmus (S.) Cantuariensis. Opera omnia. I. Edidit F. Schmitt, O.S.B. (J. de Ghellinck) 616
Aragonnes. Madame Louis XIV, Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon (C. Sevrain) 635
Arnac. Inconnus (J. W. Saatman) 763
Arnoux (d'). Les sept colonnes de l'héroïsme (J. Sonet) 382
Athanasius (S.) Werke. Lieferungen 5-6. Edidit H.-G. Opitz (J. de Ghellinck) 610
Audet. Notre participation au sacerdoce du Christ (G. Sterken). 730
Auffray. Le Christ en moi (J. Lemaire) 760
Auvergne. Regards catholiques sur le monde (N. Polet) 382
Baker (Trad. A. Lageix). Le règne de Tibère (A. De Bil) ... 887
Baragli, S. I. Al Bivio (A. M.) 630
Barbier. Le vitrail de la Vierge (C. Sevrain) 256
Barclay. Les belles aventures de Pierre le louveteau (W. Van Rijckevorsel) 758
Bardy. Epîtres pastorales. La Sainte Bible publiée par L. Pirot. T. XII (J. Levie) 1106
— Le Sauveur (N. Polet) 106
Barthélémy. Cours élémentaire d'apologétique. Livres I et II (J. Delépierre) 731
— Notions sur l'organisation chrétienne de la Société et sur la morale sociale (J. M. Cardol) 765
Basseville. Instructions pour les messes du dimanche. Deuxième série (A. Desclée) 509
Baudrillart (Mgr). Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? (H. Rullens) 756
Baumgarten (de). Aux origines de la Russie (Ch. Martin) ... 892
Bax. Het Protestantisme in het bisdom Luik en vooral te Maastricht, 1505-1557 (E. de Moreau) 485
Belon. La maternité sacerdotale de Marie (E. Druwé) 1114
Bender, O.P. Gij zult niet dooden. III (A. De Bil) 1008

Benedetti. Ordo iudicialis processus canonici super nullitate matrimonii instruendi (E. Bergh) 494
Berdjaev. Duh i Real' nost'. Osnovy bogočelověčeskoj duhovnosti (M. Van Cutsem) 241
Bernard. Petits enfants. Histoires récréatives (W. Van Rijckevorsel) 759
Berne, S. I. L'élan jociste (P. De Soignie) 639
Bernier, S. I. Un cardinal humaniste. S. Robert Bellarmin, S. J. et la musique religieuse (Ch. Martin) 865
Berresheim. Christus als Haupt der Kirche nach dem heiligen Bonaventura (E. Mersch) 997
Berthilde. Ecrits spirituels (C. Sevrain) 638
Bertram (Trad. R. Guillaume). Charismes de vie sacerdotale (C. Sevrain) 628
Berutti, O. P. Institutiones Iuris Canonici. Vol. VI. De delictis et poenis (E. Bergh) 495
Bessières, S. I. Le Bon Larron. Saint Dismas (Rog. Mols) ... 124
— Introibo (J. Lemaire) 760
Besson. L'Eglise et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525. T. II (J. de Ghellinck) 485
Besterfeld (de). La plus merveilleuse des histoires vraies... s'achève (Ch. Pety de Thozée) 736
Beylard, S. I. La vie et la mort héroïque de saint André Bobola (G. Geniets) 125
Biehl. Das liturgische Gebet für Kaiser und Reich (J. de Ghellinck) 625
Bieter. The Syntax of the Cases and Prepositions in Cassiodorus' Historia Ecclesiastica Tripertita (J. de Ghellinck) ... 359
Bihlmeyer. Kirchengeschichte, auf Grund des Lehrbuches von F. X. von Funk neubearbeitet. Teil III : Die Neuzeit und die neueste Zeit (E. de Moreau) 843
Blinzler. Die neutestamentlichen Berichte über die Verklärung Jesu (J. Levie) 107
Blouet. Nos obligations pastorales (G. Sterken) 726
Bodin. La doctrine sociale de l'Eglise et la science économique (C. Mertens) 379
Bohler. Une petite croisée eucharistique, Raymonde Feuillade (M. Robinet) 749
Boigelot, S. I. L'infirmière et sa mission dans le monde moderne (J. Harray) 871
Boissy. Cas de conscience du Croisé (M. Robinet) 747
Bombardier. Pour vivre avec Jésus. Aux jeunes communiants (M. Robinet) 754
Bontadini. Saggio di una metafisica dell' Esperienza (A. Grégoire) 502
Bordet. Regards jocistes sur l'Evangile (J. W. Saatman) 761
— Les Sacrements chrétiens. Divinisation de toute notre vie (J. W. Saatman) 762
Bouëssé, O.P. Théologie et Sacerdoce (H. de Lubac) 251
Bouvet. Regards vers l'Eucharistie. I-II (E. Mersch) 999
Bouvier. Kateri Tekakwitha (M. Robinet) 757
Boyer. Manuel d'instruction religieuse des adolescents (G. Sterken) 730

Boyer, S. I. Tractatus de Gratia Divina (Ed. Dhanis) 1113
Brabant. Pour comprendre et aimer la Sainte Messe (L. Van der Biest) 739
Bréhier. Histoire de la philosophie allemande (F. Taymans) ... 1012
Brennan. The simple Convalidation of Marriage (E. Bergh) ... 491
Brifaut. Du sang sur la neige... (M. Robinet) 749
Brion. La résurrection des villes mortes. T. II (A. De Bil) ... 885
Browe, S. I. Die Eucharistischen Wunder des Mittelalters (J. de Ghellinck) 367
Brunini. The clerical Obligations of Canons 139 and 142 (E. Bergh) 491
Bryant (Trad. Escande). Comment raconter des histoires à nos enfants (G. Sterken) 729
Buttimer. Hugonis de Sancto Victore Didascalicon De Studio legendi. A Critical Text (J. de Ghellinck) 618
Buzy. Epîtres aux Thessaloniciens. La Sainte Bible publiée par L. Pirot. T. XII (J. Levie) 1106
— Le Nouveau Testament. Traduit sur le texte grec et annoté (J. Delépierre) 737
Cabrol, O. S. B. The Year's Liturgy. The Sundays, Feriae and Feasts of the liturgical Year. Vol. I (E. de Moreau). 245
Callewaert. Liturgicae institutiones. Tractatus secundus. De Breviarii romani liturgia (J. Pauwels) 863
Carbone. Circulus philosophicus seu obiectionum cumulata collectio iuxta methodum scholasticam. Vol. VI : Ethica (Ed. Brisbois) 1009
Cardyn. Les jeunes travailleurs en face du mariage (L. Van der Biest) 762
Caret. Pax Christi (J. M. Cardol) 877
Carité. S. S. Pie XII et la France (J. Lemaire) 760
Casimir. Cfr Verheyen et Casimir.
Cerejeira (Card.). Discours du 18 novembre 1938 236
Ceuppens, O. P. Theologia biblica. Vol. II : De Sanctissima Trinitate (C. H.) 830
Chaillet, S. I. L'Eglise est une. Hommage à Jean-Adam Möhler (L. Malevez) 1099
Chapman. Matthew, Mark and Luke (J. Levie) 600
Charles, S. I. Les Dossiers de l'Action missionnaire (J. Masson). 353
— Missiologie, études, rapports, conférences. Vol. I (J. Masson) 867
Charue. Epîtres catholiques. La Sainte Bible publiée par L. Pirot. T. XII (J. Levie) 1106
Chassagnon. Le Sacré-Cœur et le prêtre (R. Turine) 628
— Le Sacré-Cœur et les séminaires (R. Turine) 628
Chassang. L'avenir des jeunes (R. Brasseur) 766
Chastonay (de). Die Satzungen des Jesuitenordens. Werden, Inhalt, Geistesart (G. Geniets) 254
Chaussegros de Léry, S. I. Le privilège de la foi (J. Creusen). 493
Chevrot. Conférences de Notre-Dame. Carême 1938 et Retraite pascale (M. Claeys Boúúaert) 627
Cimetier. Pour étudier le Code de droit canonique. Deuxième supplément (1931-1938) (E. Bergh) 491
Ciprotti. De iniuria ac diffamatione in iure poenali canonico (E. Bergh) 496

Clark. A Descriptive Catalogue of Greek New Testament Manuscripts in America (J. Levie) 105
Claude, S. I. Adolescent, qui es-tu ? (J. Lemaire) 755
Claudel. Introduction au « Livre de Ruth » (d'après l'abbé Tardif de Moidrey) (L. Tromont) 634
Claudel, Bonsirven, Spire, etc. Les Juifs (P. Charles) 1024
Clemens Alexandrinus. Ausgewählte Schriften. Bd. IV. Aus dem Griechischen übersetzt von O. Stählin (J. de Ghellinck). 608
— Ausgewählte Schriften. Bd. V : Register zu Band III-V von O. Stählin (J. de Ghellinck) 356
Cochet. Regards sur la vie (J. Lemaire) 760
Cœur. Cfr Jacques Cœur.
Colbach. Cfr La Brière (de) et Colbach.
Comnène. Alexiade. Règne de l'empereur Alexis I Comnène. T. I (E. de Moreau) 484
Compaing de la Tour Girard. L'Evangile médité par un enfant (M. Robinet) 754
Connor. The Administrative Removal of Pastors (E. Bergh) ... 491
Considine, S. I. (Trad. G. de Vaulx de Champion). Paroles d'encouragement (A. Favre) 632
Conte a Coronata, O. M. C. Compendium Iuris Canonici ad usum scholarum (E. Bergh) 491
— Manuale practicum iuris disciplinaris et criminalis regularium (E. Bergh) 860
Costerus, S. I. Meditationes de universa historia Dominicae Passionis (C. Sevrain) 510
Coulton. Medieval Panorama. The English Scene from Conquest to Reformation (J. de Ghellinck) 891
Courtois. Le mouvement « Ames Vaillantes » (M. Robinet) ... 752
— Nos frères les premiers chrétiens (J. W. Saatman) ... 762
— Pour réussir auprès des enfants : Quelques conseils de pédagogie pratique (M. Robinet) 752
Cras. Notre-Dame auxiliatrice dans la vie de saint Jean Bosco (L. Van der Biest) 256
Creusen, S. I. Le Révérend Père Arthur Vermeersch, S. I. (E. Bergh) 128
Croegaert. Les rites et les prières du S. Sacrifice de la Messe. Plans pour sermons et leçons. I (J. P. Haas) 740
Crozet. Manuel pratique du bibliothécaire (A. Hayen) 894
Csaba. La vie en fleur. Ce qu'une adolescente du XX^e^ siècle doit savoir (C. Sevrain) 509
— La vie en fleur. Ce qu'une jeune fille du XX^e^ siècle doit savoir (H. Rullens) 766
Dąbrowski. La transfiguration de Jésus (J. Levie) 1106
Dalman. Arbeit und Sitte in Palästina. Bd. V : Webstoff, Spinnen, Weben, Kleidung (J. Calès) 831
Damen. Cfr Aertnys et Damen.
Daniel-Rops. Les années tournantes. Tournant de la France (P. Pirnay) 120
— Eléments de notre Destin (R. Antoine) 382
David, O. S. B. La belle part des fidèles dans la prière chantée (J. P. Haas) 743
— Chants religieux pour les petits (J. P. Haas) 743
Davignon. La simple histoire du bon Père Petit (C. Sevrain). 128

Dean. The New Testament. Vol. I : The synoptic Gospels (J. Levie) 598
Debongnie, C.ss.R. Un juste proscrit, Joseph-Amand Passerat (E. de Moreau) 125
De Corte. La philosophie de Gabriel Marcel (A. Hayen) 1014
De Smedt, S. I. (Trad. J. B. Poukens et M. Verheylezoon, S. I.). Ons bovennatuurlijk leven (E. Druwé) 252
Desomer. Jésus notre Maître, sa vie, sa parole, son œuvre, présentées par l'Eglise dans sa liturgie (L. Van der Biest). 738
Desplanques, S. I. La messe de ceux qui ne sont pas prêtres (J. P. Haas) 512
Devimeux. La Bible du catéchiste (J. Delépierre) 734
— Histoire Sainte en images (Ch. Pety de Thozée) 735
De Vleeschauwer. La déduction transcendantale dans l'œuvre de Kant. T. III (G. Delannoye) 504
De Vries, S. I. Critica in usum scholarum (G. Delannoye) ... 499
— Denken und Sein. Ein Aufbau der Erkenntnistheorie (G. Delannoye) 499
Dibelius. Paulus auf dem Areopag (J. Levie) 1108
Diekamp. Katholische Dogmatik nach den Grundsätzen des heiligen Thomas. 8e édit. (H. Bruders) 995
Dillard. Au Dieu inconnu (E. Mersch) 628
— Lettres à Jean-Pierre (J. W. Saatman) 507
Dindinger. Cfr Streit-Dindinger. — Rommerskirchen-Dindinger.
Doheny. Canonical Procedure in matrimonial Cases (E. Bergh). 494
— Practical Manual for Marriage Cases (E. Bergh) ... 494
Doms. Du sens et de la fin du mariage (R. Boigelot). 5, 513, 539
Dorval. La prédication par la comparaison (G. Sterken) 767
Duesberg, O. S. B. Les scribes inspirés. Introduction aux Livres sapientiaux de la Bible. 2 vol. (J. Levie) 720
Dumont, O. P. Eglises orientales unies et dissidentes (Ch. Martin). 838
Dumont, S. I. Liberté humaine et concours divin d'après Suarez (Ed. Dhanis) 1113
Dunin-Borkowski, S. I. A la conquête des cimes. T. I : Esquisses et récits (J. Bodson) 507
— A la conquête des cimes. T. II : Principes, applications et objectifs (J. Lemaire) 744
Du Perreux. La « petite sainte » que j'ai connue (M. Robinet). 757
Dupeyrat. Cfr Lhotte et Dupeyrat.
Du Plessy. Pierre l'Ermite apologiste de belle humeur (C. Sevrain) 384
Dupont. Pour apprendre la religion aux petits (H. Nimal) ... 726
Dupuis, S. I. Ancienne littérature latine chrétienne. Extraits. I-IV (J. Levie) 510
Duroy. Au pays de Bamboula (M. Robinet) 749
Dzerovič. Catecheses (N.) 505
Ellenbog. Briefwechsel. Hrsg. von Bigelmair und Zoepfl (J. de Ghellinck) 848
Ennis. The Vocabulary of the Institutiones of Cassiodorus (J. de Ghellinck) 614
Eugène, C.ss.R. A l'école des tout-petits (W. Van Rijckevorsel). 759
Eymard. Lijdensmoed. I-II-III (J. Van den Bossche) 634
Fabre. Les martyrs d'Arcueil (25 mai 1871) (R. Mols) 636
Fahey. Doctrina Sancti Hieronymi de gratiae divinae necessitate (J. de Ghellinck) 617

Farney. Le Nous et le Moi. Essai de synthèse sociale (Ed. Brisbois) 875
Fattinger. Recueil d'exemples modernes (G. Sterken) 767
Faulhaber (Card.). Discours du 6 novembre 1938 236
Fayol. Notes sur l'amour humain (H. Rullens) 767
Fels. Martin Deutinger. Gestalt und Beurteilung. Lebenswerk. Ernte und Erbe (J. de Ghellinck) 365
Fernandez, S. I. Commentarius in librum Iosue (C. H.) 826
Fernessole. Le Très Révérend Père Auguste Etchécopar, troisième Supérieur Général des Prêtres du S.-C. de Bétharam (J. Delcuve) 127
Fessard. La méthode de réflexion chez Maine de Biran (A. Hayen) 238
Feugère. Le mouvement religieux dans la littérature du XVII^e^ siècle (J. Sonet) 383
Ficinius M. Florentinus. Supplementum Ficinianum. Edidit P. O. Kristeller. I-II (J. de Ghellinck) 619
Fidelis. Croisé, aime ta mère Marie (M. Robinet) 748
— Mois du Sacré-Cœur des Croisés (M. Robinet) 748
Fides. Bibles des enfants (Ch. Pety de Thozée) 735
Firmicus Maternus (Trad. Gilb. Heuten). De errore profanarum religionum (J. de Ghellinck) 611
Flad. Le latin de l'Eglise étudié d'après la grammaire et la liturgie (A. De Bil) 865
Fleckenstein. Persönlichkeit und Organminderwertigkeiten (J. Donceel) 506
Ford, S. I. The Validity of Virginal Marriage (E. Bergh) ... 859
Forget. Un jociste : Maurice Rabillard (L. Van der Biest) ... 763
Freundorfer. Das ewige Evangelium des Kreuzes (H. Bruders). 998
Gaechter, S. I. Summa Introductionis in Novum Testamentum (P. Denoël) 102
Gaillard. Expérience religieuse et révélation. Problèmes actuels de la pensée protestante (Ed. Dhanis) 1100
Gardner-Smith. Saint John and the Synoptic Gospels (J. Levie). 602
Garnier. La vie spirituelle à l'école des laïques (J. Lemaire). 760
— La Vierge Marie et les Saints. 2^me^ série (C. Sevrain). 510
Garrigou-Lagrange. Les perfections divines (E. Druwé) 995
Gasnier, O. P. Le message de Lourdes (J. Lemaire) 633
Gasque. Corps mystique, vie chrétienne (E. Mersch) 252
Gaubert. Les grandes conversions (R. Mols) 635
Géglot. La vie de la Vierge dans l'art 768
Gelin. Apocalypse. La Sainte Bible publiée par L. Pirot. T. XII (J. Levie) 1106
Georgescu. Une enquête sur l'Union des Eglises en Roumanie (Ch. Martin) 837
Ghellinck (de), S. I. Littérature latine au moyen âge. 2 volumes (Fr. Jansen) 1095
Giacchi. La giurisdizione ecclesiastica nel diritto italiano (E. Bergh) 861
Gillis. The Coordinating Particles in Saints Hilary, Jerome, Ambrose and Augustine (J. de Ghellinck) 356
Gilson. Héloïse et Abélard. Etudes sur le moyen âge et l'humanisme (Fr. Jansen) 893
Girotti, O. P. I Sapienziali (C. H.) 827

Glorieux. Dans le prêtre unique. Consignes de vie sacerdotale (J. W. Saatman) 762
— Notre chef, le Christ. Les 4 évangiles en un seul (J. W. Saatman) 762
— Pour mieux servir. Consignes de vie sacerdotale (J. W. Saatman) 762
Godecker, O. S. B. Angelus Silesius' Personality through his ecclesiologia (J. de Ghellinck) 622
Goergen. Die Lehre von der Analogie nach Kardinal Cajetan und ihr Verhältnis zu Thomas von Aquin (G. Isaye) 1011
Goldie. Les dix commandements de Dieu (W. Van Rijckevorsel). 759
— Notre participation à la messe expliquée aux enfants (J. P. Haas) 740
Golubovich, O. F. M. Il Santo Cenacolo, sua autenticità e sue divine prerogative (G. de Jerphanion) 462
Goodenough. The Politics of Philo Judaeus. Practice and Theory (J. de Ghellinck) 888
Goossens (A.), S. I. Ton grand ami. IV-V (J. Lemaire) 755
Goossens (W.). De cooperatione immediata Matris Redemptoris ad redemptionem objectivam (E. Druwé) 999
Goyau. Le Christ chez les Papous (E. Parein) 869
Goyeneche. Iuris Canonici Summa Principia. Libri II, pars II-III (J. Creusen) 492
Grabmann. Bearbeitungen und Auslegungen der Aristotelischen Logik aus der Zeit von Peter Abaelard bis Petrus Hispanus (J. de Ghellinck) 503
Grall. Ressources ouvrières (J. W. Saatman) 764
Grand Frère. La devise en images (M. Robinet) 750
Grandmaison (de) et Tonquédec (de). La théosophie et l'anthroposophie (F. Taymans) 1014
Granny. La messe de Petit Pierre (J. P. Haas) 741
Greitemann. De Kerk en de Bijbel (A. De Bil) 104
Gróh. De Iuribus vigentibus patronorum privatorum in Hungaria relate ad curata beneficia (E. Bergh) 859
Grosche. Pilgernde Kirche (L. Malevez) 834
Grotte. Synagogenspuren in Schlesischen Kirchen (E. de Moreau). 118
Gruss. Jésus, le prêtre et moi (J. P. Haas) 741
Gry. Les dires prophétiques d'Esdras (IV. Esdras). 2 vol. (J. Levie) 1109
Guardini. Les signes sacrés (N. Polet) 863
Guenechea, S. I. Principia iuris politici. Vol. I (Ed. Brisbois). 875
Guesdon. Le combat de chaque jour (M. Robinet) 752
Guibert (de), S. I. Theologia spiritualis ascetica et mystica (M. Claeys-Boúúaert) 250
Guilfoyle. Custom (E. Bergh) 491
Guinand. Le régime légal des biens cultuels en France (E. Bergh). 861
Gurvitch. Essais de sociologie (Ed. Brisbois) 1007
Guynot. Sainte Bernadette. Souvenirs inédits (M. Collin) 636
Haas, S. I. Sacrificium nostrum. Méditations dialoguées sur la messe pour les collèges (J. Masson) 622
Haegy. Cfr Le Vavasseur et Haegy.
Hagen. Die Kirchliche Mitgliedschaft (E. Bergh) 858
Harcourt (d'). Catholiques d'Allemagne (N. Polet) 98
Harder. Paulus und das Gebet (J. Levie) 1108

Hauber. The late Latin Vocabulary of the Moralia of Saint Gregory the Great (J. de Ghellinck) 359
Hellin, S. I. Praedestinatio apud Ioannem Cardinalem de Lugo (J. de Ghellinck) 621
Herrmann, C.ss.R. Institutiones theologiae dogmaticae. 7e édit. 2 vol. (E. Druwé) 995
Herwegen, O. S. B. Vätterspruch und Mönchsregel (E. Bergh). 253
Hessen. Die Werte des Heiligen (Ed. Dhanis) 1099
Hoepfl, O. S. B. Introductionis in Sacros utriusque Testamenti libros compendium. Vol. III (J. Levie) 103
Holzmeister, S. I. Historia Aetatis Novi Testamenti. Editio altera (J. Levie) 597
Honoré. Cinq minutes avec Notre-Dame (J. W. Saatman) 633
— Cinq minutes avec ton prochain (J. W. Saatman) ... 633
Horst. Cfr Robinson und Horst.
Houbaut (Mgr). Catéchisme illustré des petits (G. Sterken) ... 727
— Mon catéchisme vécu (G. Sterken) 727
— La préparation des tout-petits et leur admission à la Communion (M. Robinet) 743
Hughes (J. A.). Witnesses in Criminal Trials of Clerics (E. Bergh) 491
Hughes (P.). A Popular History of the Church (A. De Bil) ... 842
Hugo de S. Victore. Didascalicon De Studio legendi. A critical Text. Edidit C. Buttimer (J. de Ghellinck) 618
Hunt, Smyli, Edgar. The Tebtunis Papyri. Vol. III, part II (Ch. Martin) 878
Ickx. Le Père Damien, apôtre des lépreux (M. Robinet) 754
Jacques Cœur. Le mouvement « Cœurs Vaillants » (M. Robinet). 751
— Notre chef, c'est le Christ (M. Robinet) 753
— Paul, apôtre de Jésus-Christ (M. Robinet) 754
— Saint Jean Bosco (M. Robinet) 754
— La Sainte Messe en chœur parlé (M. Robinet) 753
Jaluna, S. I. Conquiste di Apostoli (A. M.) 630
Janin. Les diocèses coloniaux jusqu'à la loi de séparation (A. de Bil) 868
Jansen (R. J.). Canonical Provisions for Catechetical Instruction (E. Bergh) 491
Janssen (Harry). Kultur und Sprache. Zur Geschichte der alten Kirche im Spiegel der Sprachentwicklung. Von Tertullian bis Cyprian (J. de Ghellinck) 820
Janssen (O.). Dasein und Wirklichkeit. Eine Einführung in die Seinslehre (G. Delannoye) 500
Janssen (Otger), O. F. M. L'expressivité chez Salvien de Marseille. Première partie : Les adverbes (J. de Ghellinck). 820
Janssens. Etudes de psychologie animale. L'instinct d'après W. Mc Dougall (A. Grégoire) 1009
Janssens-Morandi. Introductio biblica seu hermeneutica sacra in omnes libros veteris ac novi foederis (P. Denoël) ... 103
Janvier. Dans votre Eglise... (J. P. Haas) 738
Jerphanion (de), S. I. La voix des monuments. Etudes d'archéologie. Nouvelle série (E. de Moreau) 1015
Joannes a Sancto Thoma. Cursus Theologicus. T. III (J. de Ghellinck) 620
Jolivet. Traité de philosophie. I. Logique. Cosmologie (Ed. Brisbois) 1001

Jones. Sancti Anselmi Mariologia (J. de Ghellinck) 617
Joppin. Fénelon et la mystique du pur amour (J. Sonet) 852
— Une querelle autour de l'amour pur. Jean-Pierre Camus, évêque de Belley (J. Sonet) 852
Juambelz, S. I. Index bibliographicus Societatis Jesu. I (J. de Ghellinck) 855
Kalff, O. S. B. Ps.-Hieronymi De septem ordinibus Ecclesiae (J. de Ghellinck) 613
Kao, O. F. M. La philosophie sociale et politique du Confucianisme (P. Charles) 242
Karnapp. Cfr Schneider und Karnapp.
Karrer. Die Geheime Offenbarung (J. Levie) 605
Kealy. The Introductory Libellus in Church Court Procedure (E. Bergh) 491
Keeler, S. I. Sancti Thomae Aquinatis Tractatus de spiritualibus creaturis (J. de Ghellinck) 363
Kehr. Karoli III. diplomata (J. de Ghellinck) 365
Kennedy, O. S. B. The Saints of the Canon of the Mass (E. de Moreau) 626
Kern. Die Religion der Griechen. Band III : Von Platon bis Kaiser Julian (E. de Strycker) 885
Keuppens. Mariologiae compendium. Deipara, Mediatrix, Florilegium Mariale (E. Druwé) 999
Kinnirey. The Late Latin Vocabulary of the Dialogues of St. Gregory the Great (J. de Ghellinck) 615
Kittel. Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament. Band III (J. Levie) 112
Klaus, O. F. M. Ursprung und Verbreitung der Dreifaltigkeitsmesse (E. de Moreau) 247
Klein. Le Dieu des chrétiens. Notre foi en la Trinité (E. Mersch). 995
Koch. Virgo Eva — Virgo Maria (E. Druwé) 1000
Koesters, S. I. (Trad. Ph. Mazoyer et A. Gaté). L'Eglise de notre foi (J. P. Haas) 835
Kramp. Introitus (E. de Moreau) 249
Kreitmaier, S. I. Peter Lippert. Der Mann und sein Werk (J. P. Haas) 128
Kristeller. Cfr Supplementum Ficinianum.
Krischen. Die Landmauer von Konstantinopel. T. I. (Ch. Martin) 1017
Kroess, S. I. Geschichte der böhmischen Provinz der Gesellschaft Jesu. II,1-2 (A. De Bil) 373
Krose, S. I. Kirchliches Handbuch für das katholische Deutschland. Bd. XX, 1937-1938 (A. De Bil) 377
Kuiper, O. P. De Katholieken en Spanje 639
Kuss et Muller. Doctrine du Nouveau Testament à la portée de tous (J. Delépierre) 737
La Bouillerie (Mgr de) (Trad. L. De Roover). Overwegingen bij het Heilig Sacrament des Altaars (M. C.) 632
La Brière (de), S. I. et Colbach, S. I. La patrie et la paix. Textes pontificaux traduits et commentés (L. Malevez) 877
La Chevasnerie (de), S. I. La clef du bonheur — sicut parvuli (M. Robinet) 748
Lachièze-Rey. Les idées morales, sociales et politiques de Platon (J. De Munter) 1010
— Le moi, le monde et Dieu (A. Grégoire) 1003

La Devèze (de), S. I. Les foules blanches de l'Ile Rouge (M. Robinet) 749
Laenen. Kerkelijk en godsdienstig Brabant vanaf het begin der IV^e^ tot in de XVI^e^ eeuw of voorgeschiedenis van het Aartsbisdom Mechelen. II (E. de Moreau) 368
Lagrange, O. P. Introduction à l'étude du Nouveau Testament. 4^e^ partie : Critique historique ; I. Les mystères : l'Orphisme (J. Levie) 113
La Hamayde (de). Au service de la paroisse (H. Nimal) ... 870
Lammertse. Het Protestantisme. II-III (A. De Bil) 836
Lamotte. La Somme du Grand Véhicule d'Asanga (Mahâyânasamgraha) (J. Masson) 503
Landgraf. Commentarius Cantabrigiensis in Epistolas Pauli e schola Petri Abaelardi : I. In Epistolam ad Romanos (J. de Ghellinck) 360
Laroche. Catéchisme à l'usage des diocèses de France (commenté et illustré) (G. Sterken) 728
Larranaga, S. I. L'Ascension de Notre-Seigneur dans le Nouveau Testament (J. Levie) 108
Larrieu. Paradoxes archéologiques sur l'évolution de l'architecture religieuse du moyen âge au XVIII^e^ siècle (Ch. Martin) 1020
Lathoud. Saint Jean Bosco, l'entraîneur des jeunes (C. Sevrain). 636
La Touche (de). Heilig Hart en Priesterschap (R. Caron) ... 629
Lattey, S. I. The Old Testament. The First Book of Psalms (Pss. I-XLI) (C. H.) 826
Launay (de). L'Eglise et la science (J. Delépierre) 732
Lebacqz, S. I. La grande amitié (J. Lemaire) 761
Le Brun. In Christo ! Programme de vie catholique (E. Mersch). 631
Leclercq. De la communauté populaire (C. Mertens) 873
— Essais de morale catholique. IV. La vie en ordre (E. Mersch) 1006
Lefay-Alaux. L'éveil de la conscience (J. Lemaire) 744
Lefebvre, O. S. B. Liturgie et Action catholique (J. P. Haas). 738
Le Fur. La guerre d'Espagne et le droit (P. de Soignie) 639
Lelong, O. P. Et toi, que penses-tu du Christ ? (J. Delépierre). 737
— La vie de la Sainte Vierge racontée par elle-même (M. Robinet) 757
Leman. Richelieu et Olivarès. Leurs négociations secrètes de 1636 à 1642 pour le rétablissement de la paix (E. de Moreau). 487
Lemarié. La formation religieuse (J. Lemaire) 744
Lennerz, S. I. Opuscula duo de doctrina Baiana (J. de Ghellinck). 363
Léon (Frère). Formation religieuse et méthodes actives (H. Nimal) 726
Lepintre, S. I. Paul Henry. Le glorieux défenseur du Pé-T'Ang (M. Robinet) 750
Lesage. Le mariage (J. P. Haas) 739
Letouzey. L'Evangile (L. Van der Biest) 763
Leturia, S. I. El gentilhombre Iñigo Lopez de Loyola en su Patria en su Siglo (E. de Moreau) 849
Leurs en Philippen. De Kathedrale Kerk van O. L. Vrouw te Antwerpen (E. de Moreau) 1022
Le Vavasseur et Haegy. Cérémonial à l'usage des petites églises de paroisse. 5^e^ édit. par le P. Stercky (E. de Moreau). 245

Lhande, S. I. L'Inde sacrée (M. Robinet) 750
Lhomme. Le problème des classes, doctrines et faits (P. de Soignie) 380
Lhotte et Dupeyrat. Dame pauvreté chez les maîtres du monde. L'épopée franciscaine en Chine au XIII[e] siècle (A. Wankenne) 868
Liagre (Mgr). La Messe (L. Van der Biest) 763
Liénart. Un lion du Seigneur (M. Robinet) 753
Lindeskog. Die Jesusfrage im neuzeitlichen Judentum (J. Levie). 603
Linfield. State Population Census by Faiths, Meaning, Reliability and Value (E. de Moreau) 840
Livragne. Marie, notre Sœur 768
Loeffler. Cfr Seppelt und Loeffler.
Loesch. Die Anfänge der Tübinger Theologischen Quartalschrift (1819-1831) (J. de Ghellinck) 854
Lohmeyer. Das Evangelium des Markus (J. Levie) 105
Lorson, S. I. Le visage humain de Jésus. Contemplations évangéliques (J. Delépierre) 737
Loup. Un apôtre de Jésus-Ouvrier. Jules-Maximilien Schuh (C. Mertens) 637
Lowe. Codices latini antiquiores. Part. III : Italy : Ancona-Novara (J. de Ghellinck) 881
Lumbreras, O. P. De Iustitia (2a 2ae 57-122) (J. Creusen) 1117
Lumbroso. Testi e commenti concernenti l'antica Alessandria (Ch. Martin) 886
Luther. Werke. Kritische Gesamtausgabe. Briefwechsel, Band 8 (E. de Moreau) 847
Maday (de). Introduction à la sociologie envisagée comme connaissance des faits sociaux par les causes (Ed. Brisbois). 873
Madinier. Conscience et Amour. Essai sur le « Nous » (A. Grégroire) 501
— Conscience et Mouvement (A. Grégoire) 502
Madoz, S. I. Le Symbole du XI[e] concile de Tolède. Ses sources, sa date, sa valeur (A. De Bil) 844
Magaud. Les Evangiles du dimanche, expliqués et commentés (G. Sterken) 768
Mager. Héros chrétiens (R. Mols) 759
Magnin. Un demi-siècle de pensée catholique (M. Claeys Boúúaert) 376
Maire. Images de Dom Chautard, Abbé de Sept-Fons (C. Sevrain). 637
Maire. Cfr Quinet (chan.) et Maire.
Malard (C. et S.). La Nativité, évocation radiophonique (J. Masson) 632
Malbois. L'Imitation de l'enfance (M. Robinet) 754
Mallie-Guillemin. Le vie aimable de saint François de Sales, racontée à ses petits-enfants (M. Robinet) 757
Mandonnet, O. P. Saint Dominique. L'idée, l'homme, l'œuvre (A. De Bil) 369
Manoil. La psychologie expérimentale en Italie. L'Ecole de Milan (P. Ellerbeck) 239
Maquart. Elementa Philosophiae. T. I-II (A. Grégoire) 237
Marc. Pages d'Evangile. Méditations (J. Lemaire) 755
Marcel. Dictionnaire de culture religieuse et catéchétique (J. Masson) 505

Marcel (G.). La soif (J. Sonet) 383
March. A Buddhist Bibliography. Annual Supplement II-III (J. Masson) 1118
Marcus. Cfr Thackeray and Marcus.
Maréchal. Etudes sur la psychologie des mystiques, 2 volumes (A. Grégoire) 717
Maritain (J.). Questions de conscience (P. Dabin) 872
Maritain (J. et R.). Situation de la poésie (J. Sonet) 383
Marius a Mercato Saraceno, O. M. Cap. Relationes de origine ordinis Minorum Capuccinorum. In lucem editae a P. M. a Pobladura (J. de Ghellinck) 850
Marmion. Vie de Jésus (Ch. Pety de Thozée) 737
Marouzeau. L'année philologique. Bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine. T. XI, 1936 (Ch. Martin) 116
— L'année philologique. T. XII, 1937 (Ch. Martin) 884
Maschi. La concezione naturalistica del diritto e degli istituti giuridici romani (E. Bergh) 861
Masson, S. I. Bombardements (H. Nimal) 766
Masure. L'humanisme chrétien (M. Claeys Boúúaert) 344
Mathias de Nuwenburg. Chronica. Ed. A. Hofmeister. Indices (J. de Ghellinck) 369
Maugé. La destinée et le problème du vrai. L'Esprit et le Réel dans les limites du nombre et de la grandeur (G. Delannoye) 500
Mausbach. Katholische Moraltheologie. Band III. 8e édition (E. Bergh) 1117
Mayer. Monumenta de viduis diaconissis virginibusque tractantia (J. de Ghellinck) 364
Mazioux. Dans le champ du Père... (J. W. Saatman) 763
Mc Manus. The Administration of temporal Goods in religious Institutes (E. Bergh) 491
Médebielle. Epîtres de la Captivité. — Epître à Philémon. — Epître aux Hébreux. La Sainte Bible publiée par L. Pirot. T. XII (J. Levie) 1106
Melloy. L'âne de Bethléem (R. Mols) 759
Melon. Contes, légendes et vieux chants de Noël (R. Mols) ... 759
— Une nouvelle gerbe d'épis pédagogiques (H. Nimal). 729
Mendigal. Sur la route, avec le Bon Dieu (A. Wankenne) 755
Mensching. Der Katholizismus. Sein Stirb und Werde (M. Claeys Boúúaert) 838
Merell. Nouveaux fragments de papyrus 4 (J. Levie) 606
Merkx. Zur Syntax der Casus und Tempora in den Traktaten des hl. Cyprian (J. de Ghellinck) 820
Meyer und Neyer, O. F. M. Lebendige Seelsorge. Bd. I (E. Bergh). 243
Michel. Leçons élémentaires de métaphysique chrétienne (A. Grégoire) 1003
Millot (Mgr). Histoires pour l'explication du catéchisme à l'usage des diocèses de France (G. Sterken) 768
Milne and Skeat. Scribes and Correctors of the Codex Sinaiticus (J. Levie) 1111
Mistiaen, S. I. La Messe dans la vie (L. Van der Biest) 741
Mohrmann. Die altchristliche Sondersprache in den Sermones des hl. Augustin. Erster Teil (J. de Ghellinck) 820

— Latinitas Christianorum primaeva. Studia ad sermonem latinum christianum pertinentia (J. de Ghellinck) ... 820
— Cfr Schrijnen und Mohrmann.
Molien. La liturgie des Saints. Les Anges et les Apôtres (J. P. Haas) 739
Molitor. Der Paulustext des hl. Ephräm aus seinem armenisch erhaltenen Paulinenkommentar untersucht und rekonstruiert (Ch. Martin) 606
Moncarey, S. I. Gonzague de Vivie de Regie (M. Robinet) ... 750
Montier. Sois liturgiste ! 2 volumes (J. P. Haas) 739
Monzel. Struktursoziologie und Kirchenbegriff (L. Malevez) ... 833
Moore. The Works of Peter of Poitiers, Master in Theology and Chancellor of Paris (1193-1205) (J. de Ghellinck) ... 360
Morandi. Cfr Janssens-Morandi.
Moreau, O. P. Fleurs de Calvaire (C. Sevrain) 634
Moretti. Caeremoniale iuxta ritum romanum seu de sacris functionibus episcopo celebrante, assistente, absente. Vol. III-IV (Jos. Pauwels) 246
Moriarty. Oats in Ecclesiastical Courts (E. Bergh) 491
Morice. La Mère de Jésus. Trente et une lectures (G. Gilleman). 632
— Pour trouver Dieu (J. Delépierre) 733
Morineau. La souveraineté de Notre-Dame (E. Druwé) 255
Mourret. Histoire de l'Eglise. I-II (M. Robinet) 754
Muller, O. F. M. Gotteskinder vor dem Vater. Bd. I (H. Bruders). 253
Muller. Cfr Kuss et Muller.
Navantès. L'ange du sacerdoce. Sainte Thérèse de Lisieux (J. Sonet) 636
Naz. La procédure des actions en nullité de mariage d'après l'« Instructio » de la S. Congrégation des Sacrements du 15 août 1936 (E. Bergh) 860
Neubert. Vie de Marie (E. Druwé) 255
Neumeyer, C. S. Sp. De Christo Angelorum Capite iuxta F. Amicum, S. I. et P. de Godoy, O. P. (E. Mersch) 364
Neuner, S. I. Dogma im Urtext. Kleines deutsches Urkundenbuch des christlichen Glaubens (L. Malevez) 836
Neuner, S. I. und Roos, S. I. Der Glaube der Kirche in den Urkunden der Lehrverkündigung (L. Malevez) 836
Neyer. Cfr Meyer und Neyer.
Nielen. Gebet und Gottesdienst im Neuen Testament (Ed. Dhanis) 1109
Noël. Le réalisme immédiat (G. Delannoye) 499
Nohl. Charakter und Schicksal. Eine pädagogische Menschenkunde (J. Donceel) 506
Oldenbourg. « Moi », image de Dieu. Preuve de l'existence de Dieu (A. Grégoire) 237
Olivier. La clé de l'Apocalypse. Etude sur la composition et l'interprétation de la grande prophétie de saint Jean (J. Levie) 604
Onclin. De territoriali vel personali legis indole. Historia doctrinae et disciplina codicis iuris canonici (E. Bergh). 857
Opitz. Athanasius Werke. Lieferungen 5-6 (J. de Ghellinck) ... 610
Oppenheim, O. S. B. Introductio in Literaturam Liturgicam (W. Warnant) 249
Paliard. Le théorème de la connaissance (G. Isaye) 1002

Parent, O. P. La doctrine de la création dans l'Ecole de Chartres (F. Jansen) 362
Parsch. La Sainte Messe expliquée dans son histoire et sa liturgie (E. de Moreau) 247
Pasteau. La jeune fille à l'école de Notre-Dame 768
Pastor (Trad. A. Poizat et W. Berteval). Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge. Tome 20 (A. De Bil) 851
Pératé. Simple oraison de vie intérieure (C. Sevrain) 509
Périer. Sœur Marie-Joseph, religieuse (L. Van der Biest) ... 637
Perroux. Capitalisme et communauté (C. Mertens) 380
Perroy, S. I. En route avec saint Paul (M. Robinet) 758
Petrelli. Annus mystico-augustinianus. Vol. II (C. Sevrain) ... 512
Philippe. L'être (G. Delannoye) 501
Philippen. Cfr Leurs en Philippen.
Picard. Geschiedenis van de vlaamsche en grootnederlandsche beweging. I (A. Hayen) 119
Pignal. Les Paraboles (R. Mols) 759
Pihan. Pour former vos chefs d'équipe (M. Robinet) 752
Pineau. Bobo (J. W. Saatman) 761
Pire. De la vocation sacerdotale et religieuse (E. Bergh) 630
Piron, S. I. Le grand bercail. Douze heures saintes (C. Sevrain). 510
Pirot. Dictionnaire de la Bible. Supplément. Fasc. XVII : Grâce — Herméneutique (J. Levie) 1104
— La Sainte Bible. Texte latin et traduction française d'après les textes originaux avec un commentaire exégétique et théologique (J. Levie) 1106
Piszter, S. O. Cist. Chrestomathia Bernardina ex operibus S. Bernardi, abbatis Claravallensis doctoris melliflui collecta (J. Sonet) 253
Pitray (de). Histoire Sainte (Ch. Pety de Thozée) 735
Plaquevent. Messe des petits (L. Van der Biest) 742
— Le petit Jésus et ses camarades, etc. (R. Mols) 760
Ploegaerts. Les moniales de l'Ordre de Citeaux dans les Pays-Bas méridionaux depuis le XVI^e^ siècle jusqu'à la Révolution française de 1550 à 1800, d'après les rapports des élections abbatiales (A. De Bil) 373
Ploumen. De katholieke levensopvatting. Het burgerschap in twee rijken, Kerk en Staat (E. Druwé) 631
Plus, S. I. Un beau saint laïque : Robert Chevallier (M. Robinet). 758
— Vers Dieu par saint Ignace (E. Mersch) 254
Polakovič. Il problema del destino. L'uomo della filosofia di Blondel dinnanzi alla Chiesa di Dio (F. Taymans) ... 1013
Polloi. Actes des Apôtres. Commentaire intime (J. Lemaire) ... 756
— L'Apocalypse. Commentaire intime (J. Lemaire) ... 756
Poppenberg. Die Christologie des Hugo von St-Victor (J. de Ghellinck) 619
Poulet. Histoire du Christianisme. Fasc. 18-21 (E. de Moreau). 843
Pradel. Les lectures des jeunes (J. M. Cardol) 745
Prendergast, O. P. The Latinity of the De Vita Contemplativa of Julianus Pomerius (J. de Ghellinck) 357
Pseudo-Hieronymus. De septem ordinibus ecclesiae. Edidit A. Kalff, O. S. B. (J. de Ghellinck) 613
Psichari. Renan d'après lui-même (M. Claeys Boúúaert) 489
Putz, S. I. My Mass (N. Polet) 247

Quadrupani. L'exacte mesure des vertus ; éclaircissements sur la vie chrétienne (C. Sevrain) 632
Quillard. Aux Jeunes. Beauté et grandeur du sacerdoce (R. Brasseur) 766
Quinet (Chan.). Le beau souvenir de ma Communion solennelle et de ma profession de foi catholique (M. Robinet) ... 744
— Explication simple et pratique de mon catéchisme (G. Sterken) 729
— Mon cahier de la vie de Notre-Seigneur (Ch. Pety de Thozée) 735
Quinet (Chan.) et Maire. Jésus-Christ et l'Eglise (G. Sterken). 731
Raimond. Cours synthétique de religion. T. II-III (J. Delépierre). 733
Rainer. Suspension of Clerics (E. Bergh) 491
Rambaud, O. P. Notre Christ Jésus. Synthèse doctrinale et psychologique (N. Polet) 107
Reiter. Introduzione alla vita della Parole, frammenti di un diario (J. Sonet) 384
Renard, O. P. La philosophie de l'institution (Ed. Brisbois) ... 1006
Renault. La percluse héroïque (C. Sevrain) 125
Renié. Manuel d'Ecriture Sainte. Tome VI : Les Epîtres de saint Paul (J. Levie) 604
Reynaud de Brulliard. Micheline (M. Robinet) 750
Richard, O. P. Théologie et piété d'après saint Thomas. 2me série (N. Polet) 252
Richaud (Mgr). La prière, vie de l'enfant baptisé (H. Nimal). 747
Rideau. Descartes, Pascal, Bergson (J. Defever) 1012
Rigault. Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes (A. De Bil) 853
Rigaux, S. I. La formation à la pureté. T. II : L'information prudente (H. Rullens) 767
— Social parce que chrétien (A. Wankenne) 765
Rinaldi. Il libro di Ioele. Tradotto e annotato (C. H.) 829
Robberechts. Charles Bouchard (L. Van der Biest) 764
Roberti. De delictis et poenis. Vol. I, pars II, 1 (E. Bergh) ... 494
— Respectus sociales in Codice iuris canonici (J. Rutsaert). 379
Roberts. Catalogue of the Greek and Latin Papyri in the John Rylands Library, Manchester. Vol. III : Theological and Literary Texts (Ch. Martin) 879
Robinson und Horst. Die zwölf kleinen Propheten. Nahum bis Maleachi (C. H.) 828
Roche, S. I. Chrétiens dans le monde (J. W. Saatman) 631
Roeggl, O. Praem. Poenitentia salutaris. Que dire à nos pénitents ? (E. Bergh) 243
Roesser. Die gesetzliche Delegation (delegatio a iure) (E. Bergh). 858
Rohmer. La finalité morale chez les théologiens, de saint Augustin à Duns Scot (Ed. Brisbois) 1011
Rommerskirchen, O. M. I. — Dindinger, O. M. I. Bibliografia missionaria (P. Charles) 868
Roos. Cfr Neuner und Roos.
Roth. Aktensammlung zur Geschichte der Basler Reformation in den Jahren 1519 bis Anfang 1534. Band III (J. de Ghellinck) 486
Rutherford. Sidonius Apollinaris. Etude d'une figure gallo-romaine du Ve siècle (J. de Ghellinck) 483

Ryckmans. Le secrétariat paroissial. Esquisse d'une organisation de grande paroisse (H. Rullens) 244
Sagehomme, S. I. Supplément de 10.000 titres nouveaux ou répertoire de romans et pièces de théâtre appréciés par sigles (J. L.) 384
Saint-Samson (de). Actes de la vie chrétienne (G. Taymans) ... 512
Santifaller. Beiträge zur Geschichte des Lateinischen Patriarchats von Konstantinopel (1204-1261) und der Venezianischen Urkunde (Ch. Martin) 846
Sarrette. Notre-Dame en Paradis (C. Sevrain) 256
Sawicki. De Missa conventuali in capitulis et apud religiosos (J. Pauwels) 623
Schaefer (Trad. M. Grandclaudon). Précis d'introduction au Nouveau Testament (J. Levie) 597
Schamoni. Das wahre Gesicht der Heiligen (J. de Ghellinck) ... 490
Schauf. Carl Passaglia und Clemens Schrader (J. de Ghellinck). 488
Scheeben (Trad. H. Van Waes, S. I.). Systematische Mariologie (A. De Bil) 255
Scheuer, S. I. Le mémorial de la famille chrétienne (J. L.) ... 871
Schieman. The Rare and Late Verbs in St. Augustin's De Civitate Dei (J. de Ghellinck) 356
Schlee. Die Ikonographie der Paradiesesflüsse (Ch. Martin) ... 122
Schmaus. Katholische Dogmatik. I-II (E. Druwé) 1114
Schmid. Das Evangelium nach Markus übersetzt und erklärt (J. Levie) 599
Schmidlin. Histoire des Papes de l'époque contemporaine. T. I, 1: Pie VII (1800-1823) (A. De Bil) 375
Schmidt. Le problème du christianisme primitif (Ed. Dhanis). 1105
Schmitt, O. S. B. S. Anselmi Cantuariensis Archiepiscopi opera omnia. Vol. primum (J. de Ghellinck) 616
Schmitt (O.). Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte. Lieferungen 12-15 (E. de Moreau) 1023
Schnabel. Deutsche Geschichte im Neunzehnten Jahrhundert (A. De Bil) 374
Schneider (H.). Die altlateinischen biblischen Cantica (J. de Ghellinck) 623
Schneider und Karnapp. Die Stadtmauer von Iznik (Nicaea) (Ch. Martin) 1017
Schnuerer (Trad. G. Castella). L'Eglise et la civilisation au moyen âge. T. III (J. Toussaint) 370
Schoellig (Trad. Abbé R. Guillaume). Les sacrements. Précis de morale, de droit canonique et de pastorale (E. Bergh). 496
Schottenloher. Bibliographie zur deutschen Geschichte im Zeitalter der Glaubensspaltung 1517-1585. Lief. 19 ; 20-22 371
(J. de Ghellinck) 847
Schrijnen. Charakteristik des Altchristlichen Latein (J. de Ghellinck) 820
Schrijnen und Mohrmann. Studien zur Syntax der Briefe des hl. Cyprian (J. de Ghellinck) 820
Schuetz. Christus mit uns. Geist und Kraft der eucharistischen Wirklichkeit (E. Mersch) 998
— Der Mensch und die Ewigkeit (H. Bruders) 1001
Schultz. Die Grundprinzipien der Religionsphilosophie Hegels und der Theologie Schleiermachers (Ed. Dhanis) 1103

Schuster (Card.). Allocution du 13 novembre 1938 236
Schuster, S. I. De Iustitia. Aristotelis Ethicorum ad Nicomachum liber V (J. de Ghellinck) 363
Schwartz. Acta Conciliorum œcumenicorum. Tomus alter, vol. sextum (J. de Ghellinck) 481
Seppelt und Loeffler. Papstgeschichte von den Anfängen bis zur Gegenwart (E. de Moreau) 842
Sheed. Communism and Man (C. Mertens) 381
Siegman. The false Prophets of the Old Testament (C. H.) ... 829
šilić, O. F. M. Christus und die Kirche. Ihr Verhältnis nach der Lehre des heiligen Bonaventura (E. Mersch) 362
Simenon. Visitationes archidiaconales archidiaconatus Hasbaniae in diœcesi Leodiensi ab anno 1613 ad annum 1763. Tomus I (E. de Moreau) 853
Simeterre. La théorie socratique de la vertu-science selon les « Mémorables » de Xénophon (Ed. Brisbois) 1010
Skeat. Cfr Milne and Skeat.
Slonim. Les onze républiques soviétiques (A. De Bil) 120
Smits van Waesberghe. Klokken en klokkengieten in de middeleeuwen (G. de Wolf) 626
Solages (Mgr de). Pour rebâtir une chrétienté (C. Mertens). 874
Solé (Abbé). Manière de servir la Messe (J. P. Haas) 743
Soloviev (Trad.). La justification du bien. Essai de philosophie morale (Ed. Brisbois) 1004
Spindeler. Cur Verbum caro factum ? (J. de Ghellinck) 613
Stählin. Clemens Alexandrinus. Ausgewählte Schriften aus dem Griechischen übersetzt. Bd. IV (J. de Ghellinck) ... 608
— Des Clemens von Alexandreia ausgewählte Schriften. Bd. V. Register zu Bd. III-V (J. de Ghellinck) 356
Stecher. Die Berechnung der fruchtbaren und unfruchtbaren Tage der Frau (J. Creusen) 1118
— Zeitwahl in der Ehe. Knaus, Ogino, Smulders (J. (Creusen) 1118
Steinbuechel. Die philosophische Grundlegung der katholischen Sittenlehre (E. Vandenbussche) 1005
Stolz. Anselm von Canterbury. Sein Leben, seine Bedeutung, seine Hauptwerke (J. de Ghellinck) 365
Straub. Die Bildersprache des Apostels Paulus (J. Levie) ... 111
Streit-Dindinger. Bibliotheca Missionum. Band 10 : Missionsliteratur Japans und Koreas 1800-1909 (P. Charles) ... 867
Sturzo (Trad. Barbara Barclay Carter). Politics and Morality. Essays in christian democracy (P. Dabin) 874
— (Trad. française). Politique et morale (P. Dabin) ... 874
Sutcliffe, S. I. A two Year public Ministry (J. Levie) 602
Symphorien-Auguste. A travers la correspondance de l'abbé J. M. de la Mennais (P. Broutin) 126
Tagada. « A toi, chef d'èquipe » (M. Robinet) 752
Talbot, S. I. (Trad. M^me^ Viéville). La vie d'Isaac Jogues. Un saint parmi les sauvages (J. Delcuve) 125
Ter Maat, O. P. De Goddelijke Overlevering (A. De Bil) ... 836
Thackeray and Marcus. A Lexikon to Josephus. Part II (J. Levie). 115
Thalhammer, S. I. Jenseitige Menschen. Eine Sinndeutung des Ordensstandes (E. Bergh) 630
Thiriet. Un témoignage : Elie Quercy (L. Van der Biest) ... 764

Thomas Aquinas. Tractatus de spiritualibus creaturis. Edidit L. W. Keeler, S. I. (J. de Ghellinck) 363
Thomas van Aquino. Theologische Summa. Traduction neérlandaise (E. Druwé) 824
Thomé. Einführung in den Geist der Messe (J. P. Haas) ... 862
Tonquédec (de). Les maladies nerveuses ou mentales et les manifestations diaboliques (A. Grégoire) 238
— Cfr Grandmaison (de) et Tonquédec (de).
Tóth Tihamér (Mgr) (Trad. M. Grandclaudon). A la jeunesse catholique. L'éducation du jeune homme (H. Rullens). 756
— Les Dix Commandements (G. Sterken) 768
— Le Saint-Esprit, la sainte Eglise catholique (C. Sevrain). 509
— Le Symbole des Apôtres. Introduction, 4e, 5e et 6e vol. (G. Sterken) 768
Tuechle. Die Eine Kirche. Zum Gedenken J. A. Möhlers, 1838-1938 (L. Malevez) 1099
Tyciak. Erlöste Schöpfung (H. Bruders) 997
— Gottesgeheimnisse der Gnade (H. Bruders) 997
Unterkircher. Zu einigen Problemen der Eucharistielehre (E. Mersch) 999
Uyttenbroeck, O. F. M. Sacerdotes hominum salvatores (L. Van der Biest) 629
Vaillant. Triomphe de la Croix (M. Robinet) 753
Valdor. Le chrétien devant le racisme (A. De Bil) 878
Van Agt. Mon catéchisme expliqué (G. Sterken) 729
Van Beek. Passio sanctarum Perpetuae et Felicitatis. Latine et Graece (J. de Ghellinck) 481
Vandenberghe, O. P. Chrysostomus herleeft. Keur van preeken naar het Grieksch (J. Van den Bossche) 511
Van den Bruwaene. L'Eglise vivante. Manuel de religion (J. Delépierre) 732
Van der Meer. Maiestas Domini. Théophanies de l'Apocalypse dans l'art chrétien (Ch. Martin) 1019
Van der Vliet. « Sainte Marie où elle est née » et la piscine probatique (J. Levie) 1112
Vandeur, O. S. B. Pour célébrer toujours mieux la Sainte Messe et vivre d'elle (L. Van der Biest) 862
— La Sainte Messe. Notes sur sa liturgie (L. Van der Biest) 741
Vanhaegendoren. Het Verkennersleven. Paedagogische studie over het spel van Verkennen (L. R.) 508
Van Houtryve, O. S. B. Le Chant de la Cité de Dieu. Elévations-prières (J. Lemaire) 863
Van Roey (Card.). Le mystère du Sang dans l'économie du salut. 236
Verbist, C. J. Saint Willibrord, apôtre des Pays-Bas et fondateur d'Echternach (E. de Moreau) 844
Verdier (Card.). Lettre au Cardinal Van Roey 236
— Problèmes sociaux, réponses chrétiennes (C. Mertens). 872
Verhaegen. Les églises de Gand. II (E. de Moreau) 1021
— (Trad. J. A. Vermeulen) De oude Kerken van Gent. II (E. de Moreau) 1021
Verheyen en Casimir. Paedagogische Encyclopaedie (J. Donceel). 506
Vérine. Délivrez-les du mal (J. M. Cardol) 745
Vermeersch, S. I. Theologiae moralis principia, responsa, consilia. 3e édit. (J. Salsmans) 1115

Vernet (Mgr). Dom Gréa (P. Broutin) 476
Vialatoux. De Durkheim à Bergson (Ed. Brisbois) 1012
Viance. La Fédération Nationale Catholique. Son passé, son avenir. 381
Vidal. Cfr Wernz et Vidal.
Vignaux. La pensée au moyen âge (A. Hayen) 118
Virolleaud. Mission de Ras-Shamra. Tomes I, II et IV (C. M.). 816
Vismes (de). Camille de Soyecourt, Carmélite au grand cœur (C. Sevrain) 635
Vonier (Dom) (Trad. Dom Meeus). Les anges (E. Druwé) ... 1001
Vosté, O. P. De passione et morte Jesu Christi (J. Levie) 108
Vromant, C. I. C. M. Ius missionariorum. De matrimonio (E. Bergh) 867
Vroom. Le Psaume abécédaire de saint Augustin et la poésie latine rythmique (J. de Ghellinck) 820
Walter (von). Die Geschichte des Christentums. II, 2 : Die Neuzeit (A. De Bil) 372
Wangnereck, S. I. Sancti Aurelii Augustini Confessionum Libri XIII, cum notis (C. Sevrain) 511
Wast. Les aventures de Don Bosco (G. Geniets) 127
Wehmer. Beiträge zur Inkunabelkunde. Neue Folge. T. II (J. de Ghellinck) 883
Weinreich. Max Weber, l'homme et le savant. Etude sur ses idées directrices (A. Grégoire) 504
Werner. La philosophie grecque (J. De Munter) 1009
Wernz, S. I. et Vidal, S. I. Ius Canonicum ad codicis normam exactum. Tomus I : Normae generales (E. Bergh) ... 856
Whately. The Focus of Belief (Ed. Dhanis) 1102
Whewell (Trad. R. Blanché). De la construction de la science (A. Grégoire) 237
Wikenhauser. Die Apostelgeschichte (J. Levie) 599
Wilpert. I sarcofagi cristiani antichi (Ch. Martin) 465
Wolters-Dawson. Kardinaal, Kanselier en Koning (M. de Give). 124
Woolley. Ur en Chaldée (C. H.) 115
Wunderle. Um die Seele der heiligen Ikonen (Ch. Martin) ... 120
Yelle. Le mystère de la sainteté du Christ selon le cardinal Pierre de Bérulle (E. Mersch) 996
Zaloziecky. Die Sophienkirche in Konstantinopel, und ihre Stellung in der Geschichte der abendländischen Architektur (Ch. Martin) 121
Autres ouvrages envoyés à la Rédaction 1119

TABLE ALPHABETIQUE GENERALE

Acatholiques. — Compétence et droit d'accusation dans les causes matrimoniales d'acatholiques. **592.**

Accusation. — Compétence et droit d'accusation dans les causes matrimoniales d'acatholiques. **592.**

Action catholique. — La Ligue ouvrière chrétienne de France. **83.** — L'Action catholique à la Bourse. **327.** — Décisions de l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France en 1936 sur l'Action catholique. **986.**

« Action française ». — Lettre de soumission des chefs du parti le 19 juin 1939. **984.** — Suppression par le Saint-Office de la défense de lire le journal « L'Action française ». **983.** — Absolution des adhérents à ce parti (rép. de la S. Pénitencerie). **986.** — Déclaration du journal « L'Action française » le 16 juillet 1939. **984 note.** — Commentaire sur la soumission de l'Action française et sur son absolution. **987.** — Règles pratiques à suivre désormais envers les adhérents d'Action française. **992.**

Agents de change. — L'Action catholique à la Bourse. **327.**

Allemagne. — La persécution religieuse en Allemagne de 1930 à 1937. **98.** — Racisme allemand et sa condamnation : cfr Racisme. — Occupation injuste de la Tchécoslovaquie : cfr Tchécoslovaquie. — Agression injuste contre la Pologne : cfr Pologne.

Amérique latine. — Facultés aux Ordinaires d'Amérique latine. 994.

Annonciation (Luc, I, 26-38). — Note d'Ecriture Sainte. **793.**

Annonciation. — Occurrence de la fête de l'Annonciation et du lundi de Pâques. **588.**

Annunzio (Gabriele d'). — Condamnation de son œuvre posthume « Solus ad solam ». **993.**

Anthropologie. — Le problème des races au point de vue anthropologique. **182.**

Archéologie. — Chronique d'archéologie palestinienne. **67.** — La question du Cénacle. **461.** — Sarcophages chrétiens antiques. **465.** — L'épopée de Gilgamesh d'après les recherches récentes. **681.** — Ras-Shamra. **816.**

Assistance aux mourants aux Etats-Unis. **700.**

Association sacerdotale. — Un projet d'association sacerdotale au début du XIX^{e} siècle. **309.**

Aumôniers militaires. — Pouvoirs et facultés en temps de guerre. **966.**

Autels. — Fleurs sur les autels. **451.**

Babylone. — Epopée babylonienne de Gilgamesh d'après les recherches récentes. **681.**

Baptême. — Selon quel cérémonial convient-il de baptiser un groupe d'adultes en pays de missions ? **693.**

Béatifications. — Béatifications de 1914 à 1925. **1078.** — Béatifications du 1er juillet 1935 au 10 février 1939. **456.** — Normes à suivre dans l'instruction des causes « historiques » de béatification. **811.**

Belgique. — Le prix décennal des sciences philosophiques en Belgique. 716. — Les monastères doubles : leur histoire en Belgique. 787. — Syndicats chrétiens de Belgique : leur effort éducatif. 1084.

Blanc (Abbé). — L'abbé Blanc et les projets de réforme du clergé au XIX^e^ siècle. 309.

Bourse. — L'Action catholique à la Bourse. 327.

Bréviaire. — Variations relatives aux indulgences dans les rubriques du bréviaire. 95. — Obligation pour les soldats mobilisés. 970.

Canonisations. — Canonisations de 1914 à 1925. 1078. — Canonisations du 1^er^ juillet 1935 au 10 février 1939. 456. — Normes à suivre dans l'instruction des causes « historiques » de canonisation. 811.

Catéchistique. — Cfr Enseignement religieux.

Cénacle. — La question du Cénacle. 461.

Christologie. — Verbe sauveur et illuminateur chez saint Irénée. 385, 551. — Le mystère du Christ d'après M. J. Scheeben. 661. — Sacerdoce et sacrifice de Jésus-Christ d'après l'Epître aux Hébreux. 641, 769. — La « religion » du Verbe incarné et la « religion » du Christ mystique. 943.

Communauté nationale. 713.

Compétence. — Compétence et droit d'accusation dans les causes matrimoniales d'acatholiques. 592.

Confession des soldats et des civils en temps de guerre. 967.

Conclavistes de 1939. — Faveurs accordées aux conclavistes de 1939. 715.

Confréries. — Insignes et vêtements de la confrérie et droits y attachés. 1094.

Diocèses. — Paroisses aux frontières de diocèses. 454.

Doctorat biblique. — Epreuves requises. 1091.

Eau. — L'eau et la vie chrétienne. 579.

Ecriture Sainte. — L'originalité de saint Paul. 339. — L'eau dans la Bible. 579. — Le sacerdoce et le sacrifice de Jésus-Christ d'après l'épître aux Hébreux. 641, 769. — Les scribes inspirés. 720. — L'Annonciation. 793. — L'évangile de saint Jean et le linceul de Turin. 900, 1025.

Education. — Education par l'enseignement religieux : cfr Enseignement religieux. — Education par les « expositions religieuses ». 439. — « Initiation ». 446. — Education ouvrière dans les syndicats chrétiens de Belgique. 1084.

Eglise. — Universalisme de l'Eglise et séparatisme raciste. 232. — La constitution de l'Eglise d'après Dom Gréa. 476. — Le mystère de l'Eglise d'après M. J. Scheeben. 669. — La nécessité de l'infaillibilité de l'Eglise d'après un penseur anglican. 1047.

Elévation surnaturelle. — Autour du mystère de notre élévation surnaturelle (controverse G. de Broglie — P. Descoqs). 401, 433.

Enfance. — Méthodes d'enseignement religieux pour l'enfance moderne. 34, 281. — Le respect qui est requis dans l'éducation de l'enfant. 446. — Cfr Enseignement religieux et Education.

Enseignement religieux. — Comment présenter les valeurs religieuses aux enfants et aux adolescents d'aujourd'hui. 34. — Enseignement

moderne de la religion et vie surnaturelle. 281. — Bibliographie d'enseignement religieux. 724. — Films-fixes illustrant la doctrine chrétienne. 799.

Epopée babylonienne de Gilgamesh. 681.

Etats-Unis. — L'« Apostolat de l'assistance aux mourants » aux Etats-Unis. 701.

Eucharistie. — Dans l'enseignement religieux. 303. — Le sacerdoce et le sacrifice de Jésus-Christ d'après l'épître aux Hébreux. 641, 769. — Communion en viatique pour les soldats au front. 968. — La messe du dimanche. 973. — Cfr aussi Oraison du Saint-Sacrement.

Evangile de saint Jean. — L'Evangile de saint Jean et le linceul de Turin. 900, 1025.

Exposition du Saint-Sacrement. — Quand requiert-elle l'addition de l'oraison du Saint-Sacrement à la messe ? 451.

Exposition religieuse. — Sa valeur de démonstration apologétique. 439

Facultés. — Facultés et pouvoirs des aumôniers en temps de guerre. 966. — Facultés aux Ordinaires d'Amérique latine. 994.

Facultés catholiques. — Lettre de la S. Congrégation des Séminaires et Universités aux Recteurs des Universités et Facultés catholiques. 235.

Fête. — Transfert d'une solennité. 589.

Films. — Films-fixes illustrant la doctrine chrétienne. 799.

Fleurs. — Fleurs sur les autels. 451.

Fouilles. — Cfr Archéologie.

France. — La Ligue ouvrière chrétienne (L.O.C.) de France. 83. — La soumission de « L'Action française » : cfr Action française.

Gilgamesh. — L'épopée babylonienne de Gilgamesh d'après les recherches récentes. 681.

Gréa (dom). — Vie et idées de Dom Gréa. 477.

Guerre. — Devant la guerre 1939 : jugement moral. 897. — Pouvoirs et facultés en temps de guerre. 966. — Discours radiodiffusé de S. S. Pie XII le 24 août 1939 pour prévenir la guerre. 1089. — Appel de S. S. Pie XII aux gouvernements pour prévenir la guerre. 1090. — Pour le retour aux principes dans le jugement de la guerre. 1075.

Hébreux (épître aux). — Le sacerdoce et le sacrifice de Jésus-Christ d'après l'épître aux Hébreux. 641, 769.

Histoire hagiographique. — Normes à suivre dans l'instruction des procès ordinaires pour les causes historiques. 811.

Humanisme chrétien. 344.

Incardination à un diocèse et ordination. 1091.

Indifférence religieuse. 439, 973.

Indulgences. — Variations relatives aux indulgences dans les rubriques du bréviaire et du missel romain. 95. — Indulgence plénière « toties quoties » du 2 novembre. 338. — Indulgences apostoliques du nouveau pontificat (S. S. Pie XII). 593. — Indulgence de la Portioncule. 812. — Concessions à l'occasion de la guerre 1914-1918. 972.

Infaillibilité. — Infaillibilité de l'Eglise postulée par l'idée même de religion. 943, 1047.

Initiation. — Le problème de l'« initiation ». 446.

Irénée. — Le Verbe sauveur et illuminateur chez saint Irénée. 385, 551.

Jean (saint). — L'évangile de saint Jean et le linceul de Turin. 900, 1025.

Jésus-Christ. — Dogmatique et théologie du Christ : cfr Christologie. — Présentation de Jésus-Christ aux enfants et adolescents dans l'enseignement religieux. 41, 296. — Le Christ et le racisme. 227. — Le linceul de Turin et l'évangile de saint Jean. 900, 1025.

Joseph (saint). — Occurrence de la fête de saint Joseph et de la semaine sainte. 588.

Juridiction. — Pouvoirs et facultés des aumôniers en temps de guerre. 966.

Latin chrétien. — Latin chrétien ou langue latine des premiers chrétiens ? 820. — Littérature latine au moyen âge. 1095.

Ligue ouvrière chrétienne de France (L.O.C.). 83.

Linceul. — Le linceul de Turin et l'évangile de saint Jean. 900, 1025.

Littérature latine au moyen âge. 1095.

Liturgie. — Son rôle dans l'enseignement religieux. 303. — Exposition liturgique paroissiale. 442. — Oraison du Saint-Sacrement. 451. — Fleurs sur les autels. 451. — Calendrier du diocèse. 453. — Transfert de solennités. 454. — L'eau et la Rédemption. 584. — Occurrence de fêtes. 588. — Cérémonial d'un baptême d'adultes en groupe en pays de missions. 693. — Le sacerdoce et le sacrifice de Jésus-Christ d'après l'épître aux Hébreux. 641, 769.

Maréchal (Jos.), S. I. — Prix décennal des sciences philosophiques en Belgique (1938). 716.

Mariage. — Sens et fin du mariage. 5, 513, 539. — Sens chrétien du mariage et de la famille à la L.O.C. 89. — Tribunaux ecclésiastiques en Italie pour les causes de nullité de mariage. 334. — Compétence et droit d'accusation dans les causes matrimoniales d'acatholiques. 592. — Sentences de la Rote en nullité de mariage en 1938. 815.

Messe. — Cfr Eucharistie.

Missel romain. — Variations relatives aux indulgences dans les rubriques du missel romain. 96.

Mission populaire. — Mission générale ou généralisée ? 706.

Missions. — Une étape missiologique : Les Dossiers de l'Action missionnaire. 353. — Baptême d'un groupe d'adultes en pays de missions. 693.

Monastères. — « Monastères doubles ». Leur histoire, surtout en Belgique. 787.

Morale internationale. — Vie publique et morale chrétienne : Tchécoslovaquie, Albanie. 712. — Devant la guerre. L'agression contre la Pologne. 897. — Pour le maintien des principes de la morale internationale. 1075.

Mourants. — L'« Apostolat de l'assistance aux mourants » aux Etats-Unis. 701.

Moyen âge. — Littérature latine au moyen âge. **1095.**

Nationalisme païen. — Discours de S. S. Pie XI le condamnant. **232.** — Ses erreurs morales. **1075.** — Cfr aussi Racisme.

Nazisme. — Cfr Racisme, Allemagne.

Neérlandais. — Traduction neérlandaise de la Somme de saint Thomas. **824.**

Nullité de mariage. — Cfr Mariage.

Occurrence. — Saint Joseph et la semaine sainte. Annonciation et lundi de Pâques. **588.**

Oraison du Saint-Sacrement. — Quand faut-il l'ajouter à la messe ? **451.**

Ordination. — Evêque propre de l'ordination et incardination à un diocèse. **1091.**

Orientaux. — Relation annuelle à fournir par les prêtres orientaux exerçant leur ministère en dehors de leur patriarcat. **715.**

Ouvriers (Apostolat des). — La Ligue Ouvrière chrétienne de France (L.O.C.). **83.** — Indifférence religieuse ouvrière. **974.** — Effort éducatif des syndicats chrétiens en Belgique. **1084.**

Palestine. — Chronique d'archéologie palestinienne. **67.**

Paroisse. — Exposition paroissiale liturgique. **442.** — Paroisses aux frontières de diocèses : consultation. **453.** — Mission paroissiale ou mission généralisée, groupant plusieurs paroisses. **705.** — Pour combattre l'indifférence religieuse dans la paroisse. **973.**

Pastorale. — Cfr Action catholique, Enseignement religieux, Eucharistie, Liturgie, Mission populaire, Mourants (Assistance aux), Ouvriers (Apostolat des), Paroisse.

Paul (Saint). — L'enseignement de saint Paul : sa théologie. **339.** — Cfr Hébreux (Epître aux).

Persécution religieuse en Allemagne de 1930 à 1937. **98.**

Philosophie. — Le prix décennal des sciences philosophiques en Belgique. **716.**

Pie XI (S. S.). — Sa mort. In memoriam. Février, hors-page. — Souvenirs d'un grand pontificat. **258.** — Les dernières canonisations et béatifications sous son pontificat. **456.** — Cfr, en outre, table des Actes du Saint-Siège.

Pie XII (S. S.). — Son élection. Oremus pro Pontifice nostro Pio XII. **257.** — Cfr Actes du Saint-Siège.

Pologne. — L'agression contre la Pologne et la morale chrétienne. **897.** — Discours radiodiffusé de S. S. Pie XII du 24 août 1939 en faveur des négociations pacifiques (avant l'agression contre la Pologne). **1089.** — Appel de S. S. Pie XII le 31 août 1939 aux gouvernements d'Allemagne et de Pologne en faveur de négociations pacifiques. **1090.**

Portioncule. — Indulgence de la Portioncule. **812.**

Pouvoirs et facultés pour le temps de guerre. **966.**

Pratique religieuse. — Comment y ramener ceux qui ne pratiquent plus ? **973.**

Prêtres. — Cfr Sacerdoce.

Prix décennal des sciences philosophiques en Belgique. **716.**

Procès de béatification ou canonisation. — Cfr Béatifications, Canonisations.

Protestantisme et catholicisme. — Essai d'A. Smallwood sur l'unité religieuse. 943, 1047.

Racisme. — L'Eglise et le racisme. 129. — Ses antécédents. 131. — Racisme politique du IIIe Reich. 157. — Le problème des races au point de vue anthropologique. 182. — La race, la raison et le Christ : jugement philosophique et théologique du racisme. 204. — Trois discours de S. S. Pie XI condamnant le racisme. 232. — Lettre de la S. Congrégation des Séminaires et Universités : propositions racistes condamnées. 235. — L'erreur raciste et l'enseignement religieux. 286. — Cfr aussi Allemagne et Nationalisme païen.

Ras-Shamra. — Fouilles de Ras-Shamra. 816.

Religieux. — Sécularisation des religieux : évêque qui peut concéder l'indult. 1093.

Religion. — Pour l'enseignement de la religion, cfr Enseignement religieux. — Comment vaincre l'indifférence religieuse ? 439. — Religion et « unité religieuse ». 936, 943, 1047. — Pour ramener à la pratique religieuse. 973.

Rote. — Son activité en 1938. 815.

Rubriques du Bréviaire et du Missel. — Variations relatives aux indulgences. 95.

Sacerdoce. — Sacerdoce et sacrifice de Jésus-Christ d'après l'Epître aux Hébreux. 641, 769. — Un projet d'association sacerdotale au début du XIXe siècle. 309. — Cfr aussi Pastorale et Facultés.

Sacrifice. — Sacerdoce et sacrifice de Jésus-Christ d'après l'Epître aux Hébreux. 641, 769.

Sapientiaux (Livres) de la Bible. — Les scribes inspirés. 720.

Sarcophages. — Sarcophages chrétiens antiques. 465.

Scheeben. — M. J. Scheeben 1835-1888 : bases spirituelles de son œuvre théologique. 568, 661.

Scribes inspirés. 720.

Sécularisation des religieux. — Evêque qui peut concéder l'indult. 1093.

Smallwood (Arthur). — Sa vie et ses sentiments religieux. 936.

Société des Nations. 713, 899.

Solennités. — Transfert des solennités à d'autres jours. 454.

Somme Théologique. — Somme théologique traduite en néerlandais. 824.

Surnaturel. — Enseignement moderne de la religion et vie surnaturelle. 281. — Naturel et surnaturel : humanisme chrétien. 344. — Surnaturel et raison humaine : le mystère de notre élévation surnaturelle. 401, 433. — La révélation surnaturelle d'après saint Irénée. 551. — L'élévation surnaturelle d'après M. J. Scheeben. 568, 661. — La religion surnaturelle et ses exigences d'unité. 943, 1047.

Syndicats chrétiens. — Effort éducatif des syndicats chrétiens en Belgique. 1084.

Tchécoslovaquie. — Son occupation par l'Allemagne devant la morale. 712.

Thomas d'Aquin. — Traduction néerlandaise de la Somme théologique. 824.

Transfert des solennités. 454.

Tribunaux ecclésiastiques. — Motu proprio de S. S. Pie XI sur leur organisation en Italie pour les causes en nullité de mariage. 334.

Turin. — Le linceul de Turin et l'Evangile de saint Jean. 900, 1025.

Unité religieuse. — Essai sur la nature de l'unité religieuse. 943, 1047.

Universités catholiques. — Lettre de la S. Congrégation des Séminaires et Universités aux Recteurs des Universités et Facultés catholiques. 235.

Vie surnaturelle. — Cfr Surnaturel.

Vision béatifique. — La démonstration de sa possibilité est-elle accessible à la raison humaine ? 401, 433.

Les Gérants : ETABLISSEMENTS CASTERMAN, S. A.
Administrateur-délégué : LOUIS CASTERMAN, TOURNAI.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium*